



Enfants de moins de 3 ans et modes de garde

**- RENNES -
- RENNES METROPOLE -**

Contribution à l'état des lieux statistique

Décembre 2006

SOMMAIRE

Introduction	p. 5
① Les naissances	p. 7
② Facteurs potentiels des besoins de mode de garde	p. 25
③ L'offre de garde sur Rennes	p. 27
④ L'offre de garde sur Rennes Métropole	p. 33
⑤ Enfants de moins de 3 ans et bénéficiaires de prestations jeunes enfants	p. 39
⑥ Familles ayant émis au moins une demande pour une place en crèche de la Ville de Rennes en 2005	p. 47
⑦ Familles utilisatrices des crèches de la Ville de Rennes en 2005	p. 71
⑧ Familles utilisatrices des haltes garderies de l'Association Rennaise des Centres Sociaux	p. 97
Eléments de synthèse	p. 109

INTRODUCTION

La Ville de Rennes et la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine sont confrontées à la question de l'évolution du besoin en matière d'accueil de la petite enfance. Le développement de l'agglomération rennaise y est pour quelque chose : la préparation du Programme Local de l'Habitat de Rennes Métropole a mis sur le devant de la scène la question des mouvements et des évolutions de population dans l'agglomération, et au-delà.

Le vieillissement de la population est une évidence. La capacité d'accueillir des familles avec de jeunes enfants interroge. De même, les effets des constructions nouvelles sur le nombre de naissances ou sur la population scolaire interpellent : devant un avenir si incertain les questions se multiplient, en particulier au sujet de la petite enfance ; faut-il proposer de nouvelles places de crèche ? Faut-il construire des écoles maternelles ? Faut-il construire des grands logements pour les familles ?

Comme souvent, les interrogations sur l'avenir posent avec exigence la question du degré de connaissance de l'existant. C'est ce qui nous a amené à effectuer cet état des lieux, ce point sur les données dont nous disposons aujourd'hui concernant les enfants de 0 à 3 ans et les modes de garde.

Nous avons l'ambition de répondre à la question : où sont et par qui sont « gardés » les quelques 14 000 enfants de moins de trois ans qui habitent dans les 37 communes de Rennes Métropole aujourd'hui ? Sauf à s'adresser directement à leur famille, force est de constater que nous ne pouvons répondre de façon satisfaisante et exhaustive à cette question : nous avons choisi malgré tout de publier ce document qui comporte, comme en atteste le sommaire, à la fois des données statistiques sur les enfants de moins de trois ans et des notes d'analyse sur les utilisateurs de crèches et de haltes garderies à Rennes.

Manquent à l'évidence des données précises sur les enfants accueillis par des assistantes maternelles, mais aussi sur les familles qui interrompent leur activité professionnelle pour la garde de leur enfant par choix ou en l'absence de solutions satisfaisantes et sur les familles qui composent avec différentes « formules ».

Nous poursuivrons en 2007 ce travail en lien avec la Ville de Rennes, la Caisse d'Allocations Familiales, les communes de Rennes Métropole, le Département et, nous l'espérons, les acteurs concernés et impliqués dans les différents dispositifs de mode de garde. Nous compléterons également ce travail par des approches plus qualitatives.

L'APRAS.

Contact : Irma Poulard – i.poulard@apras.asso.fr

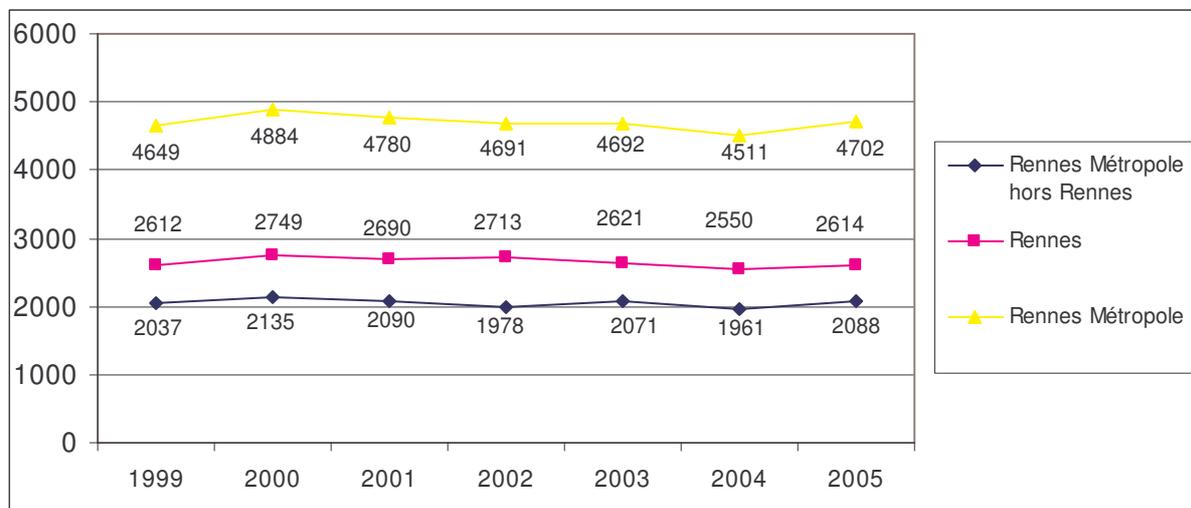
LES NAISSANCES

La première question à laquelle il est nécessaire de répondre est celle de **l'évolution démographique**. On assiste depuis plusieurs années à des baisses des effectifs scolaires et des fermetures de classes. Qu'en est-il des moins de 3 ans ? En l'absence de données actualisées du recensement, nous proposons d'examiner deux sources : **les naissances constatées dans les communes et validées par l'INSEE et les données CAF concernant les familles et les enfants de moins de 3 ans.**

A propos des naissances, nous proposons :

- ① **Une approche globale sur l'agglomération ;**
- ② **Un point sur la situation rennaise ;**
- ③ **Un point sur la situation des secteurs et communes de l'agglomération.**

❶ LES NAISSANCES A RENNES METROPOLE : APPROCHE GLOBALE



Source : INSEE

Un premier regard sur les chiffres et les courbes met en évidence des variations non négligeables d'une année à l'autre. D'autre part, les chiffres de 2005 repartent à la hausse et situent Rennes au niveau de 1999 et les communes hors Rennes 2% au dessus de 1999.

Il ne faudrait toutefois pas oublier que ces chiffres sont, pour Rennes, en dessous des années 2000 à 2003 et, pour Rennes Métropole, en dessous de ceux des années 2000 et 2001.

Ces données apportent 3 premières informations intéressantes pour notre réflexion sur l'évolution des besoins de modes de garde.

- ❶ Le rapport du nombre de naissances entre Rennes et le reste de l'agglomération demeure stable pour l'instant. Les augmentations de population dans les communes hors Rennes n'entraînent pas d'évolution sur ce point.

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	56.2%	56.3%	56.3%	57.9%	55.9%	56.5%	55.6%

- ❷ Les variations d'une année sur l'autre ne permettent pas de dégager de tendance avérée :

	2000/1999	2001/2000	2002/2001	2003/2002	2004/2003	2005/2004
Agglo hors Rennes	+98	-45	-112	+93	-110	+127
Rennes	+137	-59	+23	-92	-71	+64
Total	+235	-104	-89	+1	-181	+191

③ On ne peut actuellement déceler de transfert de Rennes vers les communes de Rennes Métropole. On s'en tiendra à quelques hypothèses et réflexions :

- Il y a sans doute des familles qui ont un premier enfant sur Rennes et déménagent pour un logement plus grand sur une commune de Rennes Métropole (voir dans une autre commune) mais sur Rennes, on peut penser qu'elles sont en grande partie remplacées par d'autres familles qui connaissent des naissances.
- On peut penser que certaines familles ne déménagent qu'après un 2^{ème} enfant, ce qui contribue à l'augmentation de la population des communes mais pas du nombre de naissances dans ces dernières.
- Les effets du PLH (2005-2012) ne sont pas encore perceptibles.

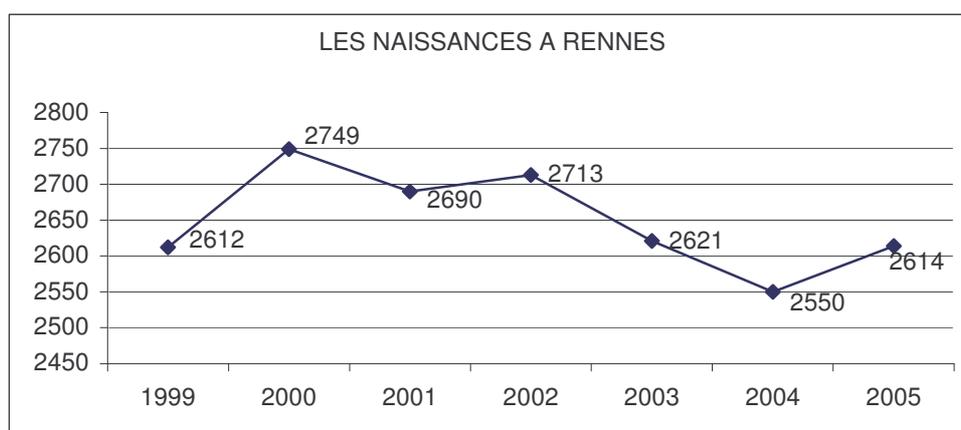
Une connaissance fine des stratégies de mobilité des familles est sans doute nécessaire. Les outils mis en place avec le PLH et en particulier l'observatoire du logement (AUDIAR) pourront apporter des informations sur ce point dans les années à venir. A ce jour, on peut seulement dire que, dans la plupart des communes, les nouvelles constructions et l'augmentation de la population ont à peine permis de maintenir un nombre de naissances équivalent sur les 6 dernières années.

On retiendra malgré tout le chiffre annuel des naissances : entre 4 500 et 4 700 par an. Chaque année, et sous réserve que les enfants ne quittent pas l'agglomération, ce sont environ **14 000 enfants de moins de 3 ans** qui constituent le potentiel de gardes d'enfants.

② LES NAISSANCES A RENNES :

1. A Rennes, une baisse des naissances stoppée en 2005 :

Comme le montre le graphique ci-dessous, le nombre de naissances enregistrées à Rennes pour des personnes effectivement domiciliées à Rennes au moment de la naissance de leur enfant montre des variations annuelles non négligeables.



Source : INSEE

Entre 1999 et 2000, on trouve une augmentation de 137 naissances (+5.2%).

Les années 2001 et 2002 restent autour des 2 700 naissances.

Suivent deux années de baisse (-92 soit -3.4% pour 2003/2002 et -71 naissances soit -2.7% pour 2004/2003).

L'année 2005 connaît une remontée de 64 naissances (+2.5% par rapport à 2004).

Les variations d'une année sur l'autre sont importantes.

2. Un nombre de naissances conséquent – autour de 2 500 naissances par an :

Le nombre moyen de naissances par an à Rennes entre 1999 et 2005 est de 2 542. Les années 2004 et 2005 sont en dessous de cette moyenne.

Il n'en reste pas moins que le cumul des 3 années (qui constitue une « cohorte » de 0 à 3 ans concernés par les différents modes de garde) reste autour des 7 500.

3. Quartiers rennais : des différences, des variations annuelles

(sources : Etat Civil Rennes – Saint-Grégoire / Traitement APRAS)

Sur les années 2003, 2004 et 2005, les naissances ont été les plus nombreuses sur les quartiers du Blossne (922 naissances en trois ans, soit 12.4% de l'ensemble de la ville) et de Maurepas – Patton (814 naissances, soit 11%).

Viennent ensuite avec des nombres proches, les quartiers de Francisco Ferrer-Vern–Poterie (793, soit 10.7%) et Thabor-Saint Héliier (771, soit 10.4%).

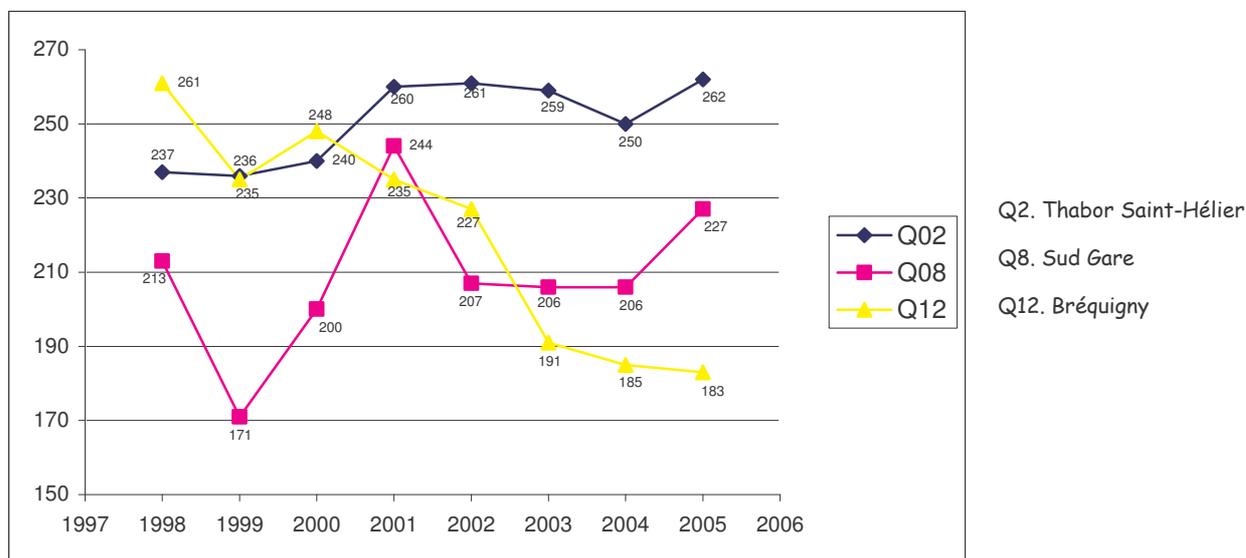
Trois quartiers comptent entre 600 et 650 naissances en trois ans : Sud Gare (639, soit 8.6%), Centre–Colombier (624, soit 8.4%), Arsenal Cleunay (600, soit 8.1%).

Villejean–Beauregard et Bréquigny-Les Champs Manceaux comprennent entre 650 et 700 naissances (573 pour Villejean–Beauregard, soit 7.7% et 559 pour Bréquigny-Les Champs Manceaux, soit 7.5%).

Bourg l'Evêque-La Touche et Les Longs Champs–Beaulieu mettent en évidence des chiffres inférieurs à 450 (446 naissances pour Bourg l'Evêque-La Touche, soit 6% et 425 pour Les Longs Champs–Beaulieu, soit 5.7%).

Enfin le quartier Nord Saint Martin, le plus petit quartiers compte 244 naissances en trois ans (soit 3.3%).

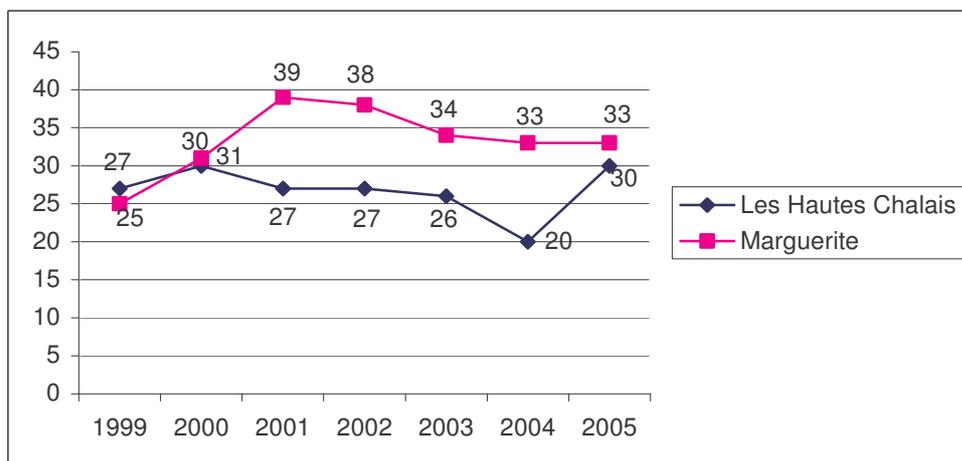
Les 3 courbes qui suivent illustrent ces variations :



4. Les IRIS + ou – sensibles aux évolutions annuelles :

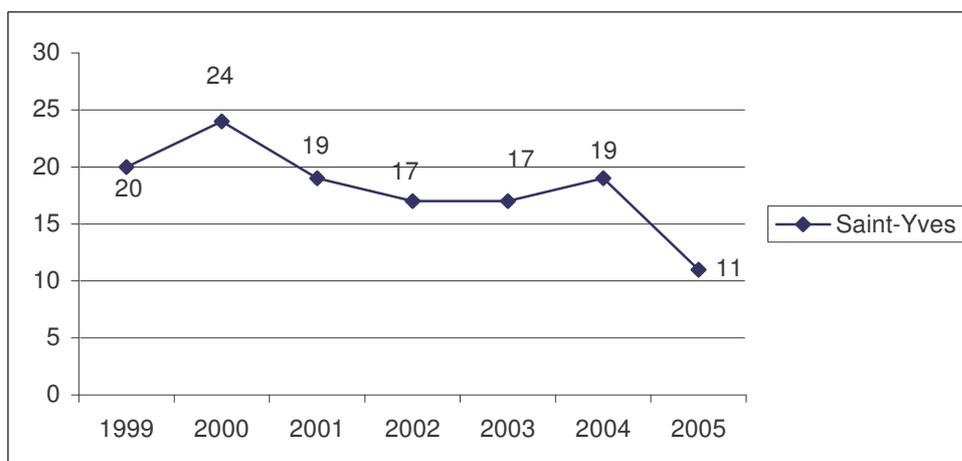
(sources : Etat Civil Rennes – Saint-Grégoire / Traitement APRAS)

Certains IRIS connaissent des périodes de stabilité du nombre de naissances au fil des années :



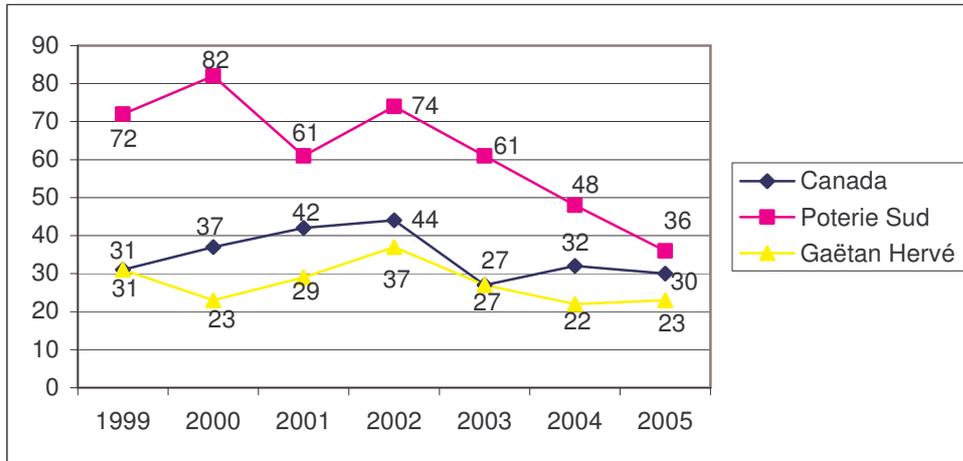
Q. Bréquigny
Q. Sud Gare

D'autres connaissent une baisse régulière :



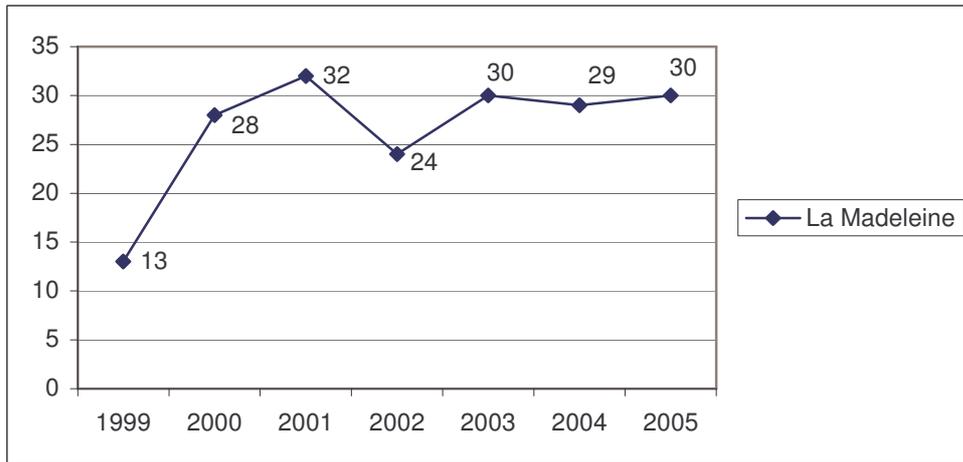
Q. Bréquigny

D'autres IRIS ont connu un pic de quelques années :



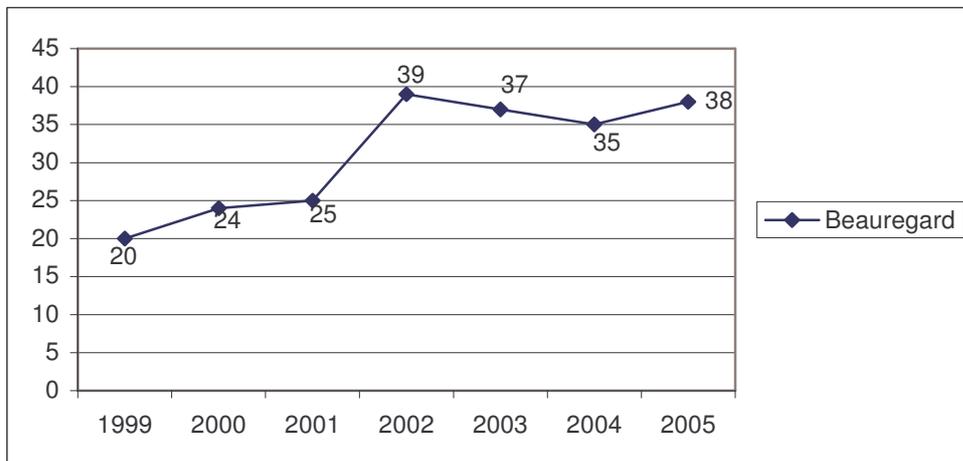
Q. Bréquigny
Q. F.F. Vern, Poterie
Q. Sud Gare

D'autres ont des variations non négligeables :



Q. Sud Gare

ou même, comme Beaugard qui tarde à décoller malgré les constructions nombreuses :



Q. Villejean, Beaugard

→ L'examen des évolutions par IRIS permet d'introduire le questionnement sur les « déclencheurs » de ces variations (nouveaux logements, déménagements,...).

En conclusion, on peut retenir de Rennes :

- l'instabilité des courbes et donc les variations importantes d'année en année ;
- les variations sont également très sensibles à l'échelon des quartiers et des IRIS ;
- **le nombre global de naissances qui se monte autour de 2 500 chaque année constitue un volume important qui nécessite une forte mobilisation de modes de garde.** Rien ne prouve que ce chiffre baissera de façon significative dans les années proches.

③ SECTEURS ET COMMUNES DE RENNES METROPOLE (hors Rennes)

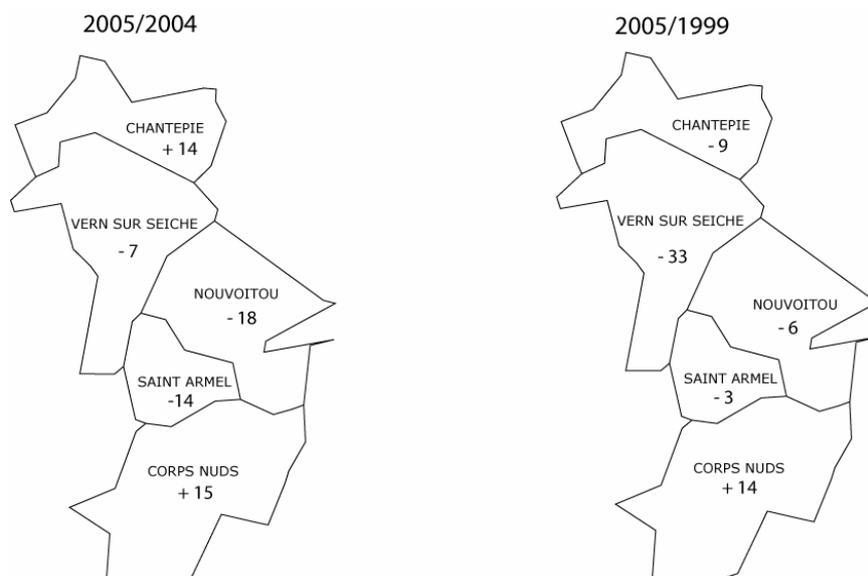
Nous faisons le choix d'aborder la question de l'évolution des naissances dans les communes de Rennes Métropole à l'intérieur des secteurs de Rennes Métropole.

Cela ne signifie en rien qu'il s'agit de territoires pertinents pour une éventuelle implantation de structures collectives de garde d'enfants.

Secteur SUD-EST : Chantepie, Corps Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel, Vern-sur-Seiche

LES NAISSANCES CONSTATEES :

COMMUNES	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
CHANTEPIE	79	72	58	61	76	56	70
CORPS NUDES	35	47	34	33	44	34	49
NOUVOITOU	31	34	38	28	43	43	25
SAINT ARMEL	22	21	33	28	28	33	19
VERN SUR SEICHE	120	95	101	101	89	94	87
SECTEUR SUD EST	287	269	264	251	280	260	250



- Chantepie connaît depuis 6 ans des écarts non négligeables : baisse de 20% en 2001 par rapport à 2002 et 2004 par rapport à 2003 mais rebondit une nouvelle fois en 2005.
- Corps Nuds alterne également mais plutôt à la hausse.
- Saint-Armel baisse après 4 années autour de 30 naissances par an pour revenir à la vingtaine.
- Nouvoitou a connu en 2003 et 2004 une hausse de près de 50% par rapport à 1999 pour revenir à un chiffre inférieur à 1999.
- Vern-sur-Seiche enfin est une exception dans la Métropole : 120 naissances en 1999, une centaine en 2001 et 2005, 87 en 2005.

Au total, le secteur connaît une baisse du nombre de naissances entre 2004 et 2005.

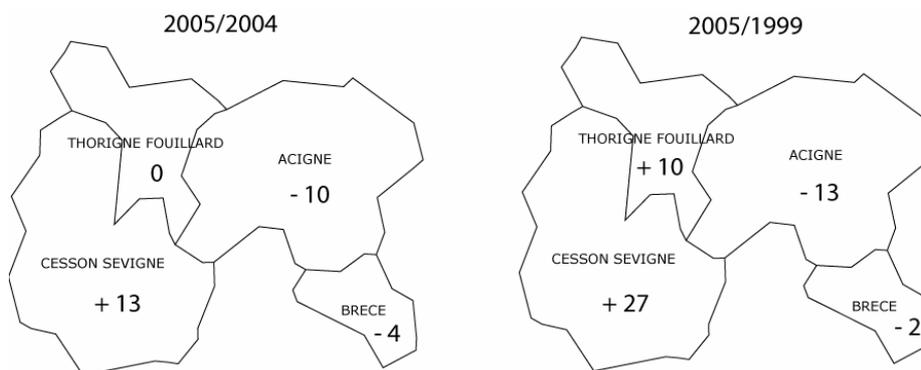
On n'oubliera pas, pour la commune de Vern-sur-Seiche, de rapprocher l'évolution des naissances de celle de la population. Cette dernière a augmenté entre 1999 et 2005 de 246 habitants (+3.3%) et de 221 ménages, ce qui ne suffit pas à enrayer la baisse de la natalité.

Saint-Armel aussi a augmenté : + 255 habitants, soit + 18.3% entre 1999 et 2004. 1 014 ménages supplémentaires habitent la commune en 2004, soit une augmentation de +21.8% : le phénomène est identique, le nombre de naissances ne suit pas les mêmes courbes... loin de là.

Secteur EST : Acigné, Brécé, Cesson-Sévigné, Thorigné Fouillard

LES NAISSANCES CONSTATEES :

COMMUNES	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
ACIGNE	76	81	66	74	81	73	63
BRECE	23	25	27	24	18	25	21
CESSON SEVIGNE	106	133	97	111	118	120	133
THORIGNE FOUILLARD	72	79	82	67	52	82	82
SECTEUR EST	277	318	272	276	269	300	299

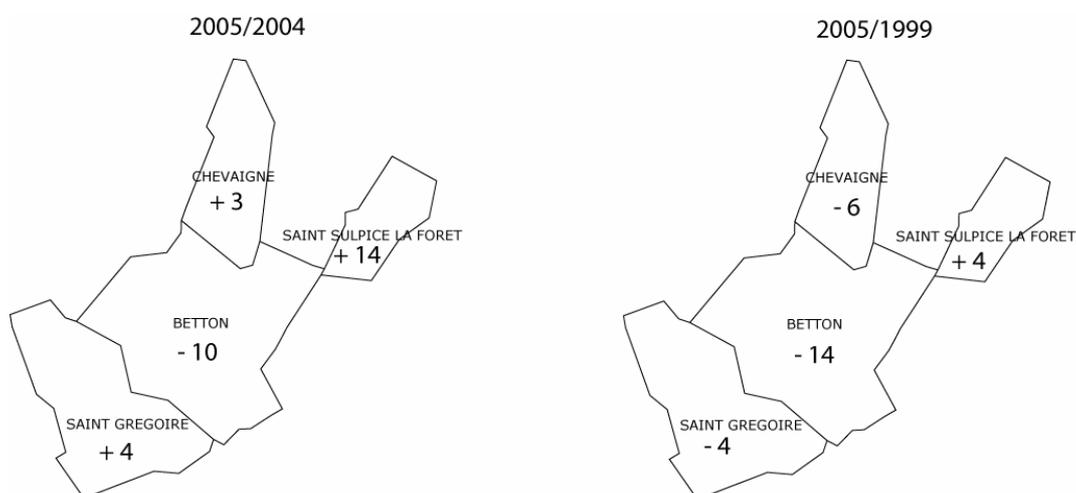


- On note dans le secteur EST une baisse à Acigné et une certaine stabilité sur Brécé. Thorigné Fouillard connaît des écarts plus importants.
- Cesson Sévigné est en augmentation constatée depuis 2002 mais arrive tout juste au chiffre de l'année 2000.

Secteur NORD : Betton, Chevaigné, Saint-Grégoire, Saint-Sulpice-La-Forêt

LES NAISSANCES CONSTATEES :

COMMUNES	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
BETTON	108	107	104	89	103	104	94
CHEVAIGNE	26	26	22	24	27	17	20
SAINT GREGOIRE	67	79	66	73	71	59	63
SAINT SULPICE LA FORET	24	16	24	18	27	14	28
SECTEUR NORD	225	228	216	204	228	194	205



Dans le secteur NORD,

- Betton compte en général autour de 100 naissances par an, même si 2002 et 2005 marquent une baisse.
- Chevaigné connaît de faibles variations autour de 20 naissances par an.
- Saint-Grégoire connaît des variations entre 79 et 59 naissances. Au final, on observe une légère baisse par rapport à 1999.
- Saint-Sulpice alterne les années à la hausse puis à la baisse.

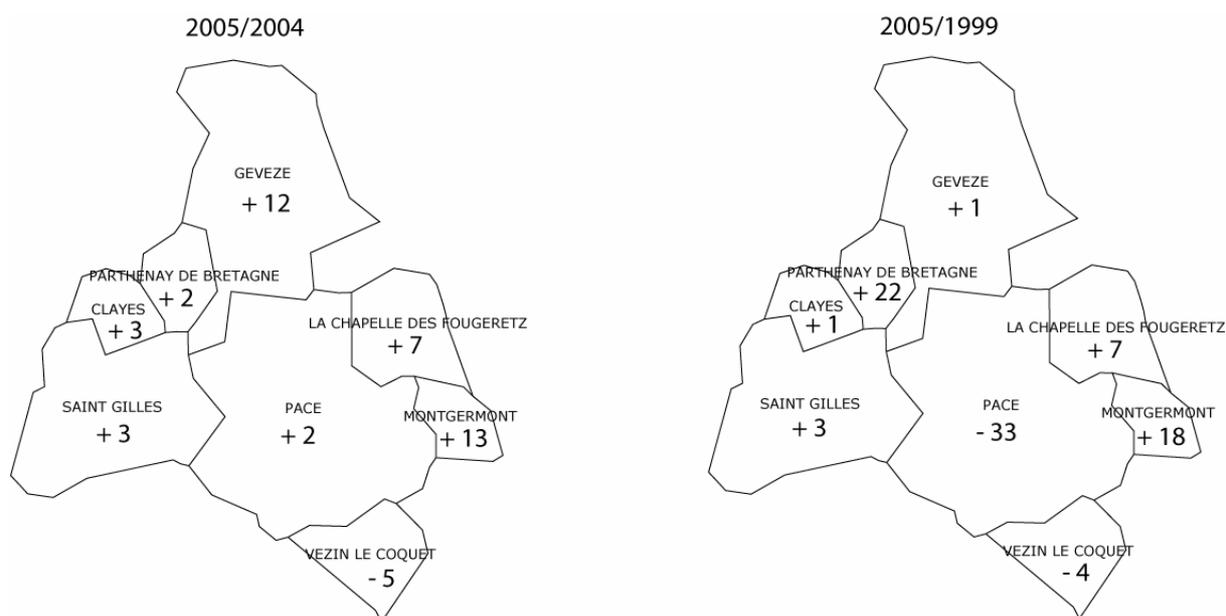
Beaucoup de variations dans les communes dans ce secteur.

On pourra toutefois s'étonner de voir que Saint-Grégoire, dont le recensement de 2004 marque une augmentation de + 4.3% de la population par rapport à 1999 (soit 331 habitants de plus), une augmentation de 327 ménages et de 331 logements sur la même période, ne connaisse aucune augmentation du nombre de naissances.

Secteur NORD-OUEST : Gévezé, La Chapelle des Fougeretz, Montgermont, Pacé, Parthenay de Bretagne, Saint-Gilles, Vezin-Le-Coquet, Clayes

LES NAISSANCES CONSTATEES :

COMMUNES	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
GEVEZE	50	49	58	48	36	39	51
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	35	57	40	47	46	35	42
MONTGERMONT	29	29	32	48	38	34	47
PACE	118	113	115	96	83	83	85
PARTHENAY DE BRETAGNE	7	11	13	17	31	27	29
SAINT GILLES	43	46	55	55	42	43	46
VEZIN LE COQUET	41	35	40	44	51	42	37
CLAYES	15	15	19	11	17	13	16
SECTEUR NORD OUEST	338	355	372	366	344	316	353



Dans le secteur NORD-OUEST :

- Gevezé compte autour de 50 naissances comme en 1999 avec une légère baisse en 2003-2004.
- La Chapelle des Fougeretz est régulièrement au dessus de 1999.
- Montgermont connaît en 2002 et 2004 de fortes hausses.
- Pacé connaît une très forte baisse depuis 2003 (près de 40%) par rapport à 1999 : 85 naissances en 2005 pour 118 en 1999 (251 naissances si on ajoute les années 2003, 2004 et 2005 pour 346 naissances pour le total des années 99, 2000 et 2001).
- Parthenay de Bretagne connaît une explosion remarquable à partir de 2003 (une trentaine de naissances par an depuis, pour une dizaine en 1999 et 2000).

- Saint-Gilles est stable autour de 40 naissances, après les années 2001 et 2002 à 55 naissances.
- Vézin-Le-Coquet est également stable avec un pic à 51 naissances en 2003.
- Clayes est également stable.

6 des 8 communes du secteur ont bénéficié du nouveau recensement en 2004 et 2005 ce qui permet de faire un tableau rapprochant nouvelle population et naissances :

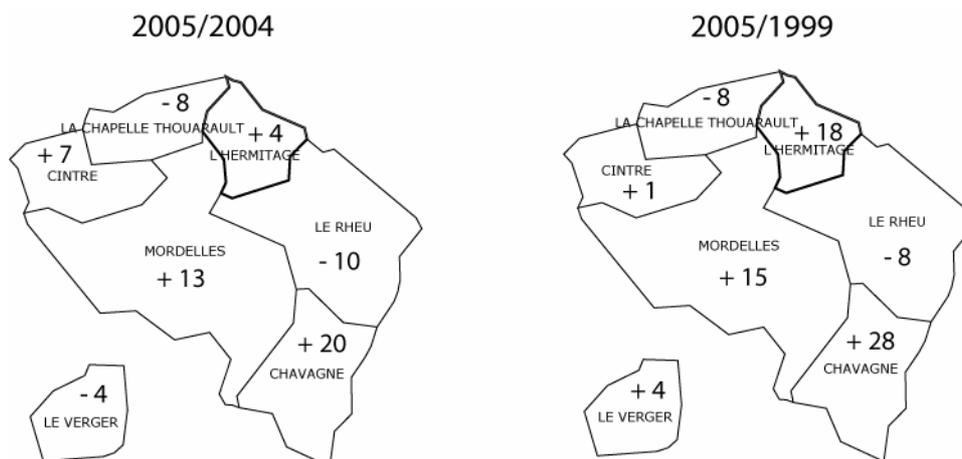
	Pop 1999	INSEE 2005	% 2005/1999	Naissances 2005/1999
Gévezé	457	+ 241	+ 52.7%	+ 1
La Chapelle des F.	3 314	+ 262	+ 7.9%	+ 7
Montgermont	2 748	+ 217	+ 7.9%	+ 18
Pacé	7 850	+ 322	+ 4.1%	- 33
Parthenay de B.	563	+ 451	+ 80.1%	+ 22
Clayes	457	+ 241	+ 52.7%	+ 1

Ce tableau montre au moins qu'il est difficile d'établir une corrélation entre l'augmentation de la population et le nombre de naissances annuelles.

Secteur OUEST : La Chapelle Thouarault, Chavagne, Cintré, L'Hermitage, Mordelles, Le Rheu, Le Verger

LES NAISSANCES CONSTATEES :

COMMUNES	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
La Chapelle Thouarault	23	26	29	25	36	23	15
Chavagne	37	45	47	27	48	45	65
Cintré	31	34	34	33	29	25	32
L'Hermitage	43	43	44	50	49	57	61
Mordelles	63	76	64	73	84	65	78
Le Rheu	94	92	98	94	87	96	86
Le Verger	16	23	17	18	23	24	20
SECTEUR OUEST	307	339	333	320	356	335	357



Le Secteur Ouest met globalement en évidence un nombre supérieur de naissances en 2005 : +22 naissances par rapport à 2004 (+6.6%) et +50 naissances par rapport à 1999 (+16.3%).

A la lumière des chiffres de 2005, le dynamisme en matière de naissances est perceptible sur les communes de Chavagne (+28 naissances par rapport à 1999), de L'Hermitage (+18 naissances) et Mordelles (+15 naissances).

Le Rheu met en évidence un peu moins de naissances en 2005 (-8 par rapport à 1999), cependant cette commune connaît des variations du nombre de naissances (l'année 2005 fait suite à une année comptant près d'une centaine de naissances).

La Chapelle-Thouarault met en évidence une diminution importante en 2005 ; reste à vérifier si 2005 est une année exceptionnelle ou si elle s'inscrit dans une tendance à la baisse plus lourde.

Le Verger et Cintré pour leur part indiquent des nombres à peu près équivalents.

Ce secteur affiche un volume de naissances compris généralement entre 335 et 360 naissances par an (seulement deux années inférieures à 335).

Les résultats 2005 du recensement INSEE :

Cintré connaît une augmentation de sa population tout à fait significative +518 habitants, soit +35.3%.

C'est le cas également de la commune du Rheu : +1 185, soit +20.7%.

L'Hermitage compte 580 habitants supplémentaires, soit +18.8% par rapport à 1999 et Mordelles 726 de plus, soit +12.3%.

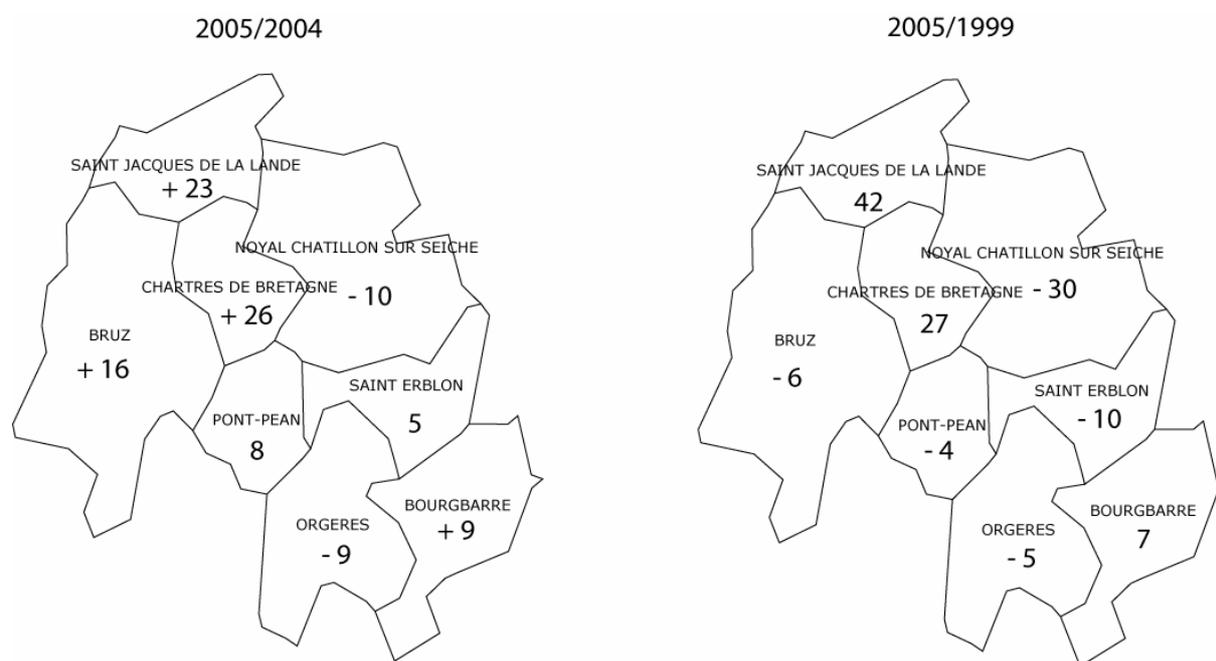
La Chapelle-Thouarault met en évidence une hausse de 51 habitants par rapport à 1999, soit +2.7%.

Compte tenu de ces résultats, on aurait pu s'attendre également à une progression des naissances au Rheu et à Cintré. La progression des naissances pourra peut-être être vérifiée les prochaines années, à moins que les résultats approfondis du recensement mettent en évidence que les ménages nouvellement arrivés n'ont pas le profil des jeunes familles.

Secteur SUD : Bourgbarré, Bruz, Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Erblon, Saint-Jacques-de-La-Lande

LES NAISSANCES CONSTATEES :

COMMUNES	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
BOURGBARRE	49	32	38	48	28	47	56
BRUZ	160	161	167	146	143	138	154
CHARTRES DE BRETAGNE	75	88	89	69	94	76	102
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	79	72	66	51	59	59	49
ORGERES	37	54	50	46	58	41	32
PONT-PEAN	50	56	69	58	47	38	46
SAINT ERBLON	37	33	33	16	32	22	27
SAINT JACQUES DE LA LANDE	116	130	121	127	133	135	158
SECTEUR SUD	603	626	633	561	594	556	624



Le secteur SUD connaît une forte hausse des naissances entre 2005 et 2004 (+11%). L'augmentation est de + 3.5% par rapport à 1999 grâce à 3 villes sur les 8 du secteur (Saint-Jacques-de-La-Lande, Bourgbarré et Chartres de Bretagne), toutes les autres étant en dessous du chiffre de 1999.

Les choses semblent toutefois bouger.

- Bruz qui a connu 3 années de légère hausse de 1999 à 2001 et 3 années de baisse de 2002 à 2004 repart à la hausse mais reste en dessous de 1999.

- Depuis 2004, Bourgbarré retrouve ses chiffres de 1999 et 2002 et les dépasse en 2005.
- Orgères a connu des pics en 2000 et 2003 pour revenir à la baisse, sous les chiffres de 1999 et 2005.
- Il en est de même pour Pont Péan qui a connu un pic important en 2001.
- Saint-Erblon est à la baisse depuis plusieurs années.
- Noyal-Châtillon-sur-Seiche connaît également une baisse depuis 2001 pour arriver à 49 naissances en 2005 pour 79 en 1999.
- Saint-Jacques-de-La-Lande connaît une augmentation régulière depuis 2002, pour atteindre les 158 naissances, ce qui en fait la commune où il y a le plus de naissances après Rennes.

Le recensement 2005 n'a concerné que 2 communes du secteur : Saint-Erblon dont la population a augmenté de 191 habitants (soit +8.6%) et Pont-Péan dont la population a augmenté de 303 habitants (soit +9.6%).
Ici, comme ailleurs, ces augmentations n'ont pas influé sur la courbe des naissances.

Deux conclusions provisoires concernent les naissances dans les communes de l'agglomération :

En l'état actuel de l'examen des données sur les naissances dans les communes de Rennes Métropole, on peut retenir deux constats qui sont autant d'interrogations :

→ Les écarts entre la situation des communes apparaissent clairement : fortes baisses en 2005 pour certaines comme Pacé ou Vern-sur-Seiche ; augmentations nettes chez d'autres comme Chartres de Bretagne ou Saint-Jacques-de-La-Lande.

De plus petites communes semblent tirer leur épingle du jeu avec une forte augmentation comme à Saint-Sulpice-La-Forêt ou Parthenay de Bretagne mais il est difficile de tirer de leur éloignement de Rennes la raison principale ; Nouvoitou, dans une situation proche, connaît une baisse en 2005.

→ Le rapprochement avec l'évolution de la population pour les communes dont le recensement a été publié en 2004 et 2005 laisse perplexe. L'augmentation de population ne se traduit pas par une augmentation proportionnelle du nombre de naissances. Il faudra analyser plus finement la nature des évolutions de populations pour mesurer ensuite les effets du PLH qui a, entre autre, l'ambition d'apporter de la mixité sociale et générationnelle dans les communes de l'agglomération.

FACTEURS POTENTIELS DE BESOINS DE MODES DE GARDE

Lorsqu'on s'interroge sur ce qui peut influencer sur le nombre d'enfants concernés par les modes de garde dans les années qui viennent, on pense immédiatement à la question de l'évolution démographique. Question complexe, comme chacun sait, du fait que l'accroissement de population ne signifie pas automatiquement arrivée conséquente d'enfants. La démonstration est faite avec l'analyse des naissances nouvelles ces dernières années.

On peut bien sûr émettre l'hypothèse que de nouveaux arrivants dans l'agglomération viennent et viendront avec de très jeunes enfants. L'évolution des effectifs scolaires dans la plupart des communes n'en fait pas une démonstration évidente, sauf dans certaines communes.

Il reste évidemment les effets attendus du P.L.H. avec son ambitieux programme de constructions (36 000 logements de 2005 à 2012 sur l'agglomération). Nous proposons à la réflexion un premier regard « rétroactif sur Saint-Jacques ».

Par ailleurs, toujours à la recherche de ce qui peut influencer le besoin en modes de garde, nous proposons également un point sur les effets de la politique d'accueil ou, plus exactement, de restriction à l'accueil des 2 ans dans les écoles maternelles d'Ille-et-Vilaine.

① NOUVEAUX LOGEMENTS, NOUVELLES NAISSANCES ?

Le cas de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

Nombre de constructions livrées sur La Morinais :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Privé	98	44	157	0	206	199	84
HLM	0	0	66	0	147	39	0
Total	98	44	223	0	353	238	84
T1	12	2	12	0	0	4	0
T2	17	6	37	0	67	30	20
T3	44	15	94	0	110	104	44
T4	24	14	70	0	136	65	20
T5	1	7	10	0	36	21	0
T6 et +	0	0	0	0	4	14	0

Quelques indicateurs concernant la population :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nb de naissances	116	130	121	127	133	135	158
Nb de familles avec enfants à charge	725	725	760	747	838	941	981
Nb de familles avec 1 enfant à charge	270	257	282	257	289	325	324
Nb de familles avec 2 enfants à charge	326	339	341	352	388	444	460
Nb de familles avec 3 enfants et +	129	129	137	138	161	172	197
Nb d'enfants de moins de 3 ans							369

Le rapprochement de ces données est intéressant, en particulier pour aller plus loin dans le questionnement.

Entre 1999 et 2005, 1 040 logements dont 252 logements sociaux ont été livrés ; on constate en parallèle sur la commune (et non sur le seul territoire concerné, faute d'un traitement à l'IRIS des données) :

- une augmentation des naissances,
- une augmentation du nombre de familles.

- Ces chiffres sont-ils à la hauteur de ce qu'on pouvait espérer ?
- Dans quelle mesure la taille du logement proposée influe-t-elle ?
- Le logement social permet-il une augmentation de population supérieure au logement privé ?
- Quels sont les effets du type d'habitat sur le profil des familles accueillies et les naissances ?

② LA SCOLARISATION DES ENFANTS A 2 ANS :

Un facteur est souvent laissé de côté dans l'analyse des modes de garde : la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Or l'Ille-et-Vilaine est l'un des départements français dans lequel le taux d'enfants scolarisés dès 2 ans est le plus important.

Certains enfants vont à l'école à temps partiel : ils sont gardés le plus souvent par un parent ou par une assistante maternelle l'après-midi. Progressivement ils iront à l'école toute la journée. Certains de ces enfants sont accueillis la journée complète à l'école. Plusieurs facteurs peuvent intervenir sur cette question :

- l'activité des deux parents,
- la possibilité ou non d'accueil collectif sur la commune (crèche ou halte),
- la situation maritale (familles mono-parentales ou non),
- une dimension économique : niveaux de revenus des familles, choix économiques
-

Cette problématique se trouve renforcée quand des familles dans cette situation, emménagent sur une commune (elles n'ont plus de mode de garde). Or compte tenu du PLH et des constructions prévues à Rennes Métropole, il y aura nécessairement des familles confrontées à cette question.

A l'évidence, l'Inspection Académique s'est donnée pour objectif la baisse de ce taux de scolarisation des enfants de 2 ans.

→ Les nouvelles dispositions de l'Inspection Académique visent à limiter à 15% dans chaque école les enfants scolarisés à 2 ans, sans jamais dépasser le chiffre de l'année antérieure (sauf en ZEP). La conséquence prévisible est la baisse du nombre d'enfants de 2 ans dans les écoles maternelles, quand bien même il y aura eu une hausse de la population infantine.

Cette situation aura sans nul doute des répercussions sur les modes de garde. C'est à ce titre que nous nous y attardons en examinant la situation de Rennes et celle des autres communes de l'agglomération.

① La situation rennaise actuelle est la suivante :

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Enfants scolarisés dès 2 ans à Rennes	1455	1373	1306	1244	1212	1087
Effectif écoles maternelles publiques rennaises	5793	5759	5656	5575	5409	5365
Effectif écoles maternelles privées rennaises	1946	1949	1796	1838	1802	1749
Total écoles maternelles rennaises	7739	7708	7452	7413	7211	7114
% des enfants scolarisés dès 2 ans à Rennes	18,80%	17,81%	17,53%	16,78%	16,81%	15,28%

Source : Ville de Rennes

→ Baisse du pourcentage d'enfants scolarisés dès 2 ans à Rennes entre 2000 et 2005 : -25.3% (-368 enfant), pour une baisse sur l'effectif global de -8% (-625 enfants).

② La situation en Métropole hors Rennes :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Scolaires de 2 ans Ecoles publiques	1 048	1 011	914	939	827	781	699
Scolaire de 2 ans Ecoles privées	384	333	321	294	266	255	298
	1 432	1 344	1 235	1 233	1 093	1 036	997
Effectifs globaux						7 978	7 815
% des 2 ans						13.0%	12.8%

En 2005 à Rennes Métropole 2 084 enfants de moins de deux ans sont scolarisés.

Si on prend l'exemple de Saint-Jacques-de-La-Lande qui a 30 enfants de 2 ans en maternelle en 2005 (soit 8.5% des enfants en maternelles), il ne pourra pas dépasser 30 enfants, quelque soit le nombre d'enfants nouveaux.

→ La mise en œuvre des dispositions de l'Education Nationale (qui ne sont sans doute qu'une étape) pose bien des questions, parmi lesquelles : celles des incidences sur les modes de garde et des stratégies familiales.

L'OFFRE DE GARDE SUR RENNES

(extrait du Tableau de Bord Social, sortie 1^{er} octobre 2006)

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : ASSISTANTES MATERNELLES

Le nombre total d'assistantes maternelles déclaré par le Conseil Général comprend les assistantes maternelles des crèches familiales de la Ville de Rennes.

1 209 assistantes maternelles rennaises disposaient d'un agrément en 2005 (1 199 en 2004, 1 196 en 2003 et 1 197 en 2002) ; un certain nombre ne sont en cessation d'activité momentanée ou définitive.

Le nombre d'assistantes maternelles agréé est donc relativement stable en 2005.

On note cependant une diminution sensible du nombre d'assistantes maternelles sur deux CDAS les mieux pourvus :

- -23 assistantes maternelles par rapport à 2004 sur le CDAS Villejean Nord Saint Martin,
- et -18 sur le CDAS Centre Kléber.

Cette diminution est globalement compensée sur les autres quartiers :

- Le Blosne Francisco Ferrer (+25 assistantes maternelles en 2005) qui avait connu une baisse de 25 assistantes maternelles en 2004,
- et le CDAS Champs Manceaux (+22 en 2005) qui avait connu une baisse de 11 assistantes maternelles en 2004.

Ce mode de garde offre une **capacité d'accueil théorique de 2 915 places**. La capacité d'accueil « théorique » est en hausse par rapport à 2004 (+93). On avait noté une augmentation plus modérée en 2003 (+33 places) ; elle faisait suite à une diminution engagée depuis 2000 (-192 places entre 2000 et 2003).

En terme de répartition sur les quartiers, on note la forte capacité sur le sud de la ville :

- le CDAS Le Blosne – Francisco Ferrer compte 902 places en 2005 (soit 31% de l'ensemble de la capacité de la ville)
- et les Champs Manceaux 586 places (20% de la capacité).
- le CDAS de Maurepas Patton compte pour sa part 513 places.
- viennent ensuite le CDAS de Cleunay Saint-Cyr (359 places) et le CDAS de Villejean Nord Saint Martin (308 places).
- le CDAS Centre Kléber comptabilise pour sa part 247 places.

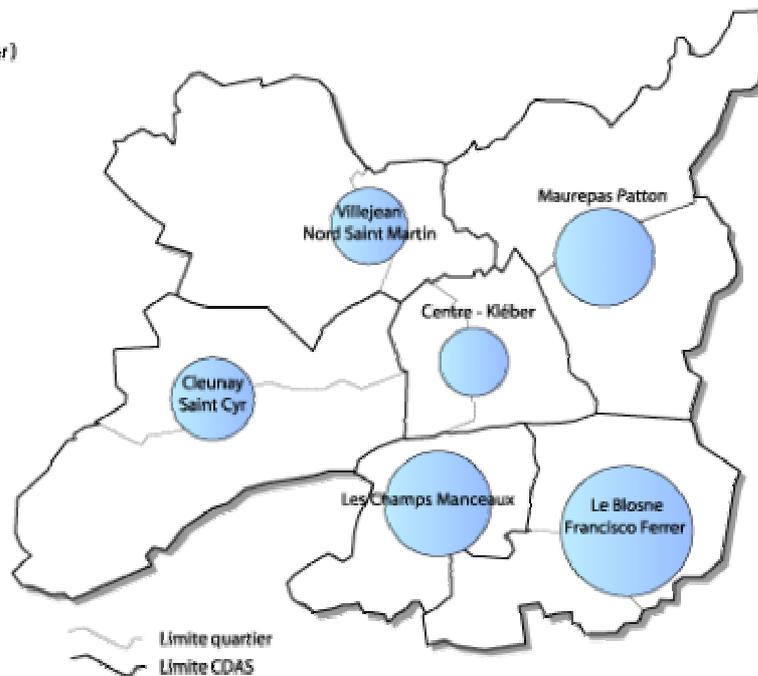
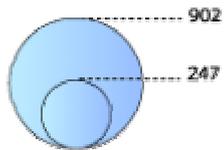
Capacité d'accueil des assistantes maternelles en 2005

Assistants maternelles des crèches familiales de la Ville de Rennes comprises

Total Rennes : 2 915

Min : 247 (Centre - Kléber)

Max : 902 (Le Blosne/Francisco Ferrer)



Source : DAS 35

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : CRECHES ET HALTES

Le nombre de places en crèche familiale continue de diminuer : de 308 en 2003, 278 en 2004 à 265 places en 2005.

Dans ce cadre, rappelons la fusion des crèches familiales Dolto et Marie Curie en crèche familiale Dolto en 2004 et, de même, la fusion des crèches familiales Champs Manceaux et Andorre en crèche familiale Champs d'Andorre.

Les crèches familiales ne sont pas implantées sur tous les quartiers.

Elles concernent principalement le quartier du Blosne (134 places).

Plus secondairement, elles sont présentes sur le quartier de :

- Villejean (42 places),
- Arsenal Cleunay (31 places),
- Maurepas – Patton (26 places),
- Francisco Ferrer - Vern – Poterie (21 places)
- et Les Longs Champs – Beaulieu (11 places).

Le nombre de places en crèche collective est stable, à 845 en 2005.

La capacité d'accueil des crèches parentales s'élève à 124 places en 2005.

En 2005, 1 496 familles de la ville étaient utilisatrices des crèches municipales.

Des évolutions sont à signaler pour l'année 2005 avec la mise en place de la Prestation de Service Unique (PSU). Un assouplissement des modalités d'accueil, avec notamment la possibilité d'accueil sur des temps partiels, a augmenté le nombre d'enfants accueillis au cours de la semaine même si le nombre de places demeure identique.

La capacité d'accueil des haltes-garderies associatives s'élève à 151.

Les capacités d'accueil pour les haltes-garderies dans les quartiers sont les suivantes :

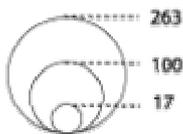
- Carrefour 18 : 18 places depuis septembre 2005 au lieu de 20 en 2004
- Champs Manceaux : 18 places depuis septembre 2005 au lieu de 20 en 2004
- Cleunay : 18 places depuis septembre 2005 au lieu de 13 places en 2004
- Landrel : 20 places depuis le 24 janvier 2006 au lieu de 18 places en 2005
- Maurepas : pas de changement toujours 20 places
- Les Longs Près : 13 places
- Villejean : 18 places depuis septembre 2005 au lieu de 20 en 2004

Ces changements ont eu lieu suite à la réorganisation des haltes en septembre 2005 et l'affectation des « volantes » à des postes attirés dans certaines haltes.

S'ajoute 43 places en haltes-garderies parentales.

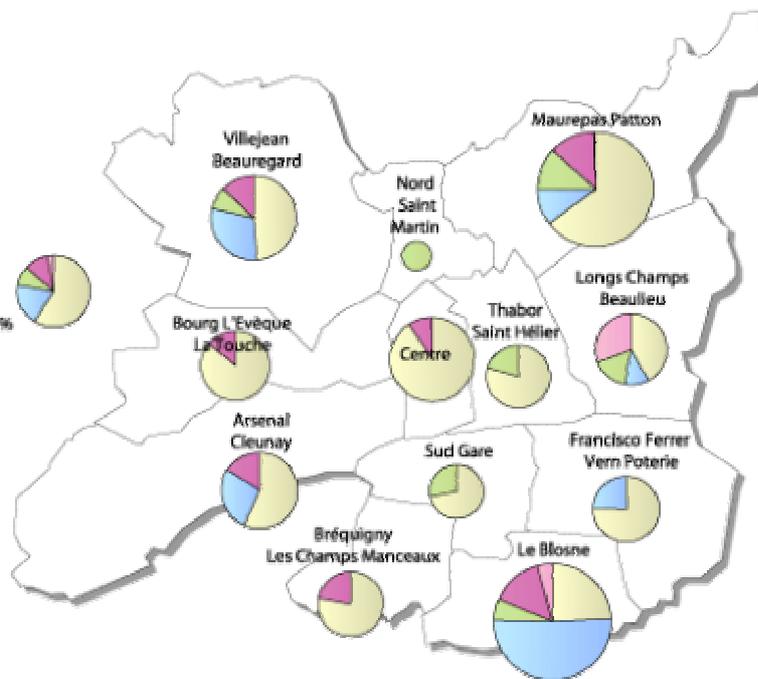
Capacité d'accueil des crèches et des haltes en 2005

Total Rennes : 1428
 Min : 17 (Nord Saint Martin)
 Max : 263 (Le Blossne)



Moyenne
 Crèches collectives : 59,2 %
 Crèches familiales : 18,6 %
 Crèches parentales : 8,7 %
 Haltes-garderies associatives : 10,6 %
 Haltes-garderies parentales : 3,0 %

- Crèches collectives
- Crèches familiales
- Crèches parentales
- Haltes-garderies associatives
- Haltes-garderies parentales



Source : Ville de Rennes, DAS35, ARCS, Parenboug, Carré rennais

L'OFFRE DE GARDE SUR RENNES METROPOLE

Capacité d'accueil chez les assistantes maternelles : quelles données disponibles ?

Exemple des CDAS de la Couronne Rennaise

Concernant les assistantes maternelles, plusieurs types de données sont tantôt disponibles, tantôt indisponibles.

Car selon l'angle où l'on aborde la question, les données chiffrées ne sont pas les mêmes.

Or il s'agit ici de répondre à la question :

Quelle est la capacité d'accueil réelle chez les assistantes maternelles par commune ?

La donnée la plus simple à comptabiliser est celle du nombre d'assistantes maternelles agréées par commune ainsi que le nombre d'agrément.

Cependant, parmi ces assistantes maternelles, certaines n'exercent plus ou sont ponctuellement indisponibles ; plusieurs situations se présentent :

- des assistantes maternelles en congé maternel,
- des assistantes en congé parental ne souhaitant pas garder d'enfants,
- des assistantes reprenant une autre activité salariée,
- des assistantes partant en retraite, ...

Elles gardent la validité de leur agrément sur ces périodes d'indisponibilité ponctuelle ou définitive.

Certains CDAS réalise des statistiques sans isoler ces assistantes maternelles mais privilégient le facteur « nombre de places disponibles » : ils mettent en évidence les assistantes maternelles disponibles n'ayant aucun enfant à garder et celles qui accueillent déjà des enfants mais ont encore au moins une place libre. On comprend bien l'intérêt de ce comptage pour les familles à la recherche d'une assistante maternelle. Cependant il ne distingue pas les assistantes maternelles momentanément retirées de celles qui accueillent des enfants et n'ont plus de places libres. On ne peut dans ce cas répondre à la question de la capacité d'accueil.

Suite à plusieurs échanges avec les CDAS de la couronne et suite à des recalculs que certains secrétariats ont accepté de réaliser, nous sommes finalement parvenus à une base communale¹ : le nombre d'assistantes maternelles actives (qu'elles aient encore des places disponibles ou non) mais nous n'avons pas connaissance du nombre de places que cela représente.

Questions complémentaires :

- quelles sont les données disponibles dans les quartiers rennais ?
- quelles sont les données dont dispose la CAF sur les assistantes maternelles ?

¹ Il manque l'information pour une seule commune : Saint-Jacques-de-la-Lande.

Assistantes maternelles dans la couronne rennaise

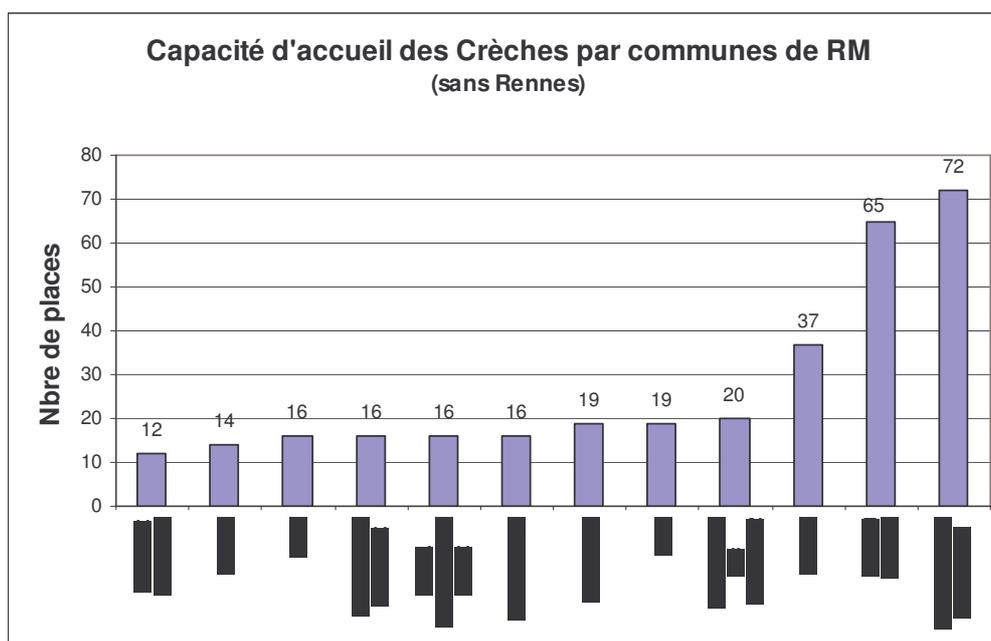
COMMUNE	TOTAL	dont inactive	En activité
NOUVOITOU	42	4	38
NOYAL / VILAINE (hors Rennes Métropole)	53	4	49
SAINT ARMEL	19	5	14
SAINT AUBIN DU PAVAIL (hors Rennes Métropole)	11	2	9
SERVON SUR VILAINE (hors Rennes Métropole)	44	1	43
THORIGNE FOUILLARD	52	14	38
VERN SUR SEICHE	90	13	77
ACIGNE	60	13	47
BRECE	26	1	25
CESSON-SEVIGNE	104	18	86
CHANCE (hors Rennes Métropole)	1	1	0
CHANTEPIE	62	6	56
CHATEAUGIRON (hors Rennes Métropole)	72	8	64
DOMLOUP (hors Rennes Métropole)	44	5	39
CDAS CCOURONNE RENNAISE EST	680	95	585

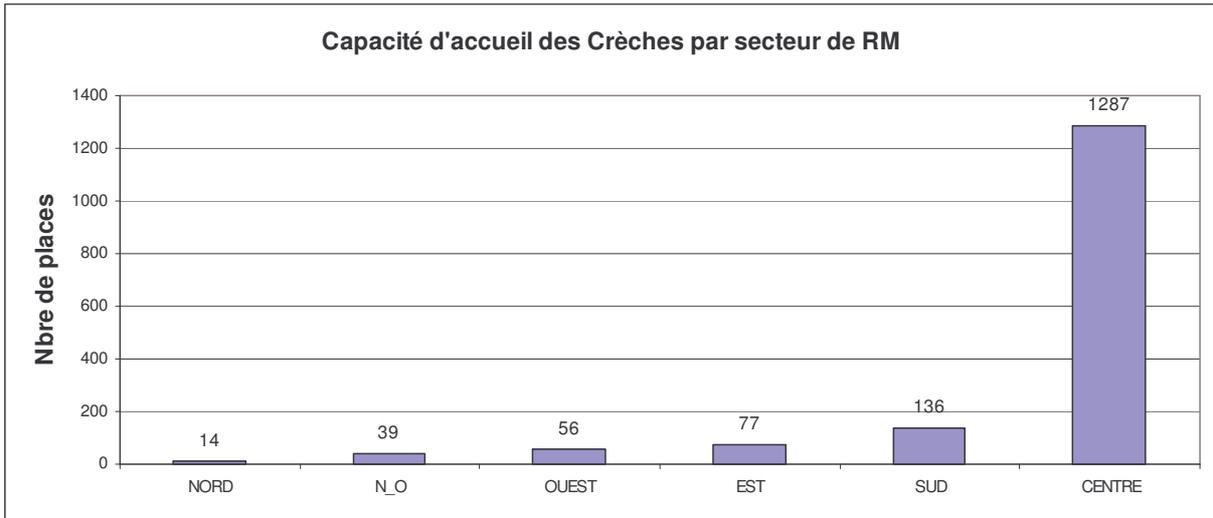
COMMUNE	TOTAL	dont inactive	En activité
BETTON	98	11	87
CHAVAGNE	43	5	38
CHEVAIGNE	23	4	19
CINTRE	28	6	22
CLAYES	9	1	8
GEVEZE	52	4	48
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	50	10	40
LA CHAPELLE THOUARAU	35	7	28
LE RHEU	68	13	55
LE VERGER	25	7	18
L'HERMITAGE	45	9	36
MONTGERMONT	29	4	25
MORDELLES	85	13	72
PACE	71	13	58
PARTHENAY DE BRETAGNE	15	1	14
ST GILLES	38	9	29
ST GREGOIRE	52	12	40
ST SULPICE LA FORET	11	3	8
VEZIN LE COQUET	31	1	30
CDAS COURONNE RENNAISE NORD OUEST	808	133	675

COMMUNE	TOTAL	dont inactive	En activité
BOURGBARRE	56	10	46
BRUZ	181	23	158
CHARTRES DE B.	73	6	67
CORPS NUDES	38	5	33
NOYAL CHATILLON	53	5	48
ORGERES	40	4	36
PONT PEAN	49	10	39
ST ERBLON	21	3	18
ST JACQUES	95	Non connu	Non connu
CDAS COURONNE SUD	606	-	-

Capacité d'accueil dans les crèches

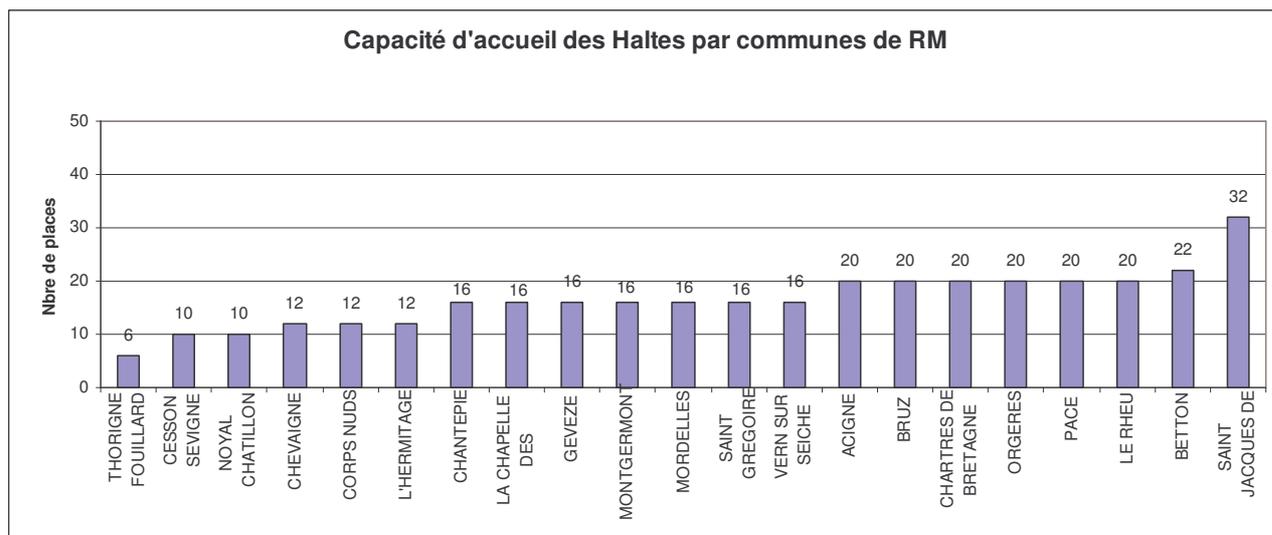
	Crèches familiales	Crèches Collectives	Crèches Parentales	Autres Crèches	Total Crèches
THORIGNE FOUILLARD	0	12	0	0	12
BETTON	0	0	14	0	14
BRUZ	0	0	16	0	16
CHARTRES DE BRETAGNE	0	0	16	0	16
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	0	0	16	0	16
SAINT ERBLON	0	0	16	0	16
MORDELLES	0	19	0	0	19
PACE	0	0	19	0	19
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	0	0	20	0	20
LE RHEU	0	21	16	0	37
CESSON SEVIGNE	0	44	0	21	65
SAINT JACQUES DE LA LANDE	40	32	0	0	72
RENNES	265	845	124	53	1287
RM	305	973	257	74	1609
Périphérie	40	128	133	21	322

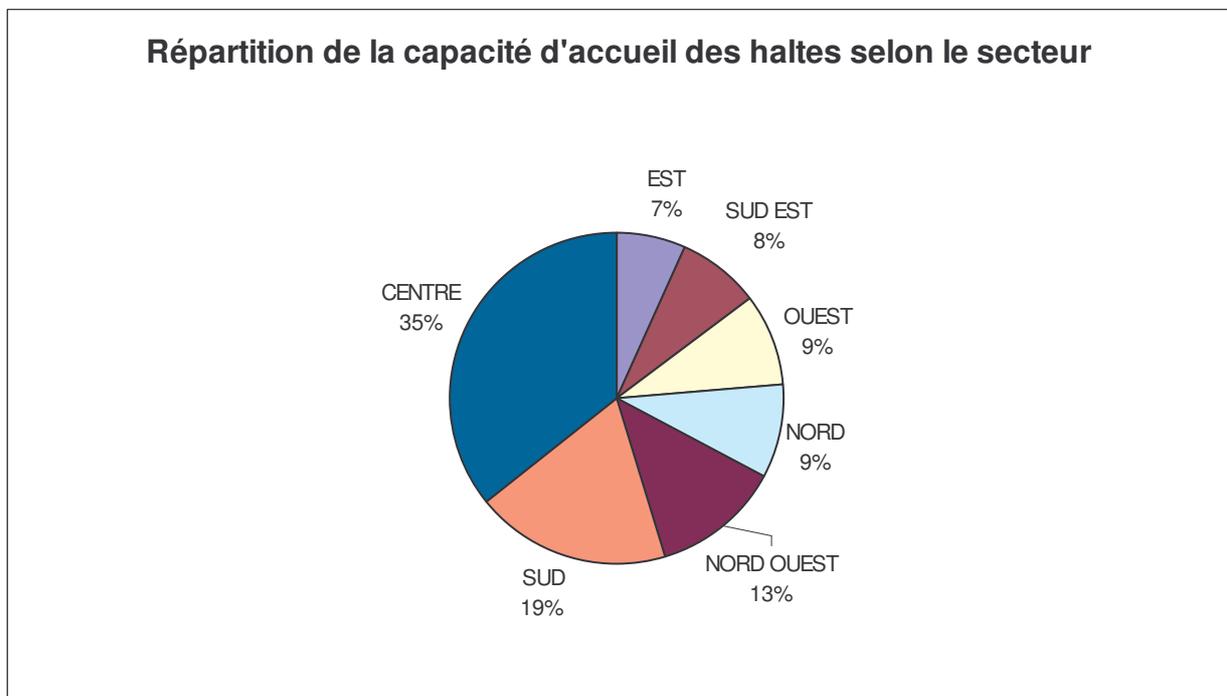
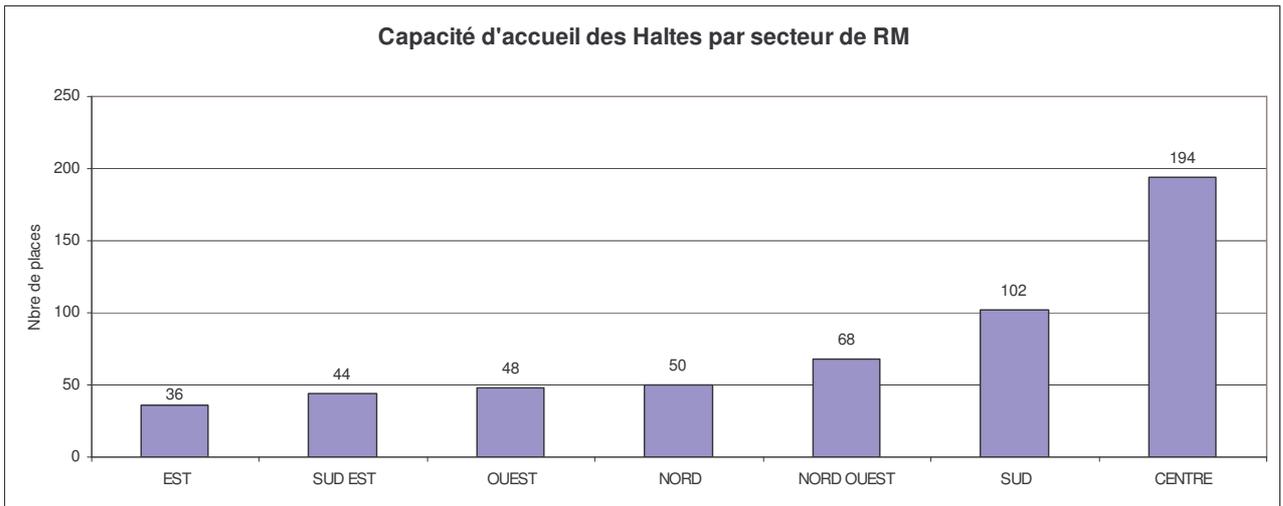




Capacité d'accueil dans les haltes-garderies

	Haltes Municipales	Haltes parentales ou associatives	Total Haltes
THORIGNE FOUILLARD	6	0	6
CESSON SEVIGNE	10	0	10
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	0	10	10
CHEVAIGNE	0	12	12
CORPS NUDES	0	12	12
L'HERMITAGE	0	12	12
CHANTEPIE	0	16	16
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	16	0	16
GEVEZE	16	0	16
MONTGERMONT	16	0	16
MORDELLES	0	16	16
SAINT GREGOIRE	16	0	16
VERN SUR SEICHE	0	16	16
ACIGNE	0	20	20
BRUZ	20	0	20
CHARTRES DE BRETAGNE	20	0	20
ORGERES	0	20	20
PACE	20	0	20
LE RHEU	20	0	20
BETTON	20	2	22
SAINT JACQUES DE LA LANDE	32	0	32
RENNES	0	194	194
RM	212	330	542
Périphérie	212	136	348





ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS ET BENEFICAIRES DE PRESTATIONS JEUNES ENFANTS

Rennes Métropole

POPULATION DE MOINS DE 3 ANS

(Sources : CAF et MSA)

L'agglomération Rennes Métropole compte au 31 décembre 2005, 12 430 enfants de moins de 3 ans (12 143 CAF et 287 MSA).

52% d'entre eux sont rennais (Rennes accueille 6 451 enfants de moins de 3 ans).

Une autre commune compte plus de 400 enfants de moins de 3 ans :

- Bruz (452)

Deux autres communes comptent entre 300 et 400 :

- Saint-Jacques-de-la-Lande (374)
- Cesson-Sévigné (366)

Viennent ensuite :

- Betton (267)
- Chartres-de-Bretagne (244)
- Mordelles (243)
- Vern-sur-Seiche (243)
- Le Rheu (242)
- Chantepie (212)
- Thorigné-Fouillard (208)
- Pacé (216)

NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

(Sources : CAF et MSA)

COMMUNE	Nb enfants - 3 ans
ACIGNE	203
BETTON	267
BOURGBARRE	135
BRECE	80
BRUZ	452
CESSON SEVIGNE	366
CHANTEPIE	212
LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	136
LA CHAPELLE THOUARAU	72
CHARTRES DE BRETAGNE	244
CHAVAGNE	174
CHEVAIGNE	62
CINTRE	109
CLAYES	42
CORPS NUDS	141
GEVEZE	138
L'HERMITAGE	158
MONTGERMONT	111
MORDELLES	243
NOUVOITOU	109
NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	167
ORGERES	124
PACE	216
PARTHENAY DE BRETAGNE	89
RENNES	6 451
LE RHEU	242
SAINT ARMEL	82
SAINT ERBLON	82
SAINT GILLES	120
SAINT GREGOIRE	190
SAINT JACQUES DE LA LANDE	374
SAINT SULPICE LA FORET	68
THORIGNE FOUILLARD	208
LE VERGER	66
VERN SUR SEICHE	243
VEZIN LE COQUET	124
PONT-PEAN	122

LES PRESTATIONS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

(Source CAF)

A compter du 1^{er} janvier 2004, la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) concerne les familles allocataires accueillant un enfant (né ou adopté) et remplissant les conditions d'attribution. Cette prestation remplace progressivement l'APJE (Allocation Pour Jeune Enfant), l'AAD (l'Allocation d'Adoption), l'AGED (l'Allocation de Garde d'Enfant à Domicile), l'AFEAMA (l'Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle) et l'APE (l'Allocation Parentale d'Education). Ces allocations ne sont plus attribuées pour toute naissance ou adoption à compter du 1^{er} janvier 2004. Les familles qui les perçoivent continuent d'en être bénéficiaires. Mais si une naissance ou adoption survient, la PAJE se substitue à ces prestations.

Ainsi, la montée en charge de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant va provoquer une baisse régulière de l'APJE, l'AAD, l'AGED, l'AFEAMA et l'APE jusqu'en 2007, date à laquelle ces cinq prestations auront disparu. Jusqu'à cette date, les deux systèmes continueront à cohabiter, mais avec des barèmes et des critères d'éligibilité différents (cf. méthodologie).

Les barèmes et les critères d'éligibilité varient d'une prestation à l'autre, aucune comparaison ni aucun calcul (somme, pourcentage...) n'est possible.

Sur les 8 057 bénéficiaires de la PAJE au 31 décembre 2005, 53% habitaient Rennes (4 312 bénéficiaires).

Trois communes comptent plus de 200 bénéficiaires :

- Bruz (276)
- Saint-Jacques-de-la-Lande (261)
- Cesson-Sévigné (213)

Treize communes comptent entre 100 et 200 bénéficiaires de la PAJE :

- Betton (164)
- Mordelles (160)
- Chartres-de-Bretagne (156)
- Vern-sur-Seiche (152)
- Le Rheu (150)
- Thorigné-Fouillard (140)
- Chantepie (140)
- Pacé (136)
- Acigné (135)
- Saint-Grégoire (110)
- Chavagne (109)
- Noyal-Chatillon-sur-Seiche (106)
- L'Hermitage (103)

PAJE COMPLEMENT MODE DE GARDE – AFEAMA - AGED

Rennes Métropole compte 2 686 bénéficiaires de la PAJE Complément Mode de Garde Assistante Maternelle ; 36% sont des allocataires rennais.

L'agglomération accueille également 2 713 bénéficiaires de l'AFEAMA ; 29% habitent Rennes.

La garde à domicile d'un enfant de moins de 3 ans concerne 172 bénéficiaires de la PAJE – Complément Mode de Garde à Domicile (52% sont des Rennais) et 493 bénéficiaires de l'AGED (48% sont des Rennais).

COMPLEMENT LIBRE CHOIX D'ACTIVITE ET ALLOCATION PARENTALE D'EDUCATION

Le complément libre choix d'activité concerne 2 344 bénéficiaires dont 42% habitent Rennes. Les familles ayant opté pour un congé parental sont plus nombreuses dans les communes hors Rennes.

De la même manière, les bénéficiaires de l'APE sont majoritaires hors Rennes ; ils sont au total 1068 et 38% habitent Rennes (410).

En dehors de Rennes, les communes comptant le plus de bénéficiaires de ces aides sont :

- Bruz (95 de la PAJE Libre Choix Complément d'Activité ; 56 de l'APE)
- Cesson-Sévigné (81 ; 42)
- Betton (68 ; 22)
- Saint-Jacques-de-la-Lande (66 ; 30)
- Thorigné-Fouillard (60, 17)
- Vern-sur-Seiche (58, 25)
- Le Rheu (57, 24)
- Acigné (57, 28)
- Pacé (53, 27)
- Mordelles (53, 23)
- Bourgbarré (52, 9)

Les quartiers rennais : Extrait du Tableau de Bord Social 2005

Les données issues du recensement, nous avaient permis d'observer que globalement, le nombre d'enfants résidant sur la Ville est inférieur au nombre d'enfants nés sur la Ville (INSEE RP 99). Cette différence nous indiquait déjà le départ des familles vers d'autres communes. Ce phénomène qui s'observe de façon globale sur la Ville de Rennes, est particulièrement accentué dans les quartiers du centre qui comprennent peu de grands logements.

Cependant cette observation peut être modérée en 2005, année pour laquelle on observe une hausse du nombre de familles.

Au final les quartiers comprenant le plus d'enfants de moins de 3 ans (familles allocataires CAF) sont Le Blosne (879 enfants, soit 13.8% de l'ensemble de la ville) et Maurepas – Patton (710 enfants, soit 11.2%).

Viennent ensuite, les quartiers de Francisco Ferrer - Vern – Poterie (658, soit 10.4%) et Thabor - Saint Héliier (608, soit 9.6%).

Villejean – Beaugard arrive en cinquième position (560, soit 8.8%). Deux autres quartiers comprennent plus de 500 enfants de moins de 3 ans : Sud Gare (527, soit 8.3%), Bréquigny - Les Champs Manceaux (508, soit 8%).

Arsenal Cleunay et Centre – Colombier comptent entre 450 et 500 enfants de moins de 3 ans (486, soit 7.6% pour Arsenal Cleunay et 454 pour Centre – Colombier soit 7.1%).

Bourg l'Evêque - La Touche et Les Longs Champs - Beaulieu indique des chiffres inférieurs à 400 (386 pour Bourg l'Evêque - La Touche, soit 6.1% et 339 pour Les Longs Champs – Beaulieu, soit 5.3%).

Nord Saint Martin compte 240 enfants de moins de 3 ans au 31/12/2005.

Les iris comprenant le plus d'enfants de moins de 3 ans sont :

- Cimetière du Nord (Nord Saint Martin) : 188
- Le Landrel Est - Les Hautes Ourmes (Le Blosne) : 137
- La Mabilais (Arsenal Cleunay) : 135
- Torigné Ouest (Le Blosne) : 133
- Le Gast Est (Maurepas – Patton): 125
- Torigné Est (Le Blosne) : 121
- Cleunay Est (Arsenal Cleunay) : 121
- La Poterie Sud (Francisco Ferrer - Vern – Poterie) : 117
- Cleunay Ouest (Arsenal Cleunay) : 110
- Beaugard (Villejean – Beaugard) : 110
- Brno (Maurepas Patton) : 108
- La Poterie Nord (Francisco Ferrer - Vern – Poterie) : 107
- Saint Benoît (Le Blosne) : 106
- Arsenal (Arsenal Cleunay) : 106
- Le Landrel Ouest (Le Blosne) : 104
- Emile Bernard (Maurepas – Patton) : 104
- Parc de Maurepas (Les Longs Champs - Beaulieu) : 102
- Canada (Bréquigny - Les Champs Manceaux) : 102
- Suisse (Le Blosne) : 101

LES PRESTATIONS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

La PAJE intègre la prime à la naissance ou à l'adoption, l'allocation de base, un complément de libre choix d'activité et un complément de libre choix de mode de garde. A la fin de l'année 2005, le nombre total de bénéficiaires rennais de la PAJE s'élève à 4 312 (2 284 fin 2004).

Ils résident le plus souvent au sein des quartiers du Blosne (590 bénéficiaires, soit 14% des rennais bénéficiaires de la PAJE), de Maurepas (499, soit 12% des rennais bénéficiaires de la PAJE), Francisco Ferrer Vern Poterie (425, soit 10% des rennais bénéficiaires de la PAJE) et Thabor Saint-Hélier (415, soit 10% des rennais bénéficiaires de la PAJE).

Ils sont également nombreux au sein des quartiers Sud Gare (365, soit 8%), Villejean – Beauregard (360, soit 8%), Bréquigny (342, soit 8%) et Arsenal Cleunay (335, soit 8%).

Parmi les bénéficiaires de la PAJE, certains sont particulièrement concernés par le **complément de libre choix de mode de garde** qui s'applique aux familles faisant garder un enfant de moins de 6 ans par une assistante maternelle agréée ou par une garde à domicile. Il remplace progressivement l'AGED et l'AFEAMA.

GARDE CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE

A la fin de l'année 2005, le **complément de libre choix de mode de garde Assistante Maternelle concerne 961 bénéficiaires**. Ils résident en premier lieu sur le quartier Francisco Ferrer Vern Poterie (126 bénéficiaires, soit 13% des rennais bénéficiaires de ce complément) et Thabor Saint-Hélier (121 bénéficiaires, soit 13%).

Ils sont également bien représentés au sein des quartiers Sud Gare (108 bénéficiaires, soit 11% des rennais bénéficiaires de ce complément).

Trois quartiers rennais rassemblent environ 9% des bénéficiaires de la ville : Arsenal Cleunay (91 bénéficiaires), Centre – Colombier (85 bénéficiaires) et Maurepas (83 bénéficiaires).

Parallèlement, **787 familles sont bénéficiaires de l'AFEAMA** (de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée). Elles sont les plus nombreuses sur le quartier Francisco Ferrer Vern Poterie qui rassemble 17% de ces bénéficiaires, puis sur le quartier Sud Gare (11% des bénéficiaires de l'AFEAMA).

GARDE A DOMICILE

Le **complément de libre choix de mode de garde à domicile touche 89 bénéficiaires en décembre 2005**. Les quartiers principalement concernés sont Thabor - Saint Hélier (19 bénéficiaires), Centre – Colombier (15 bénéficiaires), Arsenal Cleunay (13 bénéficiaires) et Sud Gare (12 bénéficiaires).

A la fin de l'année 2005, Rennes dénombre 237 familles bénéficiaires de l'AGED. Elles sont les plus nombreuses sur le quartier Thabor Saint Hélier qui rassemble 27% de ces bénéficiaires, tandis qu'il ne comprend que 9.6% des enfants de moins de 3 ans de la ville (dans les familles allocataires CAF).

Quatre autres quartiers comprennent plus de 20 bénéficiaires de l'AGED : Sud Gare (28 bénéficiaires), Centre – Colombier (28 bénéficiaires), Arsenal Cleunay (24 bénéficiaires), Francisco Ferrer - Vern – Poterie (23 bénéficiaires).

COMPLEMENT LIBRE CHOIX D'ACTIVITE ET ALLOCATION PARENTALE D'EDUCATION

Les bénéficiaires de la PAJE complément d'activité sont au nombre de 993 en décembre 2005.

Les quartiers comportant le plus de personnes en congé parental bénéficiaires de la PAJE sont Francisco Ferrer - Vern – Poterie (137 bénéficiaires, soit 14% des bénéficiaires rennais), Maurepas – Patton (119, soit 12%), Le Blosne (115, soit 12%).

Viennent ensuite les quartiers de Thabor - Saint Héliier (97, soit 10%) et Sud Gare (89, soit 9%).

La ville compte également **410 bénéficiaires de l'APE**. Ils sont également les plus nombreux sur Francisco Ferrer Vern Poterie, qui comprend 15% de ces bénéficiaires. Le quartier du Blosne regroupe 14% des bénéficiaires de l'APE.

FAMILLES AYANT EMIS AU MOINS UNE DEMANDE POUR UNE PLACE EN CRECHE DE LA VILLE DE RENNES EN 2005

L'étude porte sur des fichiers fournis conjointement par le Service des Crèches et le Service Informatique de la Ville de Rennes. Ils concernaient l'ensemble des familles ayant émis au moins une demande de place en crèche au cours de l'année 2005 sur l'ensemble des 6 instances. Une même famille a pu émettre plusieurs choix, plusieurs demandes (deux enfants) et réitérer sa demande à l'occasion de plusieurs instances. Un travail préalable a permis d'écartier tous les doublons possibles.

Au final, l'observation concerne 1 499 familles et 1 514 enfants.

CODE Q	Quartier	Nb de familles	%	Nb d'enfants concernés	%
Q01	Centre - Colombier	156	10,4%	157	10,4%
Q02	Thabor Saint-Hélier	177	11,8%	179	11,8%
Q03	Bourg L'Evêque - La Touche	117	7,8%	119	7,9%
Q04	Nord Saint Martin	32	2,1%	33	2,2%
Q05	Maurepas Patton	145	9,7%	148	9,8%
Q06	Longs Champs - Beaulieu	83	5,5%	83	5,5%
Q07	Francisco Ferrer - Vern Poterie	175	11,7%	177	11,7%
Q08	Sud Gare	113	7,5%	114	7,5%
Q09	Arsenal Cleunay	127	8,5%	127	8,4%
Q10	Villejean - Beauregard	96	6,4%	96	6,3%
Q11	Le Blosne	127	8,5%	127	8,4%
Q12	Bréquigny - Les Champs Manceaux	91	6,1%	91	6,0%
	Hors Rennes	60	4,0%	63	4,2%
	Total	1 499	100%	1514	100%

60 familles (4% de l'ensemble) ne sont pas rennaises au moment de la demande.

Les deux quartiers connaissant les nombres les plus importants de familles émettant une demande de place en crèche sont :

- Thabor Saint Hélier (177 familles, soit 11.8% de l'ensemble des demandes),
- et Francisco Ferrer Vern Poterie (175 familles, soit 11.7%).

Deux quartiers comprennent près de 150 familles ayant exprimé au moins une demande en 2005 :

- Centre Colombier (156),
- et Maurepas – Patton (145).

Avec un nombre de familles compris entre 110 et 130 familles, les quartiers se situant au 3^{ème} rang sont :

- Arsenal Cleunay (127),
- Le Blosne (127),
- Bourg l'Evêque La Touche (117),
- et Sud Gare (113).

Regard sur les iris

Les iris comprenant le plus de familles ayant émis une demande pour une place en crèche en 2005 sont :

Quartier	Iris	Nb de familles
Q9	LA MABILAIS	47
Q7	LA POTERIE SUD	35
Q2	SAINT HELIER	33
Q2	LAENNEC DUPONT DES LOGES	33
Q5	LE GAST EST*	30
Q3	MAIL	29
Q7	CROIX SAINT HELIER	29
Q3	STADE RENNAIS	28
Q9	ARSENAL	28

Q5	EMILE BERNARD	27
Q7	FRANCISCO FERRER	26
Q7	LA POTERIE NORD	25
Q9	CLEUNAY EST *	25
Q9	CLEUNAY OUEST*	25

* Territoires prioritaires du Contrat de Ville

Nombre d'enfants inscrits (au moins une demande) pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans au 31/12/2005 (familles allocataires CAF)

Il s'agit ici de relativiser le nombre de demandes par quartier au regard du nombre d'enfants de moins de 3 ans résidant sur les quartiers.

CODE Q	Quartier	Nb d'enfants concernés	Nb enf - 3 ans Familles allocataires CAF	%
Q01	Centre - Colombier	157	454	34,6%
Q02	Thabor Saint-Hélier	179	608	29,4%
Q03	Bourg L'Evêque - La Touche	119	386	30,8%
Q04	Nord Saint Martin	33	240	13,8%
Q05	Maurepas Patton	148	710	20,8%
Q06	Longs Champs - Beaulieu	83	339	24,5%
Q07	Francisco Ferrer - Vern Poterie	177	658	26,9%
Q08	Sud Gare	114	527	21,6%
Q09	Arsenal Cleunay	127	482	26,3%
Q10	Villejean - Beauregard	96	560	17,1%
Q11	Le Blosne	127	879	14,4%
Q12	Bréquigny - Les Champs Manceaux	91	508	17,9%
VDR	Rennes	1514	6351	23,8%

Ce ratio permet de mettre en évidence les disparités selon les quartiers :

Trois quartiers viennent en tête avec des taux supérieurs proches ou supérieurs à 29% :

- Centre Colombier
- Bourg l'Evêque La Touche
- Thabor Saint Hélier

Egalement sont au dessus de la moyenne rennaise :

- Francisco Ferrer Vern Poterie
- Arsenal Cleunay
- Les Longs Champs Beaulieu

Les quartiers présentant les taux les plus bas sont :

- Nord Saint Martin
- Le Blosne

Puis

- Villejean – Beauregard
- Bréquigny - Les Champs Manceaux

Enfin Sud Gare et Maurepas – Patton présentent des taux légèrement inférieurs à la moyenne rennaise.

Regard sur les iris

Rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans, le taux d'inscrits en crèches est le plus important (plus de 33%) dans les iris :

Q02 SAINT HELIER
Q01 HOTEL DIEU
Q03 RUE DE BREST OUEST
Q01 DALLE DU COLOMBIER
Q02 PARIS OUEST MARTENOT
Q01 HOICHE
Q01 LIBERTE CHAMP DE MARS
Q01 PARLEMENT
Q01 VIEUX SAINT ETIENNE
Q02 LAENNEC DUPONT DES LOGES
Q01 SAINT LOUIS
Q09 LA MABILAIS
Q03 MAIL
Q03 PORT CAHOURS
Q07 CROIX SAINT HELIER

Parmi l'ensemble des iris seuls deux d'entre eux appartenant au territoire prioritaire présentent un taux légèrement supérieur à la moyenne rennaise :

Q12 HENRI FREVILLE SUD OUEST
Q05 LE GAST EST

Les crèches souhaitées par les familles selon les quartiers :

(Demande effectuée sur la dernière instance ; choix n°1)

L'idée initiale était de vérifier si les familles émettent un choix pour les crèches situées à proximité de leur habitation. Cependant l'analyse des fichiers des inscrits ne pourra pas répondre à cette question, car le service des crèches demande aux familles de « choisir » la crèche de leur secteur. D'autres choix, comme la proximité de la crèche à leur lieu de travail ne peuvent pas s'exprimer ici, même si quelques exceptions existent.

Nous observons quand même la part des familles choisissant une crèche implantée dans leur quartier. Par ailleurs, nous recherchons l'iris des familles dont le choix se porte pour une crèche d'un quartier voisin. Nous appelons ainsi « choix de proximité » : les choix concernant des structures du quartier ou choix de structure d'un quartier voisin lorsque l'iris dans lequel habite la famille est directement voisin du quartier où se localise la crèche. Dans ce cas la notion de proximité est particulièrement restreinte puisque nous ne comptons que les iris touchant le quartier de la crèche.

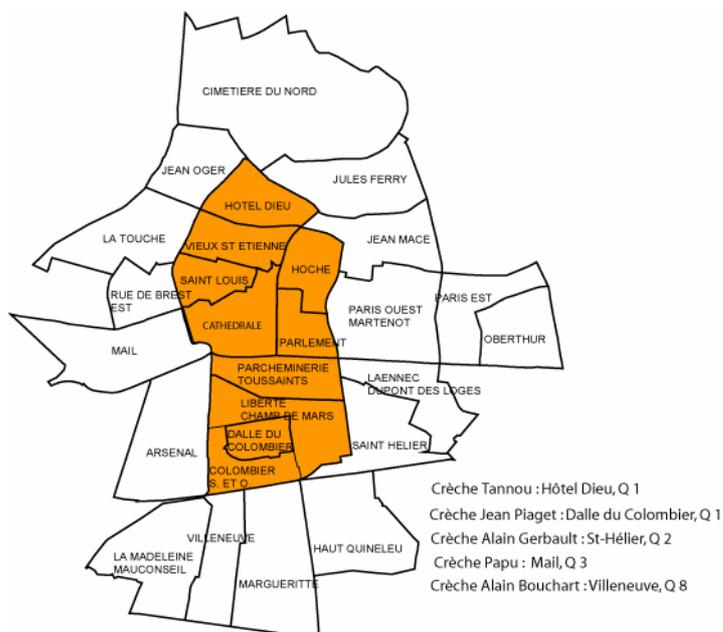
Etant donné l'obligation faite aux familles d'opter pour la crèche de leur secteur, le choix n°1 se porte donc à plus de 80% sur une structure à proximité de leur habitation. L'intérêt de cette observation pourra résider dans la comparaison avec le fichier des utilisateurs.

Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Centre – Colombier (Q01)

Q crèche	Choix 1	Familles Q01	%
Q01	CC TANNOU	69	44,2%
Q01	CC JEAN PIAGET	54	34,6%
Q02	CC ALAIN GERBAULT	9	5,8%
Q03	CC PAPU	8	5,1%
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat.	-
Q09	CC MARION DU FAOUET	S.stat.	-
Q09	CF MARION DU FAOUET	S.stat.	-
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat.	-
Q10	CF VILLEJEAN	S.stat.	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat.	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S.stat.	-
Q05	CF FRANCOISE DOLTO	S.stat.	-
VDR	Total	156	100%

Près de 79% des familles du quartier Centre – Colombier ont choisi une crèche de leur quartier. Les familles ayant choisi la crèche Alain Gerbault habitent les iris voisins du quartier Thabor Saint Héliier (Parlement, Parcheminerie Toussaint et Liberté Champ de Mars). De même les familles ayant exprimé leur choix pour la crèche Papu habitent dans un iris proche du quartier Bourg l'Evêque la Touche (Saint Louis et Cathédrale).

Au final 88% des familles ont émis un « choix » de proximité à leur logement.



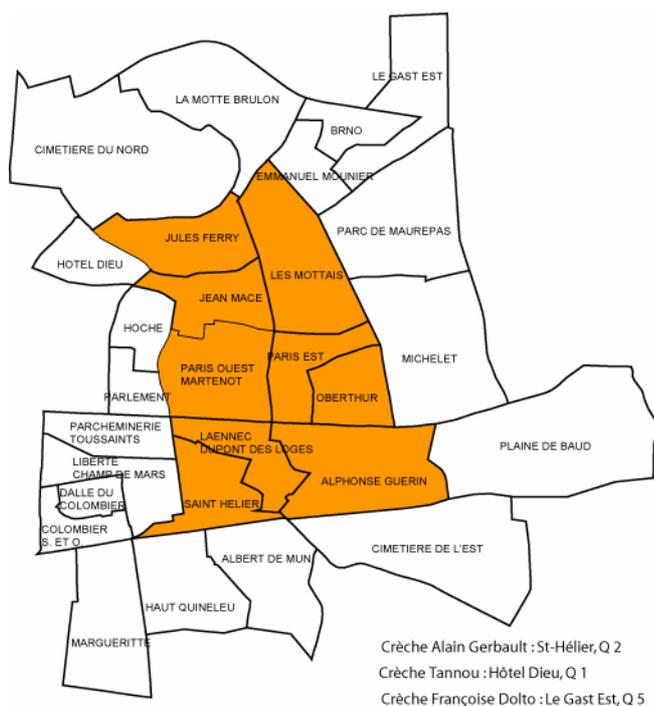
Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Thabor - Saint Héliier (Q02)

Q crèche	Choix 1	Familles Q02	%
Q02	CC ALAIN GERBAULT	124	70,1%
Q01	CC TANNOU	17	9,6%
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	15	8,5%
Q01	CC JEAN PIAGET	S. stat.	-
Q07	CC POTERIE	S. stat.	-
Q09	CC MARION DU FAOJET	S. stat.	-
Q07	CF POTERIE	S. stat.	-
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S. stat.	-
Q05	CC ANNIE FRATELLINI	S. stat.	-
Q03	CC BROCELIANDE	S. stat.	-
Q06	CC JEAN ROSTAND	S. stat.	-
Q05	CC MARIE CURIE	S. stat.	-
Q03	CC PAPU	S. stat.	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S. stat.	-
Q05	CF FRANCOISE DOLTO	S. stat.	-
Q06	CF JEAN ROSTAND	S. stat.	-
Q09	CF MARION DU FAOJET	S. stat.	-
VDR	Total	177	100%

Les familles du quartier Thabor - Saint Héliier ayant opté pour une crèche du quartier sont largement majoritaires. Ceux qui choisissent la crèche Tannou viennent en premier lieu de l'iris voisin Jules Ferry puis de l'iris Jean Macé.

Les familles ayant choisi la crèche Dolto viennent en premier lieu de l'iris voisin du quartier de Maurepas, les Mottais.

Le « choix » de proximité concerne 82% des familles.

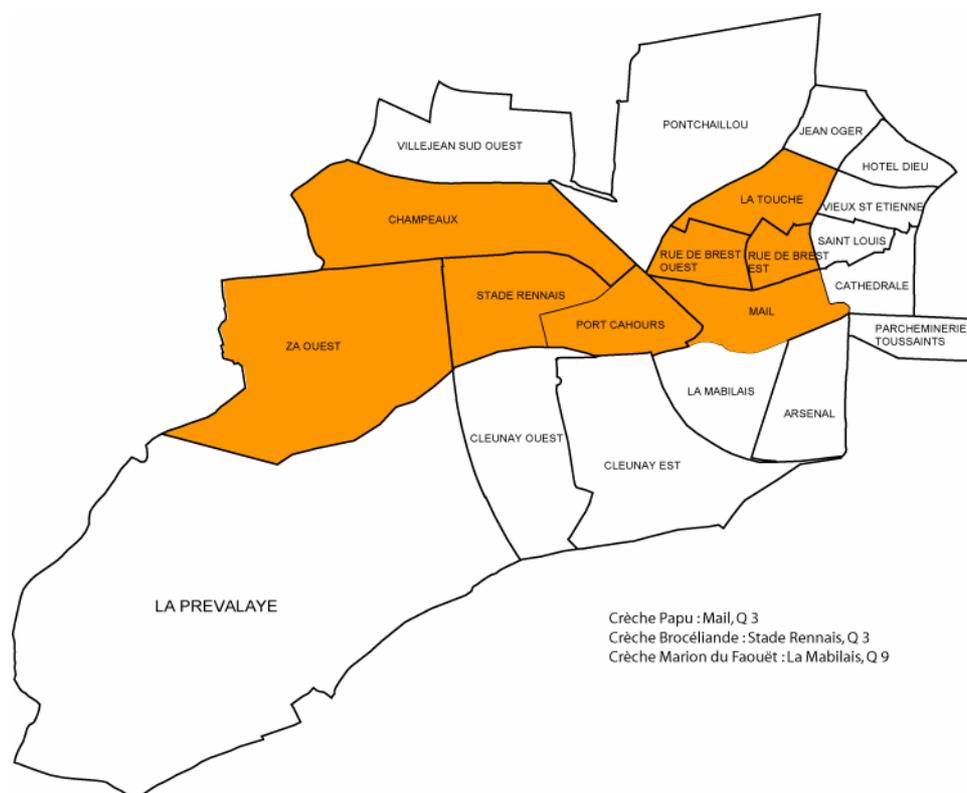


Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Bourg l'Evêque - La Touche (Q03)

Q crèche	Choix 1	Familles Q03	%
Q03	CC PAPU	55	47,0%
Q09	CC MARION DU FAOUE	25	21,4%
Q03	CC BROCELIANDE	23	19,7%
Q09	CF MARION DU FAOUE	S.stat.	-
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat.	-
Q01	CC TANNOU	S.stat.	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S.stat.	-
Q10	CF VILLEJEAN	S.stat.	-
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	S.stat.	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat.	-
VDR	Total	117	100%

Plus des 2/3 des familles du quartier Bourg l'Evêque - La Touche ont choisi une crèche du quartier. Celles qui ont émis une préférence pour la crèche Marion du Faouët (quartier Cleunay) habitent toutes les iris voisins du quartier de Cleunay : Port Cahours, Stade Rennais et le Mail. Celles qui ont opté pour la crèche Jean Piaget (quartier Centre) habitent l'iris Mail.

Le « choix » de proximité concerne donc sur ce quartier 91% des familles.

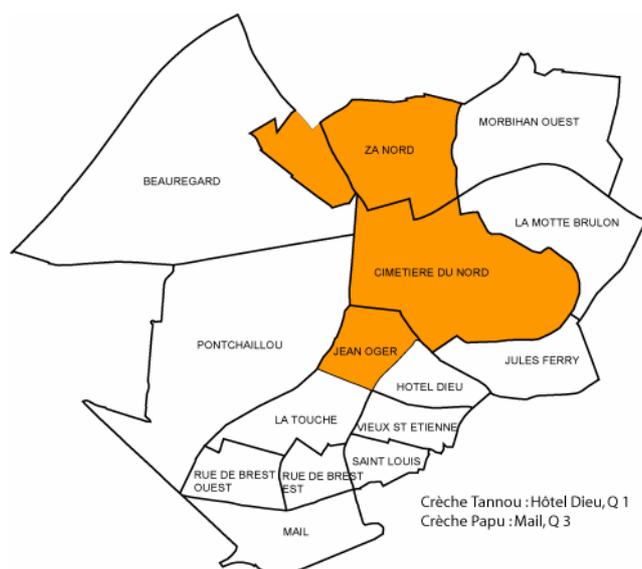


Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Nord Saint Martin (Q04)

Q crèche	Choix 1	Familles Q04
Q01	CC TANNOU	13
Q03	CC PAPU	5
Q10	CF VILLEJEAN	S.stat
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	S.stat
Q09	CC MARION DU FAOJET	S.stat
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat
Q10	CC BEAUREGARD	S.stat
Q06	CF JEAN ROSTAND	S.stat
VDR	Total	32

Le quartier Nord Saint Martin ne compte pas de crèche collective (il comprend une crèche parentale).

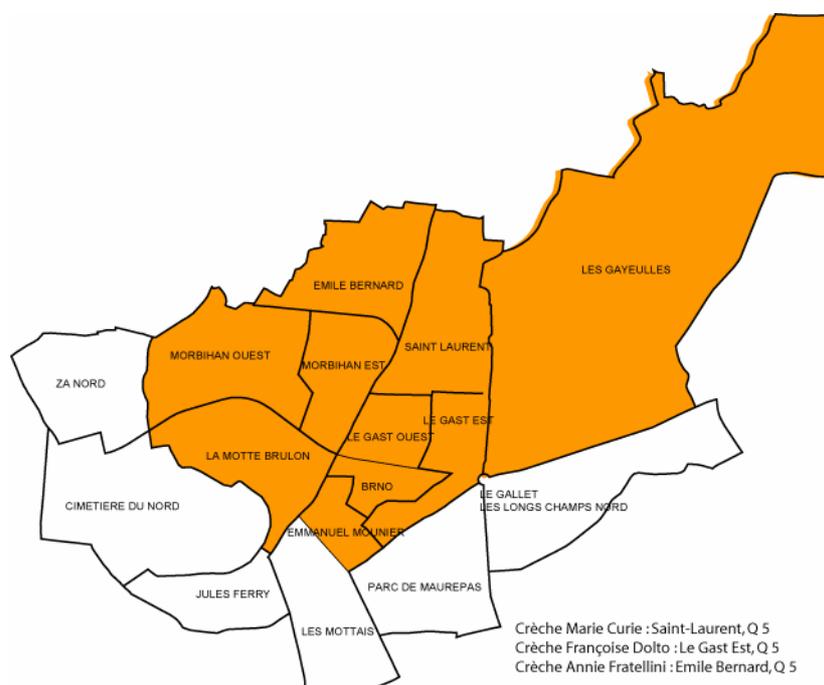
On remarque que le choix des familles se porte sur les crèches des quartiers voisins. Les familles optant pour la crèche Tannou (quartier Centre) habitent presque toutes l'iris Cimetière du Nord tandis que celles qui optent pour la crèche Papu habitent l'iris Jean Ogée.



Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Maurepas – Patton (Q05)

Q crèche	Choix 1	Familles Q05	%
Q05	CC MARIE CURIE	45	31,0%
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	43	29,7%
Q05	CC ANNIE FRATELLINI	32	22,1%
Q05	CF FRANCOISE DOLTO	10	6,9%
Q11	CC WALLON-LANDREL	S.stat.	-
Q10	CF VILLEJEAN	S.stat.	-
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat.	-
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat.	-
Q10	CC BEAUREGARD	S.stat.	-
Q06	CC JEAN ROSTAND	S.stat.	-
Q03	CC PAPU	S.stat.	-
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat.	-
Q09	CF MARION DU FAOJET	S.stat.	-
VDR	Total	145	100%

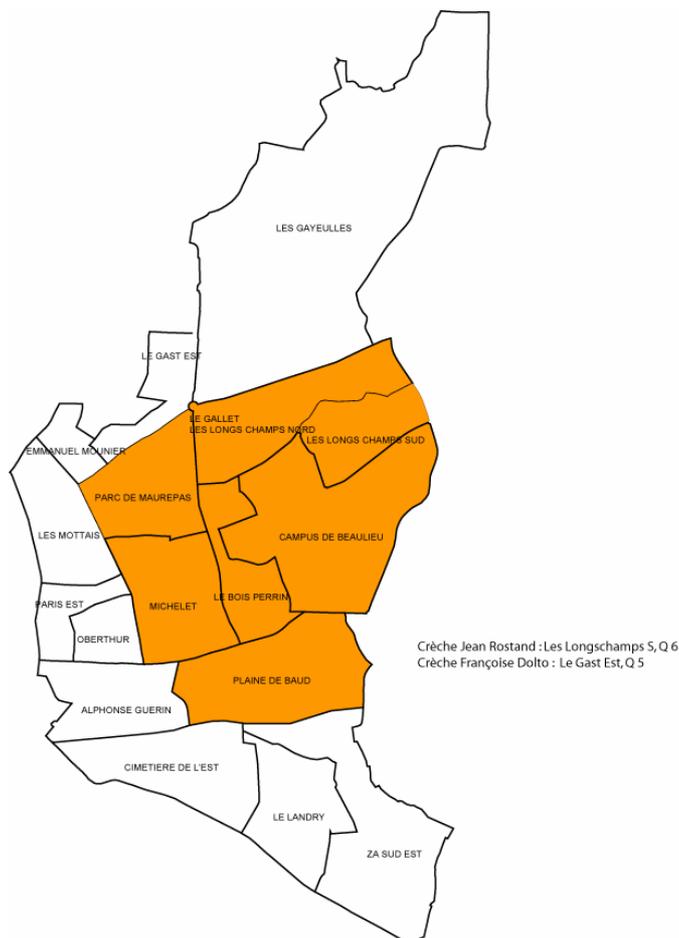
Près de 90% des « choix » des familles se portent sur une crèche du quartier. Le quartier semble d'autant plébiscité qu'il comporte plusieurs crèches.



Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Les Longs Champs – Beaulieu (Q06)

Q crèche	Choix 1	Familles Q06	%
Q06	CC JEAN ROSTAND	34	41,0%
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	21	25,3%
Q06	CF JEAN ROSTAND	7	8,4%
Cesson	CC CALAÏS	5	6,0%
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat.	-
Q06	CC LE LAC	S.stat.	-
Q05	CF FRANCOISE DOLTO	S.stat.	-
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat.	-
Q03	CC BROCELIANDE	S.stat.	-
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat.	-
Q01	CC TANNOU	S.stat.	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S.stat.	-
VDR	Total	83	100%

53% des familles du quartier les Longs Champs - Beaulieu choisissent une crèche de leur quartier. **Cependant l'observation précise des autres choix indique que 87% des familles émettent un « choix » de proximité** : les familles ayant choisi la crèche Françoise Dolto viennent principalement de l'iris Parc de Maurepas (secondairement des Longs Champs Nord). C'est le cas également des familles qui émettent le choix de la crèche Marie Curie. Les familles optant pour la crèche Calais à Cesson-Sévigné habitent presque toutes l'iris Les Longs Champs Sud.



Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Francisco Ferrer - Vern – Poterie (Q07)

Q crèche	Choix 1	Familles Q07	%
Q07	CC POTERIE	113	64,6%
Q07	CF POTERIE	22	12,6%
Q11	CC WALLON-LANDREL	16	9,1%
Q11	CF WALLON-LANDREL	5	2,9%
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat.	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S.stat.	-
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat.	-
Q03	CC PAPU	S.stat.	-
Q10	CC BEAUREGARD	S.stat.	-
Q03	CC BROCELIANDE	S.stat.	-
Cesson	CC CALAÏS	S.stat.	-
Q09	CC MARION DU FAOUE	S.stat.	-
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat.	-
Q01	CC TANNOU	S.stat.	-
VDR	Total	175	100%

77% des familles du quartier Francisco Ferrer - Vern – Poterie postulant à une crèche choisissent une crèche de leur quartier. Celles qui choisissent Henri Wallon (Le Blosne) viennent majoritairement de l'iris voisin Fernand Jacq, puis secondairement Francisco Ferrer. Les familles qui choisissent la crèche Alain Bouchart (Sud Gare) font également un choix de proximité.

Au total 85% des familles du quartier Francisco Ferrer - Vern – Poterie émettent un « choix » de proximité.

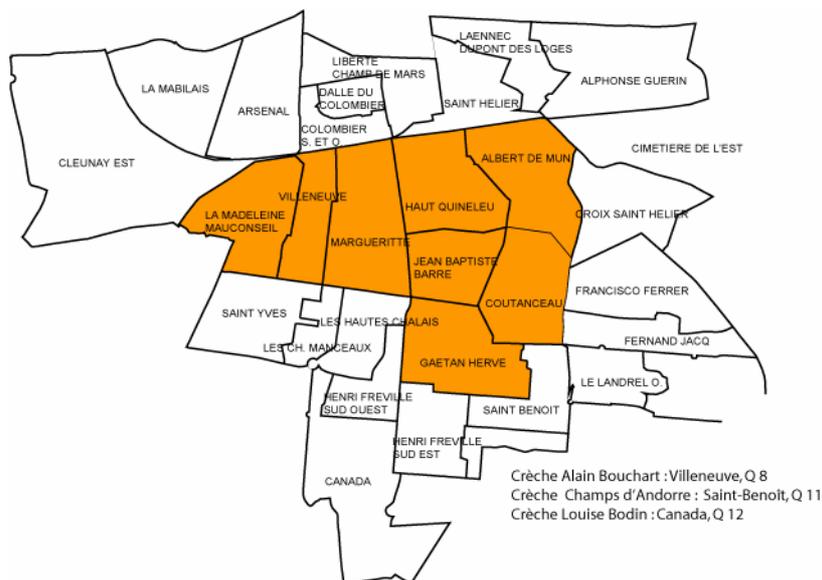


Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Sud Gare (Q08)

Q crèche	Choix 1	Familles Q08	%
Q08	CC ALAIN BOUCHART	84	74,3%
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	13	11,5%
Q12	CC LOUISE BODIN	6	5,3%
Q11	CC WALLON-LANDREL	S.stat	-
Q11	CF WALLON-LANDREL	S.stat	-
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat	-
Q09	CC MARION DU FAOUE	S.stat	-
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat	-
VDR	Total	113	100%

La grande majorité des familles du quartier Sud Gare opte pour la crèche de leur quartier. Les familles choisissant la crèche familiale Les Champs d'Andorre (Le Blosne) habitent principalement Gaëtan Hervé, Coutanceau puis Margueritte. Les familles optant pour la crèche Louise Bodin (Bréquigny - Les Champs Manceaux) habitent Gaëtan Hervé Margueritte et Villeneuve.

90% des familles du quartier Sud Gare émettent un « choix » de proximité.



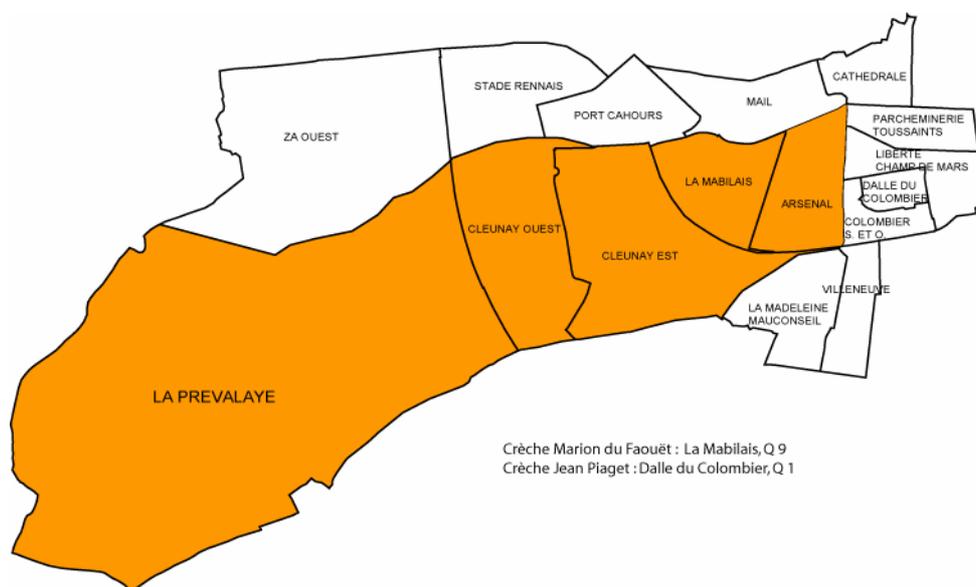
Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Arsenal Cleunay (Q09)

Q crèche	Choix 1	Familles Q09	%
Q09	CC MARION DU FAOUE	99	78,0%
Q09	CF MARION DU FAOUE	10	7,9%
Q01	CC JEAN PIAGET	5	3,9%
Q03	CC PAPU	S.stat.	-
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat.	-
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat.	-
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat.	-
Q05	CC ANNIE FRATELLINI ST GREGOIRE	S.stat.	-
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	S.stat.	-
Q12	CC LOUISE BODIN	S.stat.	-
Q10	CF VILLEJEAN	S.stat.	-
	NR	S.stat.	-
VDR	Total	127	100%

Près de 86% des familles habitant le quartier Arsenal Cleunay choisissent la crèche du quartier Marion du Fauët (collectif ou familial).

La moitié des familles qui ont choisi la crèche Jean Piaget (Centre – Colombier) habite les iris Arsenal ou La Mabilais. Toutes celles qui ont choisi la crèche Papu (Bourg l'Evêque - La Touche) habitent Arsenal ou La Mabilais.

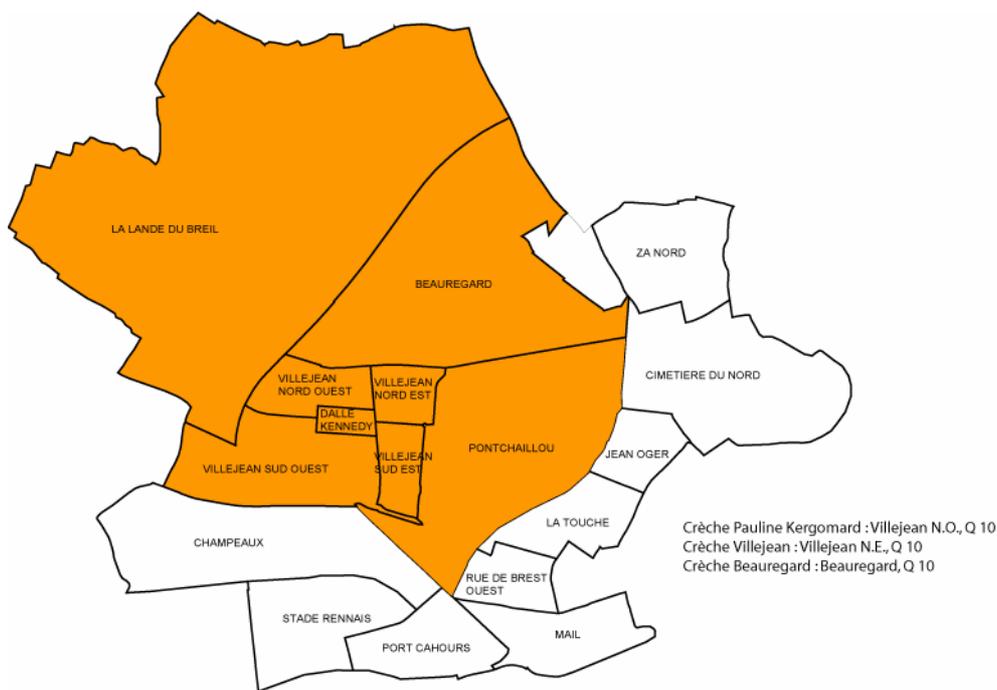
Plus de 91% des familles émettent un « choix » de proximité.



Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Villejean Beauregard (Q10)

Q crèche	Choix 1	Familles Q10	%
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	57	59,4%
Q10	CF VILLEJEAN	25	26,0%
Q10	CC BEAUREGARD	8	8,3%
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat	-
Q12	CC LOUISE BODIN	S.stat	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat	-
Q03	CC TANNOU	S.stat	-
Q09	CF MARION DU FAOJET	S.stat	-
Q11	CF WALLON-LANDREL	S.stat	-
VDR	Total	96	100%

Près de 94% des familles du quartier de Villejean – Beauregard « choisissent » une crèche du quartier.



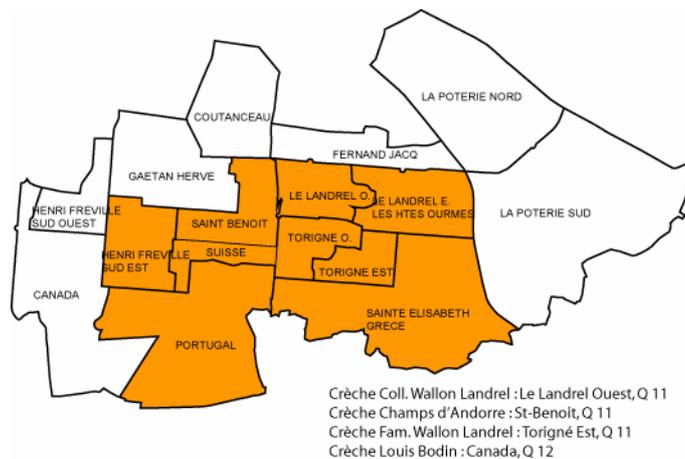
Choix n°1 pour les familles habitant le quartier du Blosne (Q11)

Q crèche	Choix 1	Familles Q11	%
Q11	CC WALLON-LANDREL	73	57,5%
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	20	15,7%
Q11	CF WALLON-LANDREL	17	13,4%
Q12	CC LOUISE BODIN	8	6,3%
Q07	CC POTERIE	S.stat	-
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat	-
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat	-
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	S.stat	-
Q09	CC MARION DU FAOUE	S.stat	-
VDR	Total	127	100%

Près de 87% des familles du Blosne ont choisi une crèche du quartier.

On note que les familles optant pour la crèche Louise Bodin habitent principalement des iris voisins au quartier Bréquigny les Champs Manceaux (Portugal et Henri Fréville Sud Est) les familles ayant émis un choix pour la crèche Poterie habitent presque toutes l'iris voisin du quartier Francisco Ferrer Vern Poterie, Le Landrel Est, les Hautes Ourmes.

Au final près de 93% des familles ont émis un « choix » de proximité au lieu d'habitation.



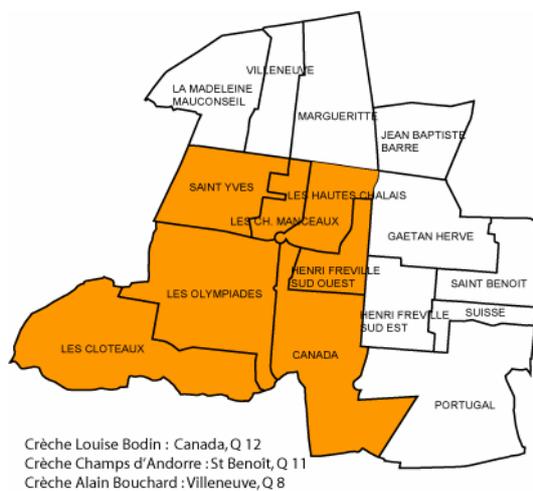
Choix n°1 pour les familles habitant le quartier Bréquigny les Champs Manceaux (Q12)

Q crèche	Choix 1	Familles Q12	%
Q12	CC LOUISE BODIN	52	57,1%
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	20	22,0%
Q08	CC ALAIN BOUCHART	11	12,1%
Q11	CC WALLON-LANDREL	S.stat.	-
Q07	CC POTERIE	S.stat.	-
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	S.stat.	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat.	-
Q09	CC MARION DU FAOUEU	S.stat.	-
VDR	Total	91	100%

57% des familles du quartier Bréquigny - Les Champs Manceaux choisissent la crèche du quartier.

Près de la moitié des familles ayant choisi une crèche du quartier du Blossne habitent un iris voisin de ce quartier. C'est aussi le cas de la grande majorité des familles préférant la crèche du quartier Sud Gare. Ainsi 78% des familles du quartier Bréquigny Les Champs Manceaux font un choix de proximité (dans le sens strict où nous l'avons défini initialement).

Cependant on remarquera qu'elles sont en tout 95% à « choisir » une crèche de leur quartier ou d'un quartier voisin (Le Blossne ou Sud Gare).



Age des enfants inscrits

Sur les 1 514 enfants inscrits, 65.9% sont des nourrissons de moins d'un an, 25.7% ont entre 12 et 24 mois, 7.7% ont entre 24 et 36 mois.

Pour les enfants de moins d'un an, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit principalement d'enfants dont c'est le premier mode de garde.

Pour les autres il peut s'agir d'enfants qui soit ont toujours été gardés par leurs parents (notamment bénéficiaires du complément libre choix d'activité), soit ont connu un autre mode de garde (assistante maternelle, halte-garderie) qui n'est plus adapté. Il peut s'agir également d'enfants dont la famille a déménagé à Rennes. On a en effet dans les statistiques un certain nombre de familles dont l'adresse est indiquée hors Rennes.

La répartition suivant les tranches d'âge diffère selon les quartiers. Ainsi les moins d'un an représentent entre 52% et 75%. Il conviendrait d'observer cette question sur plusieurs années afin de vérifier si on dégage des constantes d'une année sur l'autre ou si elles sont le pur fruit du hasard.

Plusieurs critères peuvent entrer en compte dans ces variations ; ainsi :

- le taux d'activité des mères corrélé à leur niveau de qualification semble jouer sur la demande de garde pour les enfants de moins d'un an ;
- le taux de chômage (on peut émettre l'hypothèse lorsqu'au moins un des parents est au chômage, l'urgence de trouver un mode de garde pour son bambin est peut-être moindre, que pour ceux dont la date de retour à l'emploi est fixée) ;
- le turn-over des ménages sur le quartier et l'offre de logements familiaux (si une livraison de grands logements intervient à un moment donné et permettent d'accueillir des familles arrivantes) ;

Derrière ces variations se pose entre autre la question : quels sont les motifs d'un changement de mode de garde ? Ainsi d'autres facteurs plus personnels et subjectifs peuvent intervenir :

- la fin de contrat chez l'assistante maternelle ou de la personne gardant l'enfant à domicile, soit à l'initiative de l'assistante maternelle (cessation d'activité pour cause de grossesse, de reprise de travail à l'extérieur,...), soit à l'initiative de la famille (insatisfaction par rapport à l'assistante maternelle, souhait de permettre la socialisation de son enfant en collectivité...)
- des évolutions des contraintes personnelles ou professionnelles (évolution du temps ou des horaires de travail...), évolution de la situation financière du ménage (un congé parental n'est plus envisageable...).

Situation familiale des familles postulant à une inscription en crèche

85.1% des familles demandant une place en crèche sont recensées en situation de couple (deux représentants mentionnés dans le fichier) et **14.9% sont en situation de monoparentalité** (un seul représentant mentionné).

Le taux moyen de familles monoparentales sur la ville est de 14.9%, mais varie de 7.3% à 29% selon les quartiers.

Il est le plus faible :

- pour les familles du quartier Thabor - Saint Hélier (7.3%),
- pour les familles non rennaises au moment de l'inscription (10.2%)
- et pour les familles des quartiers de Bourg l'Evêque - La Touche (11.1%), Francisco Ferrer - Vern – Poterie (11.7%), Arsenal – Cleunay (11.9%) et Centre – Colombier (12.2%).

A l'inverse, il est le plus élevé sur le quartier du Blossne (29.1%).

Ces familles sont également surreprésentées dans les quartiers :

- Villejean – Beauregard (22.9%),
- Maurepas – Patton (20%),
- et Bréquigny - Les Champs Manceaux (17.6%).

A l'iris, nous retiendrons les familles dont au moins une famille sur trois postulantes est en situation de monoparentalité :

Q11	SAINT BENOIT
Q11	TORIGNE OUEST
Q10	VILLEJEAN NORD EST
Q05	EMMANUEL MOUNIER
Q10	VILLEJEAN SUD EST
Q12	CANADA
Q05	BRNO
Q05	LE GAST OUEST
Q12	HENRI FREVILLE SUD OUEST

Tous ces iris sans exception appartiennent aux territoires Contrat de Ville et font presque tous partie de ceux présentant des niveaux de difficultés sociales les plus élevés (peut-être à l'exception d'Henri Fréville Sud Ouest).

Le taux global de familles monoparentales est moitié moins important que celui observé par exemple sur l'ensemble des familles allocataires CAF à Rennes (32.2%). Cependant il convient de noter que les familles allocataires CAF, qu'il s'agisse des familles monoparentales ou non, sont les familles avec enfant à charge au sens CAF et ne sont donc pas nécessairement des familles avec des jeunes enfants.

Au niveau de la répartition dans les quartiers, on retrouve des similitudes : les quartiers présentant les taux les plus élevés de familles monoparentales sont les mêmes :

- Villejean – Beauregard (39.6% des familles allocataires),
- Le Blossne (38.1%), Maurepas – Patton (39%) et
- Bréquigny - Les Champs Manceaux (36.1%).

Parmi les iris mentionnés, Saint Benoît, Torigné Ouest, Emmanuel Mounier, Canada, Brno comptent au 31/12/2005 plus de 100 familles monoparentales allocataires CAF ; Villejean Nord Est, Villejean Sud Est, le Gast Ouest et Henri Fréville Sud Ouest en compte entre 80 et 100.

Nombre d'enfants à charge

Près de 67% des familles rennaises ou futures rennaises postulant à une place de crèche ont un seul enfant à charge.

Ce taux de familles avec un seul enfant est élevé en comparaison des taux relatifs à la composition des familles allocataires (36.1% des familles allocataires CAF ayant des enfants à charge comptent un seul enfant) et à ceux issue du recensement INSEE (44.8% des familles ayant un enfant à charge de moins de 25 ans comptent un enfant). Même si on peut penser qu'un certain nombre de familles postulantes sont encore jeunes et auront d'autres enfants les années à suivre, la sur-représentation des familles avec un seul enfant interpelle.

On peut poser l'hypothèse, à la lumière de ce résultat, que des familles à partir du deuxième enfant se tournent vers d'autres modes de garde que les crèches.

Un certain nombre de parents optent en effet pour le congé parental à partir du deuxième enfant.

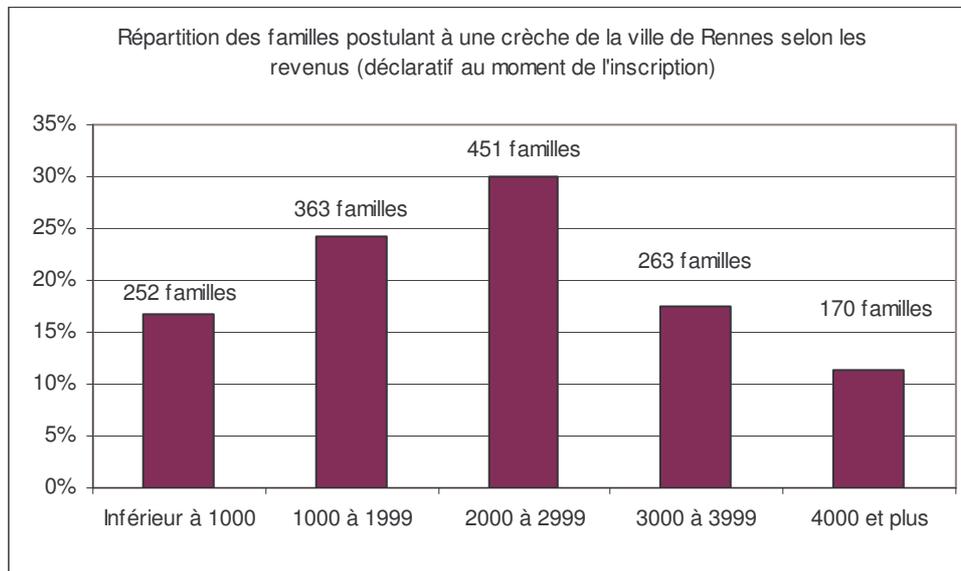
Sur le plan des stratégies des familles, il conviendrait d'aller plus loin pour comprendre si la sous-représentation des familles de deux enfants et plus est liée uniquement à l'âge des familles et aux congés parentaux, ou si ce mode de garde convient moins à ces familles pour d'autres raisons (plus de contraintes financières et de gestion du temps ...).

Selon les quartiers, ce taux de familles avec un seul enfant varie entre 57 et 75%. Il est supérieur à 70% à Bréquigny - Les Champs Manceaux, Thabor - Saint Hélier, Les Longs Champs – Beaulieu, Bourg l'Evêque - La Touche et le Centre – Colombier. Il est inférieur à 60% à Nord Saint Martin, à Villejean – Beauregard et parmi les familles présentant une adresse hors Rennes. Ce sont ces derniers quartiers qui présentent les taux les plus élevés de familles nombreuses (3 enfants et plus).

Sur ces différences entre les quartiers, une observation sur plusieurs années pourrait cependant permettre d'isoler des constantes ou au contraire de montrer qu'il n'y en a pas sur cette question.

Observation des revenus

Il s'agit des revenus d'activité et provenant de l'ASSEDIC ; ils sont déclarés au moment de l'inscription. D'autre part ils ne peuvent pas être croisés avec le nombre de parts ou de personnes à charge. Cependant leur analyse apporte des enseignements sur les écarts de revenus entre les quartiers.



Globalement sur l'ensemble des familles postulant à une place en crèche, on note que plus de 54% ont un revenu compris entre 1 000 et 3 000 € : 30.1% compris entre 2 000 et 2 999 € (451 familles) et 24.2% compris entre 1 000 et 1 999 € (363 familles).

28.9% des familles déclarent un revenu supérieur à 3 000 € : 17.5% compris entre 3 000 et 3 900 (263 familles) et 11.3% supérieur à 4 000 € (170 familles).

16.8% ont un revenu inférieur à 1 000 euros.

Ces 252 familles se répartissent plus précisément selon les tranches suivantes : 10.9% ont un revenu inférieur au plancher de 545.66 € mensuels (163 familles), 0.8% un revenu compris entre le plancher et 799 (12 familles), 5.1% un revenu compris entre 800 à 999 (77 familles).

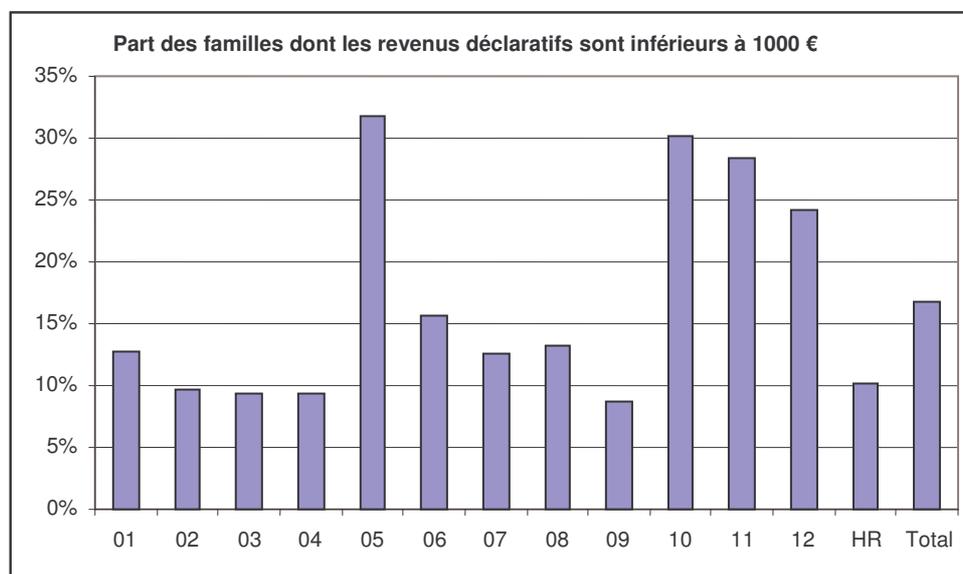
Selon les quartiers, on observe sur cette question une grande hétérogénéité : si la proportion des familles avec les revenus les plus bas est de 16.8%, on relève une dispersion des quartiers entre 8.7% et 31.7%.

Les quartiers présentant les taux et les nombres de familles déclarant les plus bas revenus sont :

- Maurepas – Patton (31.7% des familles inscrites),
- Villejean – Beauregard (30.2%),
- Le Blosne (28.3%),
- et Bréquigny - Les Champs Manceaux (24.2%).

Ces quatre quartiers se distinguent nettement et tirent la moyenne vers le haut puisque viennent ensuite les quartiers inférieurs à la moyenne rennaise : on saute ensuite à un taux inférieur à 16%. De plus, si ces données étaient relativisées selon la composition familiale avec

un quotient familial, les écarts entre les quartiers seraient encore plus manifestes car les quartiers mettant en évidence les plus bas revenus sont ceux qui comportent le plus souvent des familles nombreuses.



Regard à l'iris

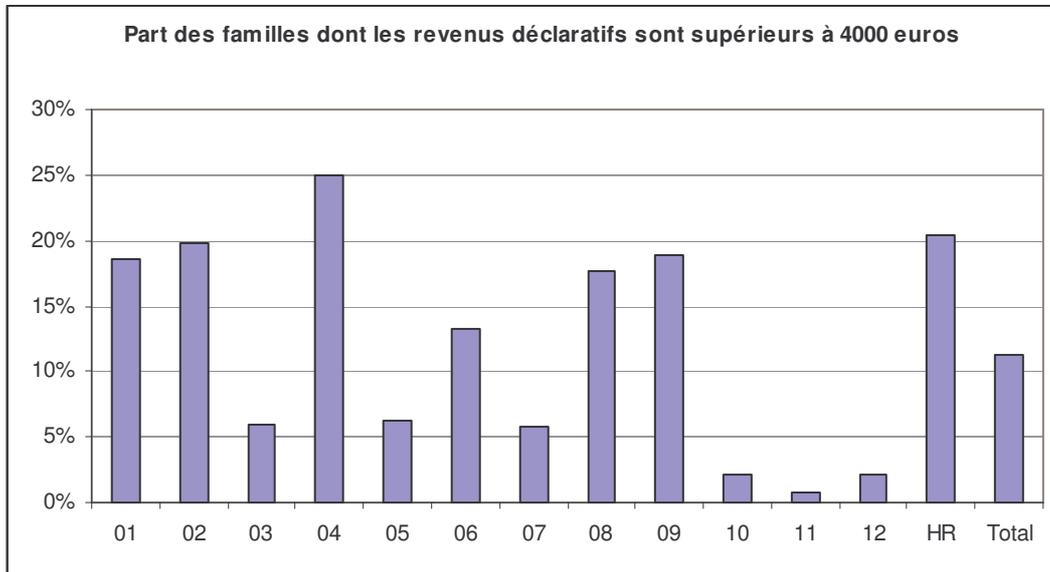
Quinze iris comptent plus de 5 familles dont les revenus sont inférieurs à 1 000 euros ; ils appartiennent en grande majorité aux territoires prioritaires du Contrat de Ville, mais pas exclusivement : on note la présence de ces familles sur l'iris Saint Héliier et sur l'iris la Poterie Sud.

- Q05 BRNO
- Q05 LE GAST EST
- Q05 EMMANUEL MOUNIER
- Q10 VILLEJEAN NORD OUEST
- Q02 SAINT HELIER
- Q05 LE GAST OUEST
- Q07 LA POTERIE SUD
- Q10 VILLEJEAN NORD EST
- Q11 LE LANDREL EST LES HAUTES OURMES
- Q11 SAINT BENOIT
- Q12 HENRI FREVILLE SUD OUEST
- Q10 VILLEJEAN SUD OUEST
- Q11 LE LANDREL OUEST
- Q11 TORIGNE OUEST
- Q12 LES CHAMPS MANCEAUX

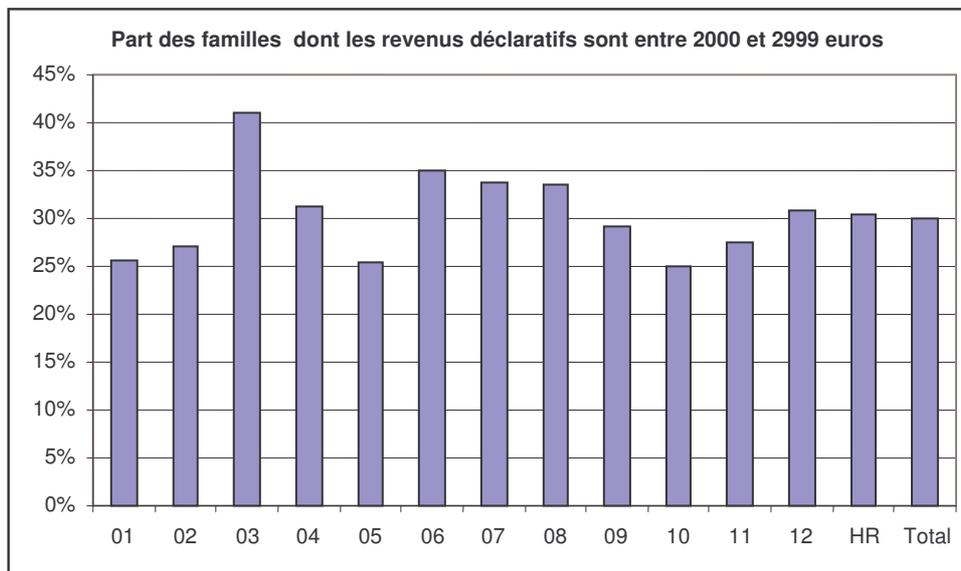
Le regard sur les revenus les plus élevés met en évidence la même disparité des quartiers. Le taux sur le quartier Nord Saint Martin ainsi que celui des non rennais sont les plus élevés, mais doivent être relativisés du fait des volumes globaux moins importants (8 familles sur un total de 32 à Nord Saint Martin et 12 sur un total de 59 pour les familles non rennaises au moment de l'inscription).

Par contre les autres quartiers mettant en évidence des taux élevés présentent des nombres de familles inscrites significatifs :

- Thabor - Saint Héliier (19.8% des familles, soit 35 familles sur 177),
- Arsenal – Cleunay (18.9%, soit 24 familles sur 127),
- Centre – Colombier (18.6%, soit 29 sur 156)
- et Sud Gare (17.7%, 20 familles sur 113). Le taux tombe ensuite à 13.3%.



30.9% des familles déclarent un revenu entre 2 000 et 2 999 €. On peut considérer cette tranche comme la tranche intermédiaire. Elle est bien représentée dans tous les quartiers. De plus l'hétérogénéité des taux est plus resserrée que pour les tranches extrêmes (entre 25 et 41%).



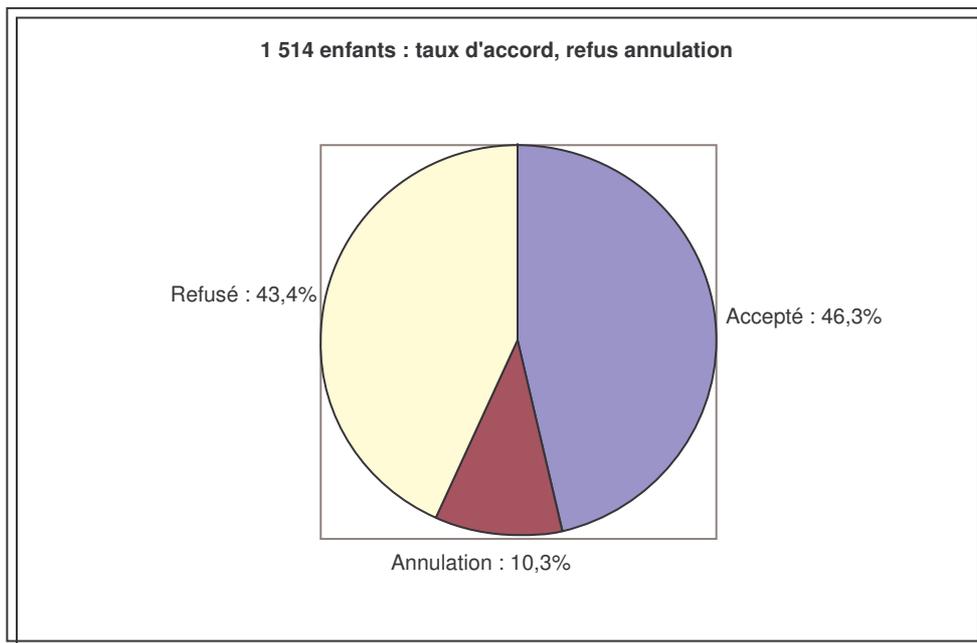
L'observation des catégories socioprofessionnelles n'est pas envisagée compte tenu du taux de non réponse (39%).

Accords / Refus

L'observation des taux d'accord, de refus et d'annulation se fait à partir du nombre d'enfants concernés par une demande de place en crèche ; elle ne peut se faire à partir des familles (une même famille peut demander deux places pour deux enfants).

Sur 1 514 demandes de places (un enfant = une demande) :

- 46.3% ont été accordées tous choix confondus (701 enfants),
- 43.4% ont été refusées (657 enfants)
- 10.3% font l'objet d'une annulation, d'un désistement ou d'un ajournement (156 enfants).



La majorité des accords a été obtenue à partir du choix 1 : 495 accords soit 32.7% des enfants, 127 accords sur le choix 2 soit 8.4% et 54 sur le choix 3, soit 3.6%².

L'observation des taux d'accord et de refus selon les quartiers permet de mettre en évidence des écarts non négligeables : avec un taux moyen d'accords de 46.3% sur l'ensemble des demandes, on note les taux les plus élevés sur :

- le quartier de Villejean – Beauregard (65.6%),
- Maurepas – Patton (56.8%),

puis sur :

- Les Longs Champs – Beaulieu (50.6%),
- et Bourg l'Evêque - La Touche (50.4%).

² Nous avons distingué ici les accords et les annulations, contrairement aux statistiques du Service des Crèches de la Ville.



Le taux moyen de refus est de 43.4%.

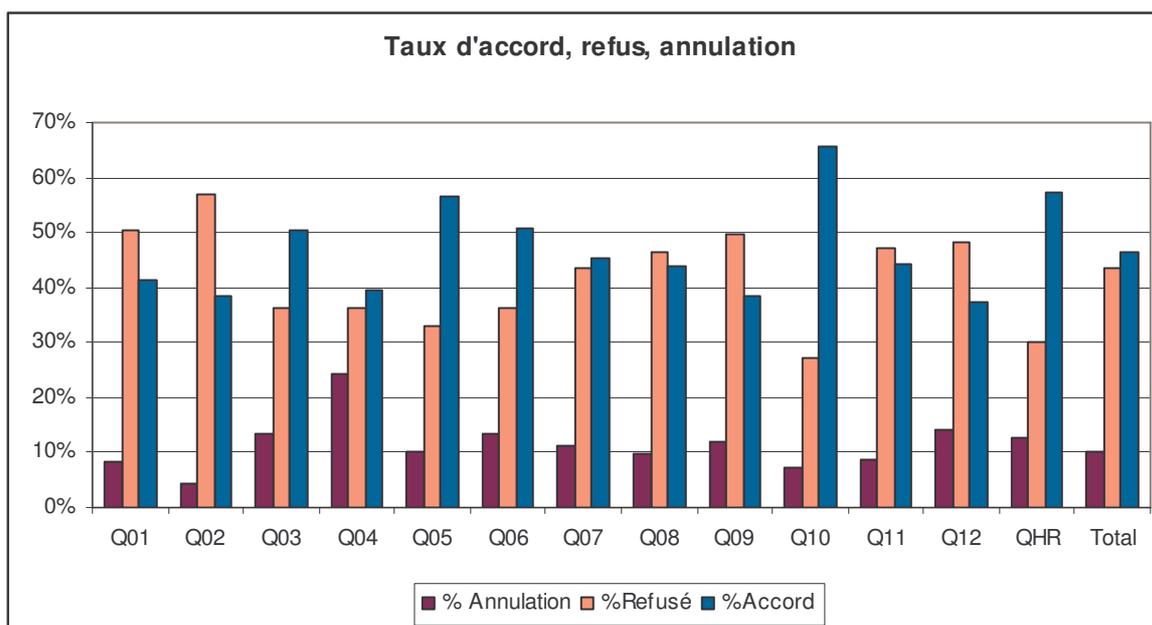
Il s'élève à plus de 50% sur les quartiers du centre : Thabor - Saint Héliier (57%) et Centre – Colombier (50.3%).

Il est également élevé sur les quartiers Arsenal Cleunay (49.6%), Bréquigny - Les Champs Manceaux (48.4%), Le Blosne (47.2%) et Sud Gare (46.5%).

Le taux moyen d'annulation est de 10.3%. Il s'agit de familles qui se désistent (parce que la réponse est tardive, leur situation a changé : chômage, congé parental...) ou des familles qui refusent la proposition qui leur est faite (notamment si elle ne concerne pas le choix 1).

Ce taux varie entre 4.5% et 24.2% selon les quartiers. Il est le plus élevé sur le quartier Nord Saint Martin (ce quartier ne comprend pas de crèches). Vient ensuite mais avec un taux bien inférieur le quartier de Bréquigny - Les Champs Manceaux (14.3%).

Le taux d'annulation est le plus bas sur les quartiers de Thabor - Saint Héliier (4.5%), Villejean – Beauregard (7.3%).



FAMILLES UTILISATRICES DES CRECHES DE LA VILLE DE RENNES EN 2005

L'étude porte sur un fichier fourni par le Service Informatique de la Ville de Rennes. Il concernait l'ensemble des familles ayant utilisé une crèche de la Ville au cours de l'année 2005 qu'elle soit familiale ou collective.

1 621 familles ont utilisé une crèche de la Ville de Rennes en 2005, 1 682 enfants étaient concernés.

Les quartiers font référence à l'adresse des familles.

Code Q	Quartier	Familles	%	Enfants	%
Q01	Centre - Colombier	143	8,8%	148	8,8%
Q02	Thabor Saint-Hélier	145	8,9%	150	8,9%
Q03	Bourg L'Evêque - La Touche	123	7,6%	126	7,5%
Q04	Nord Saint Martin	34	2,1%	36	2,1%
Q05	Maurepas Patton	193	11,9%	205	12,2%
Q06	Longs Champs - Beaulieu	89	5,5%	93	5,5%
Q07	Francisco Ferrer - Vern Poterie	167	10,3%	174	10,3%
Q08	Sud Gare	108	6,7%	112	6,7%
Q09	Arsenal Cleunay	110	6,8%	115	6,8%
Q10	Villejean - Beauregard	143	8,8%	146	8,7%
Q11	Le Blosne	145	8,9%	148	8,8%
Q12	Bréquigny - Les Ch. Manceaux	96	5,9%	99	5,9%
HR	Hors Rennes	125	7,7%	130	7,7%
Total	Rennes	1 621	100%	1 682	100%

- Maurepas – Patton est le quartier comptant le plus de familles utilisatrices (193 familles, soit 11.9% de l'ensemble des utilisateurs).
- Vient au second plan le quartier Francisco Ferrer - Vern – Poterie (167 familles, 10.3% de l'ensemble des utilisateurs).

Quatre quartiers comptent à peu près le même nombre de familles utilisatrices :

- Le Blosne,
- Thabor - Saint Hélier,
- Villejean – Beauregard,
- et le Centre – Colombier.

Les familles utilisatrices n'habitant pas Rennes sont aussi nombreuses que celles de Bourg l'Evêque - La Touche. Parmi les non-rennaises, 18 familles habitent la commune de Saint-Grégoire.

Ces données nécessitent d'être relativisées selon le nombre d'enfants habitant les quartiers rennais. La référence utilisée est le nombre d'enfants de moins de 3 ans des familles allocataires CAF. Rappelons qu'un certain nombre d'enfants ne sont pas compris car leur famille n'est pas allocataire CAF. Pour autant leur part est faible, même si elle peut varier selon les quartiers.

Code Q	Quartier	Enfants utilisateurs crèches	Nb enf - 3 ans Familles allocataires CAF	Nb enfants utilisateurs/ nb enfants du Q
Q01	Centre - Colombier	148	454	32,6%
Q02	Thabor Saint-Hélier	150	608	24,7%
Q03	Bourg L'Evêque - La Touche	126	386	32,6%
Q04	Nord Saint Martin	36	240	15,0%
Q05	Maurepas Patton	205	710	28,9%
Q06	Longs Champs - Beaulieu	93	339	27,4%
Q07	Francisco Ferrer - Vern Poterie	174	658	26,4%
Q08	Sud Gare	112	527	21,3%
Q09	Arsenal Cleunay	115	482	23,9%
Q10	Villejean - Beauregard	146	560	26,1%

Q11	Le Blosne	148	879	16,8%
Q12	Bréquigny - Les Ch. Manceaux	99	508	19,5%
Total	Rennes	1682	6351	26,5%

Rapporté à la population infantine de moins de 3 ans, le taux d'enfants présents dans une des crèches de la ville permet quelques précisions : les quartiers arrivant au premier plan compte tenu de leur nombre d'enfants utilisateurs, se situent désormais dans la moyenne rennaise (Maurepas – Patton et Francisco Ferrer - Vern – Poterie).

On observe cependant une disparité des quartiers : le taux varie entre 15 et plus de 35%.

Il est supérieur à 30% dans deux quartiers :

- Bourg l'Evêque - La Touche
- Centre – Colombier

Il est également supérieur à la moyenne des douze quartiers à :

- Maurepas – Patton
- et aux Longs Champs – Beaulieu.

Ce taux est inférieur à 20% dans trois quartiers :

- Nord Saint Martin
- Le Blosne
- Bréquigny - Les Champs Manceaux

Il est légèrement inférieur à la moyenne rennaise dans trois autres quartiers :

- Sud Gare
- Arsenal Cleunay
- Thabor - Saint Hélier

Un autre angle de compréhension de la répartition des familles utilisatrices des crèches, selon les quartiers d'habitation, est de rapprocher ces données des familles ayant exprimé en 2005 une demande de place en crèche. Il convient cependant de tenir compte du fait que les familles utilisatrices en 2005 ont pu formuler leur demande sur les années précédentes. Les deux groupes observés ne sont pas composés des mêmes familles, sauf pour quelques familles entrées dans les crèches au cours de l'année 2005.

Code Q	Quartier	Familles formulant une demande en 2005	Familles utilisatrices en 2005
Q01	Centre - Colombier	156	143
Q02	Thabor Saint-Hélier	177	145
Q03	Bourg L'Evêque - La Touche	117	123
Q04	Nord Saint Martin	32	34
Q05	Maurepas Patton	145	193
Q06	Longs Champs - Beaulieu	83	89
Q07	Francisco Ferrer - Vern Poterie	175	167
Q08	Sud Gare	113	108
Q09	Arsenal Cleunay	127	110
Q10	Villejean - Beaugard	96	143
Q11	Le Blosne	127	145
Q12	Bréquigny - Les Champs Manceaux	91	96
Total	Rennes	1 499	1621

Code Q	Quartier	Part des familles formulant une demande en 2005	Part des familles utilisatrices en 2005
Q01	Centre - Colombier	10,4%	8,8%
Q02	Thabor Saint-Hélier	11,8%	8,9%
Q03	Bourg L'Evêque - La Touche	7,8%	7,6%
Q04	Nord Saint Martin	2,1%	2,1%
Q05	Maurepas Patton	9,7%	11,9%
Q06	Longs Champs - Beaulieu	5,5%	5,5%
Q07	Francisco Ferrer - Vern Poterie	11,7%	10,3%
Q08	Sud Gare	7,5%	6,7%
Q09	Arsenal Cleunay	8,5%	6,8%
Q10	Villejean - Beauregard	6,4%	8,8%
Q11	Le Blosne	8,5%	8,9%
Q12	Bréquigny - Les Ch. Manceaux	6,1%	5,9%
Total	Rennes	100%	100%

Le rapprochement de ces deux sources est réalisé pour une année donnée (2005) ; une observation sur plusieurs années permettrait de mieux dégager des constantes, de mettre en évidence des évolutions. Nous n'avons d'ailleurs pas d'éléments de comparaison par rapport à la période antérieure à la mise en place de la PSU.

Des quartiers sont représentés de manière équivalente ; ils ont à peu près le même taux de familles s'inscrivant en crèche que de familles utilisatrices :

- Nord Saint Martin
- Les Longs Champs – Beaulieu
- Bréquigny - Les Champs Manceaux
- Bourg l'Evêque - La Touche

Des quartiers sont surreprésentés dans les crèches au regard du nombre de postulants :

- Villejean – Beauregard
- Maurepas – Patton
- Le Blosne

Enfin des quartiers sont sous-représentés dans les crèches au regard du nombre de postulants : Thabor - Saint Hélier qui met en évidence l'écart le plus important (le quartier concentrait 11.8% des demandes formulées en 2005 et seulement 8.9% des utilisateurs),

Viennent ensuite avec moins d'écarts :

- Arsenal Cleunay
- Centre – Colombier
- Francisco Ferrer - Vern – Poterie
- Sud Gare

Ce rapprochement permet d'expliquer la sur-représentation de certains quartiers : ainsi les deux quartiers qui présentent des taux d'enfants utilisateurs des crèches élevés, Bourg l'Évêque - La Touche et Centre – Colombier, sont ceux qui connaissent des nombres élevés de demandes au regard de leur population infantine. De plus le quartier Centre – Colombier serait encore plus surreprésenté si le nombre d'utilisateurs était au niveau du nombre de postulants. Les attributions ont permis de limiter la sur-représentation que ce quartier pourrait présenter au regard de sa population infantine. C'est également ce qui s'est passé pour le quartier Thabor - Saint Hélier. Cependant ce résultat est dans une certaine mesure mécanique et pas nécessairement le fruit d'une action volontariste : la demande est telle dans les quartiers du centre et l'offre limitée, les attributions ne peuvent que modérer le poids de ces quartiers. En d'autres termes, **la pression a permis une certaine « régulation » de ces quartiers.** Si la prépondérance de ces quartiers a été un peu contenue au regard des autres quartiers rennais, il n'en demeure pas moins que nombre de familles doivent se retourner vers d'autres solutions.

A l'inverse les taux d'enfants les moins élevés dans les crèches, au regard de la population infantine du quartier, s'expliquent par une demande initiale réduite :

- Nord Saint Martin qui présente le taux le plus bas d'enfants utilisateurs au regard de sa population infantine, met en évidence le même poids d'inscrits que d'utilisateurs ;
- Le Blossne qui présente également un faible taux d'utilisateurs, fait pourtant partie des quartiers surreprésentés comparativement au nombre d'inscrits ; à l'inverse du Centre – Colombier, les attributions ont permis ici de corriger très légèrement la sous-représentation du quartier ; on peut cependant ajouter qu'elle aurait pu l'être d'avantage comme pour Villejean – Beauregard et Maurepas – Patton.
- Bréquigny - Les Champs Manceaux compte une représentation à peu près équivalente entre les familles inscrites et les familles utilisatrices. Aussi la sous-représentation des utilisateurs rapportés au nombre d'enfants du quartier s'explique par le nombre moins élevé de familles postulantes.

Se pose ici la question des raisons pour lesquelles certains quartiers sont moins présents au moment de l'inscription.

Ainsi les familles du quartier Nord Saint Martin s'inscrivent-elles moins souvent (en prenant en compte le nombre d'enfants présents sur le quartier) parce qu'il n'y a pas de crèche sur le quartier ? Ce quartier est cependant un peu à part compte tenu de sa taille.

On pressent également le lien de cette question avec celle de l'activité des familles et du chômage dans les quartiers. Les quartiers très présents au moment de l'inscription mettent en évidence des taux d'activité, en particulier d'activité féminine, élevés. Mais si c'est le cas également le cas des quartiers du Blossne, de Bréquigny... la différence se situe sur le niveau de qualification des actifs qui est nettement plus élevé dans les quartiers du centre : et même s'il s'agit de chômeurs, ce sont des chômeurs plus qualifiés et plus diplômés. Les chômeurs des quartiers centre sont beaucoup moins souvent à la tête d'une famille et lorsque c'est le cas, les données dont nous disposons, nous indiquent que ce sont en général des personnes « moins éloignées de l'emploi ».

Il convient cependant d'affiner ces observations à l'iris car des quartiers sont composés de territoires contrastés.

A l'iris

Le repérage porte sur les iris comptant le plus de familles utilisatrices (au moins 25) des crèches en 2005 sont les suivants :

- les iris indiqués en gras sont ceux qui comptabilisaient le plus de demandes de familles en 2005 afin de bénéficier d'une place (au moins 25) ;
- les iris suivis d'un astérisque (*) appartiennent au territoire Contrat de Ville

NOM ZONE	Familles
Q07 LA POTERIE SUD	39
Q10 BEAUREGARD	38
Q05 LE GAST EST *	37
Q05 EMILE BERNARD	36
Q03 MAIL	35
Q09 LA MABILAIS	31
Q02 SAINT HELIER	30
Q02 LAENNEC DUPONT DES LOGES	29
Q04 CIMETIERE DU NORD	28
Q05 SAINT LAURENT	28
Q06 LES LONGS CHAMPS SUD	28
Q09 CLEUNAY EST *	27
Q09 ARSENAL	26
Q03 RUE DE BREST OUEST	25

Parmi les iris présentant le plus d'enfants utilisateurs des crèches, on retrouve ceux qui connaissent le plus de familles postulant à une place en crèche (il manque juste Stade Rennais et Croix Saint Héliier) ; par contre d'autres iris sont venus s'ajouter.

Rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans, le taux d'enfants fréquentant une crèche est le plus important (plus de 33%) dans les iris :

Q03 RUE DE BREST EST
Q03 RUE DE BREST OUEST
Q01 DALLE DU COLOMBIER
Q02 SAINT HELIER
Q01 LIBERTE CHAMP DE MARS
Q03 MAIL
Q01 HOTEL DIEU
Q06 LES LONGS CHAMPS SUD
Q05 EMILE BERNARD
Q10 PONTCHAILLOU
Q01 COLOMBIER SUD ET OUEST
Q10 BEAUREGARD
Q05 MORBIHAN EST
Q07 LA POTERIE SUD
Q05 SAINT LAURENT
Q01 SAINT LOUIS
Q01 VIEUX SAINT ETIENNE
Q12 LES OLYMPIADES

Par rapport à liste des iris comprenant les taux d'inscrits supérieur à 33% au regard de la population enfantine, manquent les iris :

Q02 PARIS OUEST MARTENOT
Q01 HOCHE
Q01 PARLEMENT
Q02 LAENNEC DUPONT DES LOGES
Q09 LA MABILAIS

Au final si on rapproche les iris des familles utilisatrices des crèches en 2005 et les familles ayant exprimé une demande de place en 2005, on note une sur-représentation des utilisateurs dans les iris :

Q05 MORBIHAN EST
Q03 RUE DE BREST EST
Q10 BEAUREGARD
Q10 PONTCHAILLOU
Q11 TORIGNE OUEST *Q11 HENRI FREVILLE SUD EST *
Q12 SAINT YVES
Q05 EMMANUEL MOUNIER *
Q03 LA TOUCHE
Q12 LES OLYMPIADES
Q10 DALLE KENNEDY*

Quatre iris sur les onze présentant une sur-représentation évidente des utilisateurs par rapport aux inscrits appartiennent aux territoires prioritaires.

Dans un deuxième groupe, avec une légère sur-représentation des utilisateurs par rapport aux inscrits, on comptabilise un tiers d'iris du Contrat de Ville.

A l'inverse, la sous-représentation est la plus marquée pour les iris suivants :

Q12 HENRI FREVILLE SUD OUEST *
Q07 CROIX SAINT HELIER
Q07 CIMETIERE DE L EST
Q09 LA MABILAIS
Q02 PARIS OUEST MARTENOT
Q03 STADE RENNAIS
Q02 OBERTHUR

En résumé, rares sont les iris du Contrat de Ville dont les utilisateurs sont sous-représentés. La présence des familles issues de ces territoires semble au contraire plutôt favorisée, même s'il ne demeure pas moins que ces familles sont assez peu utilisatrices du fait du peu de demandes qu'elles expriment.

CRECHES UTILISEES AU REGARD DES QUARTIERS D'HABITATION

Il s'agit ici d'observer si les familles utilisent des crèches situées à proximité de leur habitation, sachant que l'analyse des fichiers des inscriptions a mis en évidence la très forte préférence pour les crèches de proximité.

Nous observons ainsi la part des familles utilisant une crèche implantée dans leur quartier. Par ailleurs, comme pour la recherche sur les inscriptions, nous recherchons l'iris des familles qui utilisent une crèche d'un quartier voisin.

Nous appelons ainsi « crèche de proximité » : les structures du quartier et les structures des quartiers voisins si les familles habitent un iris qui touche ce quartier. Dans ce cas la notion de proximité est particulièrement restreinte. Dans de nombreux cas, les familles habitent pourtant un iris qui n'est pas trop éloigné ; nous ne le prenons pas en compte. En réalité les déplacements en milieu urbain peuvent prendre du temps.

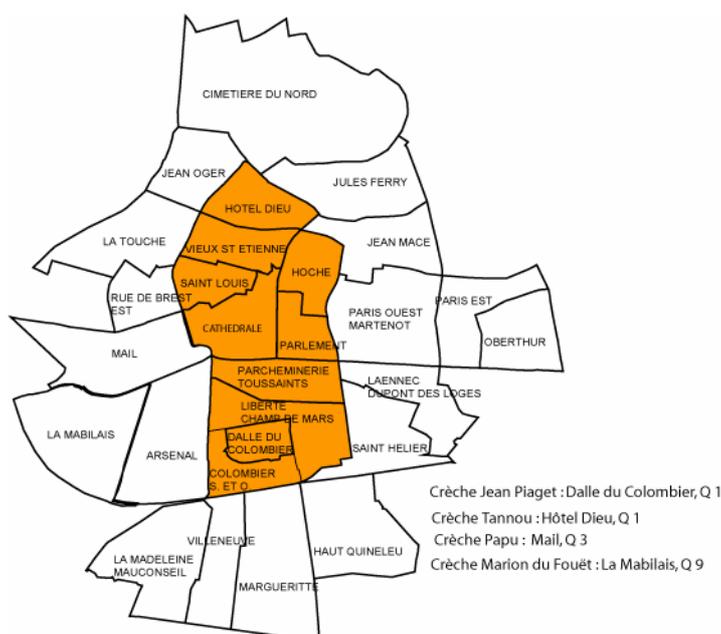
Crèches utilisées par les familles du quartier Centre – Colombier (Q01)

Q Crèche	Crèche	Familles Q01	%
Q01	CC JEAN PIAGET	65	45,5%
Q01	CC TANNOU	44	30,8%
Q03	CC PAPU	11	7,7%
Q09	CC MARION DU FAOUET	5	3,5%
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat.	-
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	S.stat.	-
Q09	CF MARION DU FAOUET	S.stat.	-
Q05	CC ANNIE FRATELLINI	S.stat.	-
Q05	CF FRANCOISE DOLTO	S.stat.	-
Q10	CF VILLEJEAN	S.stat.	-
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat.	-
Q03	CC BROCELIANDE	S.stat.	-
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat.	-
VDR	Total	143	100%

76% des familles utilisent une crèche de leur quartier. Les familles utilisant la crèche Tannou (Bourg l'Evêque - La Touche) habitent principalement les iris Cathédrale et Saint Louis et les familles fréquentant la crèche Marion du Faouët (Arsenal Cleunay) habitent principalement Liberté Champ de Mars et Colombier Sud et Est.

Au final 86% des familles du quartier Centre – Colombier utilisent une crèche à proximité de leur logement.

Au moment de l'inscription, 88% des familles de ce quartier émettent un choix de proximité.



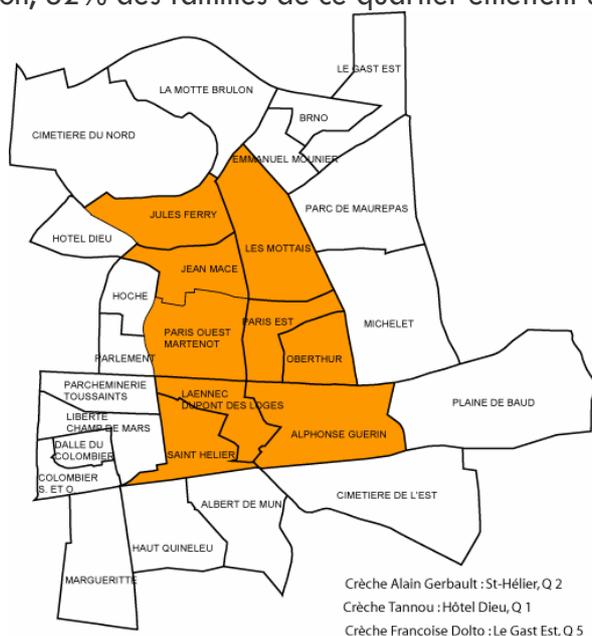
Crèches utilisées par les familles du quartier Thabor - Saint Hélier (Q02)

Q Crèche	Crèche	Familles Q02	%
Q02	CC ALAIN GERBAULT	59	40,7%
Q01	CC TANNOU	16	11,0%
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	12	8,3%
Q07	CC POTERIE	7	4,8%
Q05	CF FRANCOISE DOLTO	7	4,8%
Q05	CC MARIE CURIE	5	3,4%
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	5	3,4%
Q03	CC PAPU	S.stat.	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S.stat.	-
Q11	CC HENRI WALLON	S.stat.	-
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat.	-
Q09	CF MARION DU FAOUE	S.stat.	-
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat.	-
Q06	CC JEAN ROSTAND	S.stat.	-
Q12	CC LOUISE BODIN	S.stat.	-
Q06	CF JEAN ROSTAND	S.stat.	-
Q11	CF LANDREL	S.stat.	-
Q07	CF POTERIE	S.stat.	-
Q10	CF VILLEJEAN	S.stat.	-
Q03	CC BROCELIANDE	S.stat.	-
Q06	CC LE LAC	S.stat.	-
Q09	CC MARION DU FAOUE	S.stat.	-
VDR	Total	145	100%

Un peu plus de 40% des familles du quartier utilisent la crèche du quartier. Les familles utilisent les crèches des quartiers proches de leur logement : la crèche Tannou et les crèches situées sur Maurepas - Patton.

58% des familles utilisent une crèche à proximité de leur logement.

Au moment de l'inscription, 82% des familles de ce quartier émettent un choix de proximité.



Crèches utilisées par les familles du quartier Bourg l'Evêque - La Touche (Q03)

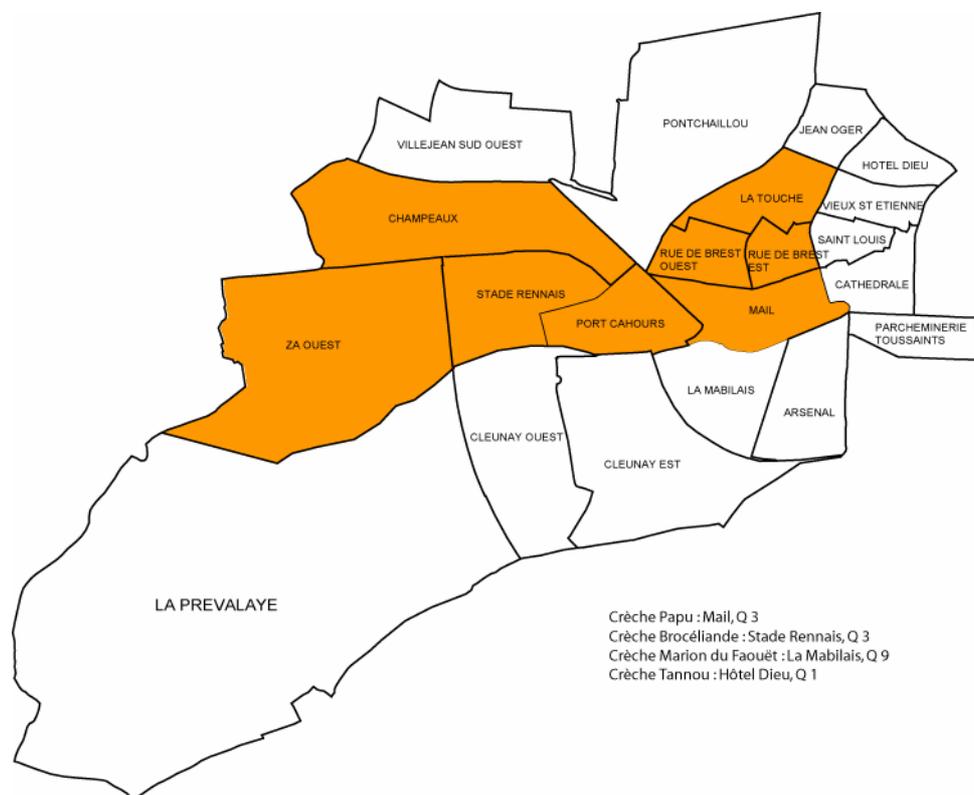
Q Crèche	Crèche	Familles Q03	%
Q03	CC PAPU	57	46,3%
Q03	CC BROCELIANDE	17	13,8%
Q09	CC MARION DU FAOUEU	16	13,0%
Q10	CF VILLEJEAN	10	8,1%
Q01	CC TANNOU	8	6,5%
Q09	CF MARION DU FAOUEU	5	4,1%
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat	-
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S.stat	-
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat	-
Q06	CC LE LAC	S.stat	-
Q07	CC POTERIE	S.stat	-
VDR	Total	123	100%

70% des familles utilisent une crèche du quartier.

Cependant des familles fréquentent une crèche sur un autre quartier mais qui reste proche de leur logement : les crèches Marion du Faouët, Tannou et les crèches situées sur le quartier Villejean – Beaugard.

86% des familles utilisent une crèche de proximité.

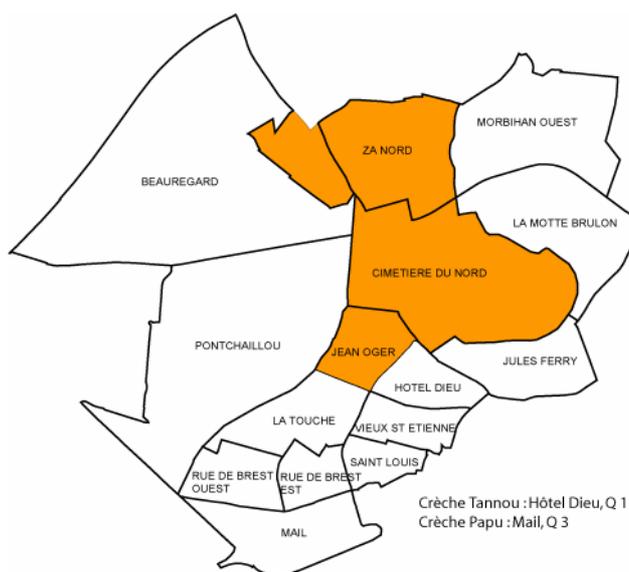
Au moment de l'inscription, 91% des familles de ce quartier émettent un choix de proximité.



Crèches utilisées par les familles du quartier Nord Saint Martin (Q04)

Q Crèche	Crèche	Familles Q04	%
Q01	CC TANNOU	9	9
Q03	CC PAPU	6	6
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	4	4
Q10	CF VILLEJEAN	S.stat	4
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat	3
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat	3
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	S.stat	2
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat	1
Q10	CC BEAUREGARD	S.stat	1
Q09	CC MARION DU FAOUE	S.stat	1
VDR	Total	34	34

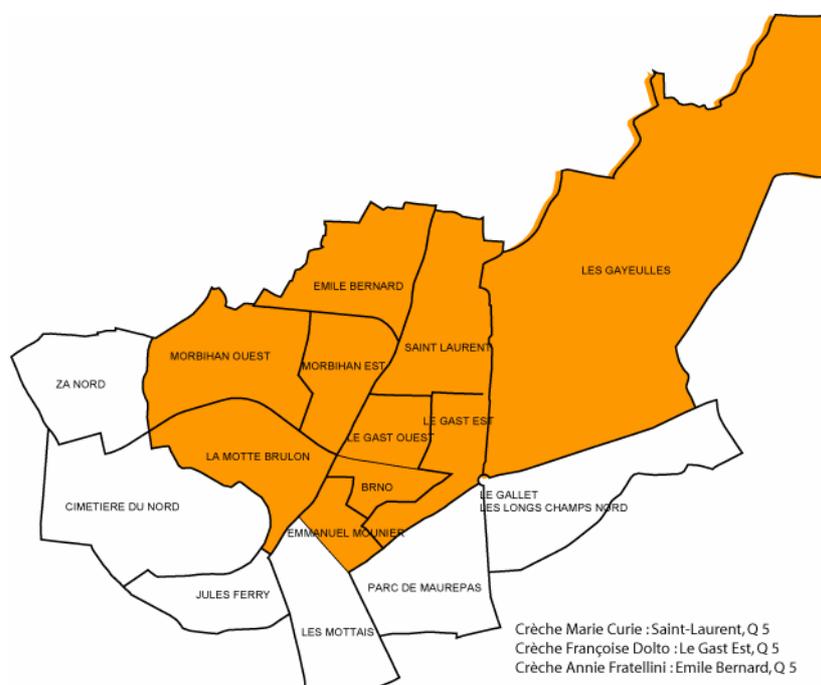
23 familles sur 32 utilisent une crèche à proximité de leur logement mais située sur un autre quartier (ce quartier ne comprend pas de crèche municipale).



Crèches utilisées par les familles du quartier Maurepas – Patton (Q05)

Q Crèche	Crèche	Familles Q05	%
Q05	CC MARIE CURIE	62	32,1%
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	55	28,5%
Q05	CC ANNIE FRATELLINI	42	21,8%
Q05	CF FRANCOISE DOLTO	16	8,3%
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat	-
Q11	CC HENRI WALLON	S.stat	-
Q09	CC MARION DU FAOUE	S.stat	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S.stat	-
Q10	CF VILLEJEAN	S.stat	-
Q08	CC ALAIN BOUCHAR	S.stat	-
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat	-
Q06	CC JEAN ROSTAND	S.stat	-
Q06	CC LE LAC	S.stat	-
Q03	CC PAPU	S.stat	-
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat	-
Q01	CC TANNOU	S.stat	-
Q06	CF JEAN ROSTAND	S.stat	-
VDR	Total	193	100%

L'offre de places en crèche est élevée sur le quartier de Maurepas – Patton, et de fait, **les familles utilisent à plus de 90% une crèche du quartier (même taux que pour le choix exprimé par les familles au moment de l'inscription).**



Crèches utilisées par les familles du quartier Les Longs Champs – Beaulieu (Q06)

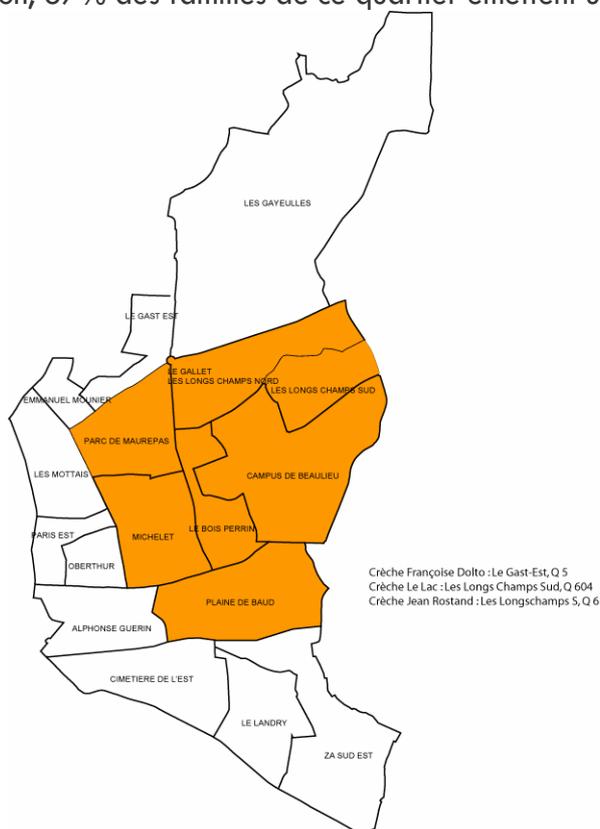
Q Crèche	Crèche	Familles Q06	%
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	22	24,7%
Q06	CC LE LAC	16	18,0%
Q05	CC MARIE CURIE	11	12,4%
Q06	CF JEAN ROSTAND	11	12,4%
Q06	CC JEAN ROSTAND	9	10,1%
Q05	CF FRANCOISE DOLTO	6	6,7%
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat.	-
Q01	CC TANNOU	S.stat.	-
Q05	CC ANNIE FRATELLINI	S.stat.	-
Q11	CC HENRI WALLON	S.stat.	-
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat.	-
Q12	CC LOUISE BODIN	S.stat.	-
Q09	CC MARION DU FAOUE	S.stat.	-
Q03	CC PAPU	S.stat.	-
Q07	CC POTERIE	S.stat.	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S.stat.	-
Q07	CF POTERIE	S.stat.	-
VDR	Total	89	100%

40% des familles utilisent une crèche du quartier.

Des familles qui habitent un iris touchant le quartier de Maurepas – Patton fréquentent les crèches de ce quartier. C'est également le cas dans une moindre mesure de la crèche du quartier Thabor - Saint Hélier.

73% des familles du quartier utilisent une crèche de proximité.

Au moment de l'inscription, 87% des familles de ce quartier émettent un choix de proximité.



Crèches utilisées par les familles du quartier Francisco Ferrer - Vern – Poterie (Q07)

Q Crèche	Crèche	Familles Q07	%
Q07	CC POTERIE	80	47,9%
Q11	CC HENRI WALLON	26	15,6%
Q07	CF POTERIE	25	15,0%
Q11	CF LANDREL	13	7,8%
Q03	CC PAPU	7	4,2%
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat.	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat.	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S.stat.	-
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat.	-
Q01	CC TANNOU	S.stat.	-
Q05	CC ANNIE FRATELLINI	S.stat.	-
Q06	CC LE LAC	S.stat.	-
Q12	CC LOUISE BODIN	S.stat.	-
VDR	Total	167	100%

Près de 63% des familles utilisent la crèche du quartier.

Quelques familles utilisent une crèche située sur un autre quartier mais néanmoins à proximité de leur logement : les crèches du quartier du Blosne principalement, mais également celle du quartier Sud Gare.

Au final 76% des familles utilisent une crèche de proximité.

Au moment de l'inscription, le choix de proximité concerne 85% des demandes émises.



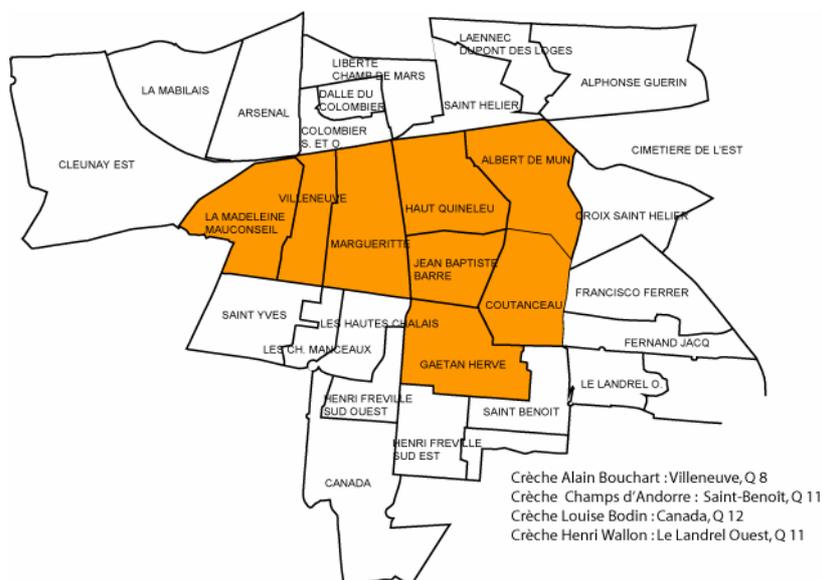
Crèches utilisées par les familles du quartier Sud Gare (Q08)

Q Crèche	Crèche	Familles Q08	%
Q08	CC ALAIN BOUCHART	35	32,4%
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	34	31,5%
Q12	CC LOUISE BODIN	23	21,3%
Q11	CC HENRI WALLON	7	6,5%
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat	-
Q11	CF LANDREL	S.stat	-
Q06	CC LE LAC	S.stat	-
Q09	CC MARION DU FAOUET	S.stat	-
Q09	CF MARION DU FAOUET	S.stat	-
VDR	Total	108	108

32.4% des familles utilisatrices des crèches fréquentent celle de leur quartier. Ensuite les familles utilisent les crèches du quartier du Blosne, ou celle de Bréquigny - Les Champs Manceaux ou celle située sur le quartier Sud Gare.

La fréquentation d'une crèche de proximité concerne 62% des familles du quartier.

Au moment de l'inscription 90% des familles ont opté pour une crèche située à proximité de leur logement.



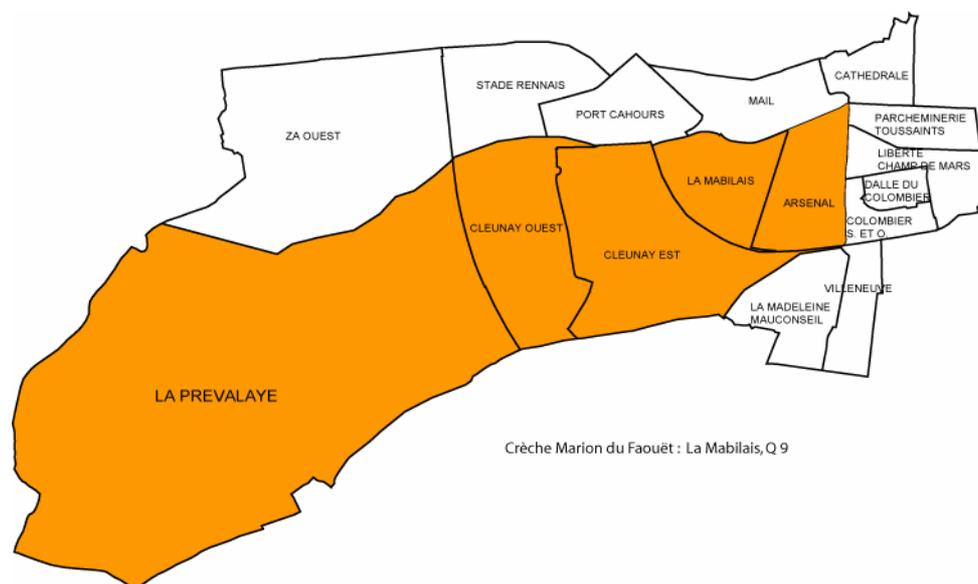
Crèches utilisées par les familles du quartier Arsenal – Cleunay (Q09)

Q Crèche	Crèche	Familles Q09	%
Q09	CC MARION DU FAOUEU	61	55,5%
Q09	CF MARION DU FAOUEU	27	24,5%
Q09	CC BROCELIANDE	S.stat	-
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat	-
Q03	CC PAPU	S.stat	-
Q12	CC LOUISE BODIN	S.stat	-
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	S.stat	-
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat	-
Q11	CC HENRI WALLON	S.stat	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat	-
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat	-
Q01	CC TANNOU	S.stat	-
Q10	CF VILLEJEAN	S.stat	-
VDR	Total	110	100%

80% des familles du quartier utilisatrices des crèches de la ville habitent le quartier de Cleunay – Arsenal – Redon.

Si on ajoute, les familles à proximité de Bourg l'Evêque - La Touche et du Centre – Colombier utilisant les crèches de ces quartiers, ce sont **86% des familles du quartier de Cleunay qui fréquentent une crèche de proximité.**

Le choix d'une crèche de proximité concernait 91% des familles.

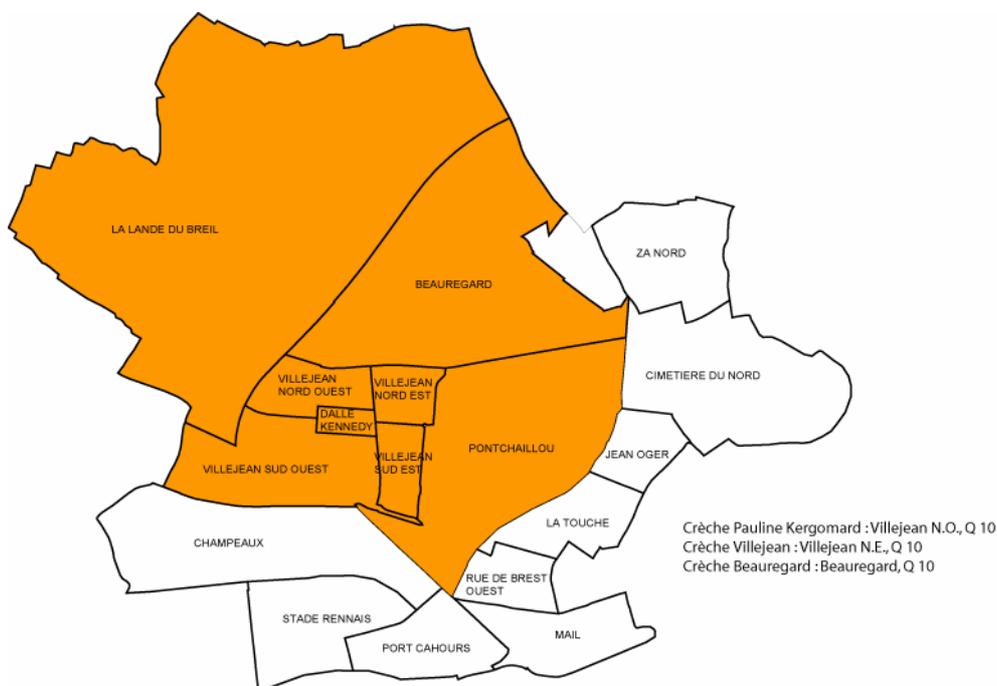


Crèches utilisées par les familles du quartier Villejean - Beauregard (Q10)

Q Crèche	Crèche	Familles Q10	%
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	80	55,9%
Q10	CF VILLEJEAN	39	27,3%
Q10	CC BEAUREGARD	7	4,9%
Q09	CF MARION DU FAOUE	S.stat.	-
Q05	CC ANNIE FRATELLINI	S.stat.	-
Q05	CC FRANCOISE DOLTO	S.stat.	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat.	-
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat.	-
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat.	-
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat.	-
Q06	CC JEAN ROSTAND	S.stat.	-
Q12	CC LOUISE BODIN	S.stat.	-
Q03	CC PAPU	S.stat.	-
Q01	CC TANNOU	S.stat.	-
Q05	CF FRANCOISE DOLTO	S.stat.	-
VDR	Total	143	100%

88% des familles de Villejean utilisatrices des crèches municipales fréquentent une crèche de leur quartier. Ce taux correspond à la fréquentation de proximité du quartier.

Au moment de l'inscription en crèche, 94% des familles optent pour une crèche du quartier.



Crèches utilisées par les familles du quartier du Blosne (Q11)

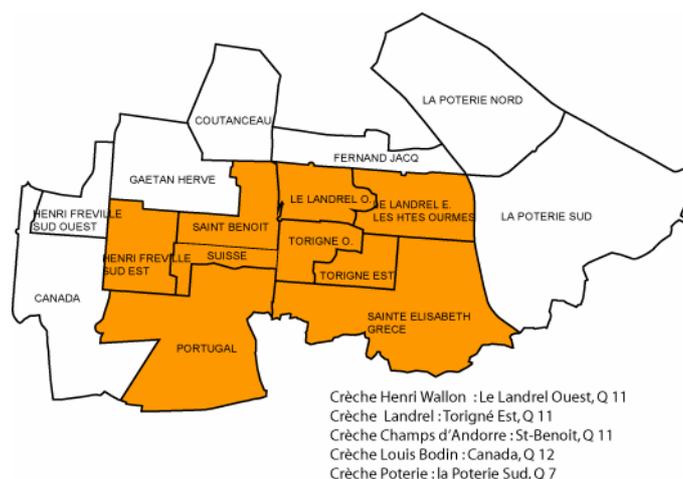
Q Crèche	Crèche	Familles Q11	%
Q11	CC HENRI WALLON	44	30,3%
Q11	CF LANDREL	38	26,2%
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	31	21,4%
Q12	CC LOUISE BODIN	15	10,3%
Q07	CC POTERIE	7	4,8%
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat	-
Q08	CC ALAIN BOUCHART	S.stat	-
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat	-
Q06	CC LE LAC	S.stat	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat	-
Q10	CC PAULINE KERGOMARD	S.stat	-
Q06	CF JEAN ROSTAND	S.stat	-
Q07	CF POTERIE	S.stat	-
VDR	Total	145	100%

78% des familles du Blosne utilisatrice d'une crèche municipale, fréquentent une crèche du quartier.

Quelques familles utilisent les crèches des quartiers voisins, notamment lorsqu'elles sont à proximité de leur logement (Bréquigny - Les Champs Manceaux, Sud Gare et Francisco Ferrer - Vern – Poterie).

Au final 88% des familles du Blosne fréquentent une crèche de proximité.

Au moment de l'inscription, 93% des familles ont émis un choix de proximité.



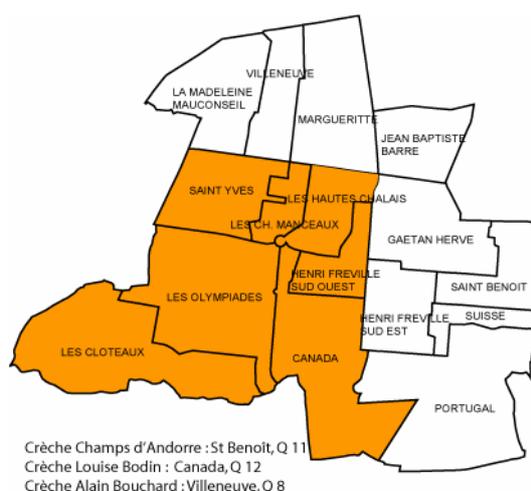
Crèches utilisées par les familles du quartier de Bréquigny - Les Champs Manceaux (Q12)

Q Crèche	Crèche	Familles Q12	%
Q11	CF CHAMPS D'ANDORRE	35	36,5%
Q12	CC LOUISE BODIN	34	35,4%
Q08	CC ALAIN BOUCHART	8	8,3%
Q11	CC HENRI WALLON	S.stat	-
Q01	CC JEAN PIAGET	S.stat	-
Q11	CF LANDREL	S.stat	-
Q07	CC POTERIE	S.stat	-
Q02	CC ALAIN GERBAULT	S.stat	-
Q05	CC MARIE CURIE	S.stat	-
Q09	CC MARION DU FAOUEU	S.stat	-
Q03	CC PAPU	S.stat	-
Q01	CC TANNOU	S.stat	-
Q05	CF FRANCOISE DOLTO	S.stat	-
Q07	CF POTERIE	S.stat	-
VDR	Total	96	100%

36.5% des familles utilisatrices des crèches municipales fréquentent la crèche du quartier. Elles sont nombreuses à utiliser les crèches des quartiers voisins (Le Blosne et Sud Gare), mais une partie seulement habite très proche de la crèche utilisée.

La fréquentation de proximité concerne 55% des familles du quartier Bréquigny - Les Champs Manceaux.

Au moment de l'inscription pour une place en crèche, elles sont 95% à exprimer un choix de proximité.



SITUATION FAMILIALE DES FAMILLES UTILISATRICES DES CRECHES

81.7% des familles sont en situation de couples et 18.3% se déclarent en situation de monoparentalité.

La part des familles monoparentales s'est accrue par rapport à celle signalée au moment de l'inscription (14.9%) ; malgré tout le poids des couples reste vraiment très élevé.

Elle est fortement variable selon les quartiers (entre 10 et 27%).

Elle est supérieure à 25% à Bréquigny - Les Champs Manceaux (27.1%).

Elle est également supérieure à 20% dans les quartiers :

- Le Blossne (24.8%)
- Villejean – Beauregard (23.1%)
- Maurepas – Patton (22.3%)
- Centre – Colombier (21%)

Les couples sont les plus représentés dans les quartiers :

- Arsenal – Cleunay (90%)
- Bourg l'Evêque - La Touche (87.8%)
- Parmi les non Rennais (86.4%)
- Nord Saint Martin (85.3%)
- Francisco Ferrer - Vern – Poterie (85%)

Parmi les iris comprenant au moins 20 familles utilisatrices, nous retiendrons ceux dont au moins une famille sur trois est en situation de monoparentalité :

Q10 VILLEJEAN NORD OUEST
Q11 LE LANDREL OUEST
Q05 EMMANUEL MOUNIER
Q05 BRNO
Q05 LE GAST EST

Tous ces iris appartiennent aux territoires Contrat de Ville.

Nombre d'enfants à charge

58% des familles utilisatrices des crèches de la Ville ont un seul enfant à charge, 31.7% en ont deux et 10.2% sont des familles nombreuses.

Même s'il ne s'agit pas exactement du même groupe de familles observée, on note quelques évolutions depuis l'inscription : nous avons déjà noté qu'elles sont plus souvent monoparentales, nous ajouterons qu'elle comptent plus d'enfants (67% des familles s'inscrivant comptent un seul enfant).

Ce taux de familles avec un seul enfant est élevé en comparaison des taux relatifs à la composition des familles allocataires (36.1% des familles allocataires CAF ayant des enfants à charge comptent un seul enfant) et à ceux issue du recensement INSEE (44.8% des familles ayant un enfant à charge de moins de 25 ans comptent un enfant).

Les familles comptant un seul enfant sont les plus représentées à Bréquigny - Les Champs Manceaux (64.6% des cas), Bourg l'Evêque - La Touche (61.8%), Thabor - Saint Hélier (61.4%).

Les familles nombreuses sont pour leur part plus fréquentes dans les quartiers Les Longs Champs – Beaulieu (19.1%), Arsenal – Cleunay (12.7%).

On pourrait s'attendre à trouver les quartiers du Blosne, de Maurepas – Patton, de Villejean – Beauregard et de Bréquigny - Les Champs Manceaux. Ce n'est pas le cas, on les retrouve plutôt dans les familles avec moins d'enfants. On peut penser en effet que **les familles nombreuses dans les quartiers Contrat de Ville comptent moins souvent de mères en activité professionnelle, tandis que les familles nombreuses dont les mères demeurent actives sont plutôt les quartiers que nous signalons ci-dessus.**

LES REVENUS : ANALYSE DES QUOTIENTS FAMILIAUX

Le fichier des familles utilisatrices des crèches de la Ville de Rennes, comportait comme information relative aux revenus, le quotient familial³ (en fait il s'agit de la seule information relative aux revenus archivée par les services informatiques).

Il n'est cependant pas possible de comparer ces éléments à ceux concernant les revenus des familles exprimant une demande de place en crèche, ou celles utilisatrices des haltes de l'ARCS qui ne sont pas pour leur part des QF.

Parmi les familles utilisatrices d'une crèche de la Ville de Rennes,

- 23.6% présentent un QF inférieur à 1 000€,
- 21.3% compris entre 1 000 et 2 000€,
- 29.1% compris entre 2 000 et 3 000€,
- 15.5% compris entre 3 000 et 4 000€
- 10.1% supérieur à 4 000€.

En l'absence de référence permettant une comparaison, il semble que tous les QF sont relativement bien présents des plus bas au plus élevés ; on note une plus grande représentation des QF compris entre 1 500 et 3 000€.

Les QF les plus bas

La part des familles dont le QF est inférieur à 1 000€ est en fait largement composée de familles dont le QF est inférieur à 1 (10.2% de l'ensemble des familles).

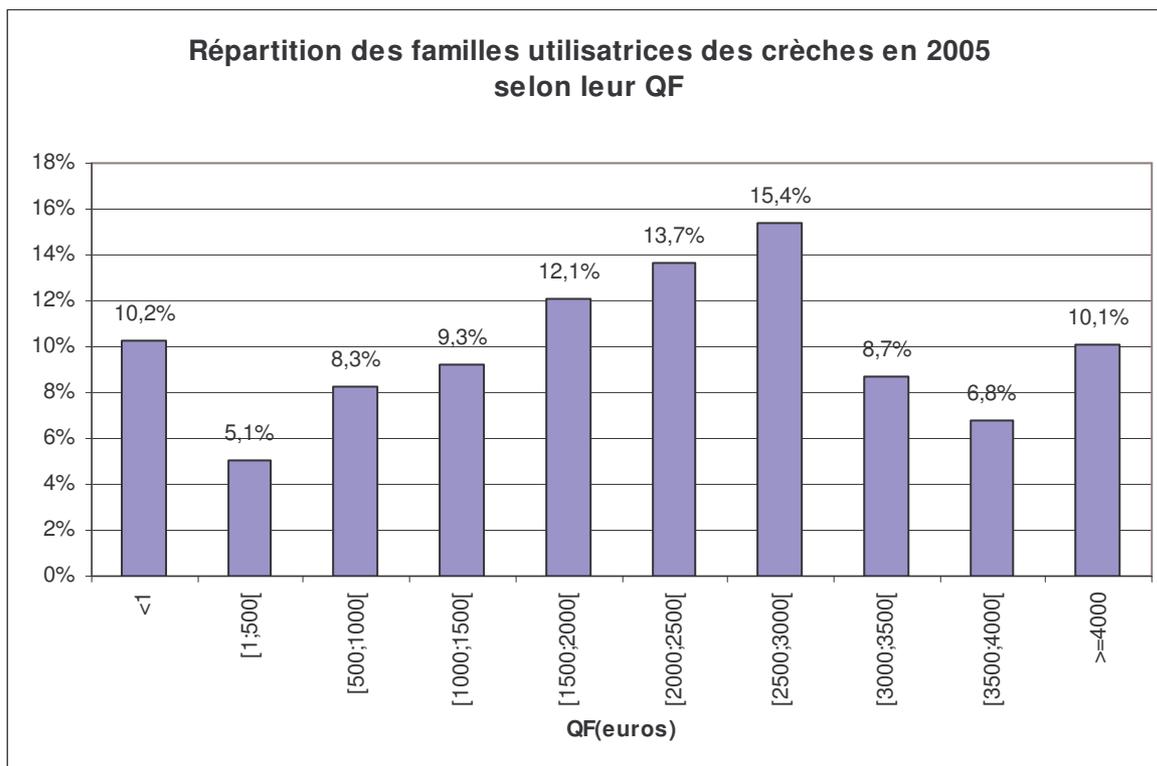
Les QF des familles fréquentant les crèches de Rennes sont très hétérogènes sur l'ensemble de la ville en fonction des quartiers :

Ils varient entre **0.08€ et 11 077.5€** ;

Les moyennes des quartiers sont comprises entre **1 516.0 € et 2 849.8 €** ;

³ Il s'agit du Quotient familial établi par la CAF.

Le taux de familles avec un QF<1 est compris entre **4.1% et 19.7%** ;
 Le taux de familles avec un QF≥3000 est compris entre **9.4% et 41.7%**.



□ **Villejean, Le Blosne, Bréquigny et Maurepas** sont les quartiers avec les moyennes des QF les plus basses.

Villejean : 1 516.0 €
Le Blosne : 1 545.2 €
Bréquigny : 1 620.7 €
Maurepas : 1 767.6 €

Ces quartiers rassemblent une forte proportion de familles avec de faibles QF et sont sous représentés en familles à fort QF par rapport à l'ensemble de la ville :

	QF<1	QF<500	QF≥3000
VDR	10.2%	15.3%	25.5%
Bréquigny	11.5%	22.9%	9.4%
Le Blosne	17.2%	26.9%	9.7%
Villejean	18.9%	29.4%	11.9%
Maurepas	19.7%	26.4%	19.7%

Cependant il existe une dispersion des QF assez importante au sein de ces quartiers essentiellement due à quelques familles aux QF très importants.

D'une manière générale les IRIS concernés par les moyennes des QF les plus basses appartiennent tous aux territoires prioritaires :

Villejean

		QF Moyen
Q10	PONTCHAILLOU	1 669,7
Q10	VILLEJEAN SUD EST *	1 371,2
Q10	VILLEJEAN SUD OUEST *	1 031,7
Q10	VILLEJEAN NORD OUEST *	780,1
Q10	VILLEJEAN NORD EST *	782,1
Q10	DALLE KENNEDY *	1 614,0
Q10	BEAUREGARD	2 357,3
Q10	LA LANDE DU BREIL	1 820,3

L'iris Villejean Nord Ouest et Villejean Nord Est ont des QF moyen < 800€ dus à une surreprésentation des QF < 1 (> 25%).

Maurepas

		QF Moyen
Q05	EMMANUEL MOUNIER *	408,7
Q05	BRNO *	429,8
Q05	LE GAST OUEST *	1 186,8
Q05	LE GAST EST *	1 227,5
Q05	LA MOTTE BRULON	3 579,1
Q05	MORBIHAN OUEST	3 412,5
Q05	MORBIHAN EST	2 843,0
Q05	EMILE BERNARD	2 352,0
Q05	SAINT LAURENT	2 712,4
Q05	LES GAYEULLES	2 448,1

L'iris Emmanuel Mounier et Brno ont des QF moyen très faible < 430€ dus également à une surreprésentation des QF < 1 (> 40%).

Les Iris La Motte Brûlon et Morbihan Ouest ont des QF moyens très élevés et n'ont aucun QF inférieur à 1.

Le Blosne

		QF Moyen
Q11	LE LANDREL OUEST *	1 313,2
Q11	LE LANDREL EST LES HAUTES OURMES *	1 694,0
Q11	SAINTE ELIZABETH GRECE	3 014,0
Q11	TORIGNE OUEST *	1 299,7
Q11	TORIGNE EST *	988,2
Q11	SAINT BENOIT *	937,3
Q11	SUISSE *	1 343,3
Q11	Portugal *	2 280,4
Q11	HENRI FREVILLE SUD EST *	1 697,7

Saint-Benoît et Torigné Est présentent les moyennes de QF les plus basses.
 Une part importante des familles de Torigné Est ont un QF inférieur à 1.
 L'iris Saint-Benoît compte aussi une part importante de familles ayant un QF compris entre 500 et 1 000€ et pratiquement pas de familles avec un QF supérieur à 1 500€.
 Seul l'iris Sainte Elisabeth – Grèce met en évidence une moyenne de QF supérieure à 3 000€.

Bréquigny - Les Champs Manceaux

		QF Moyen
Q12	LES HAUTES CHALAIS *	842,2
Q12	HENRI FREVILLE SUD OUEST *	1 211,5
Q12	CANADA *	841,8
Q12	LES CLOTEAUX	2526
Q12	LES OLYMPIADES	2 205,9
Q12	SAINT YVES *	2 777,2
Q12	LES CHAMPS MANCEAUX *	1 158,7

Les quartiers avec les moyennes de QF les plus élevés sont dans l'ordre croissant :

Thabor - Saint Hélier	2 605.1€
Centre Colombier	2 654.9€
Arsenal Cleunay	2 745.3€
Sud Gare	2 849.8€

Ces quartiers rassemblent une forte proportion de familles avec de forts QF tout en ayant une faible part de familles à faible QF par rapport à l'ensemble de la ville :

	QF<1	QF<500	QF≥3000
VDR	10.2%	15.3%	25.5%
Thabor	5.5%	9.7%	30.3%
Le centre	5.6%	7.7%	38.5%
Cleunay	5.4%	7.3%	33.6%
Sud Gare	8.3%	9.3%	41.7%

On notera sur **Cleunay** que les QF moyens ne sont pas forcément les plus bas sur le territoire prioritaire du Contrat de Ville. Pour autant, il s'agit bien toujours de moyennes et au sein des iris on rencontre des contrastes importants parmi les familles.

	QF Moyen
Q09 ARSENAL	2 655,80
Q09 LA MABILAIS	3 164,10
Q09 CLEUNAY EST *	2 566,70
Q09 CLEUNAY OUEST *	2 541,90
Q09 LA PREVALAYE	2 361,50

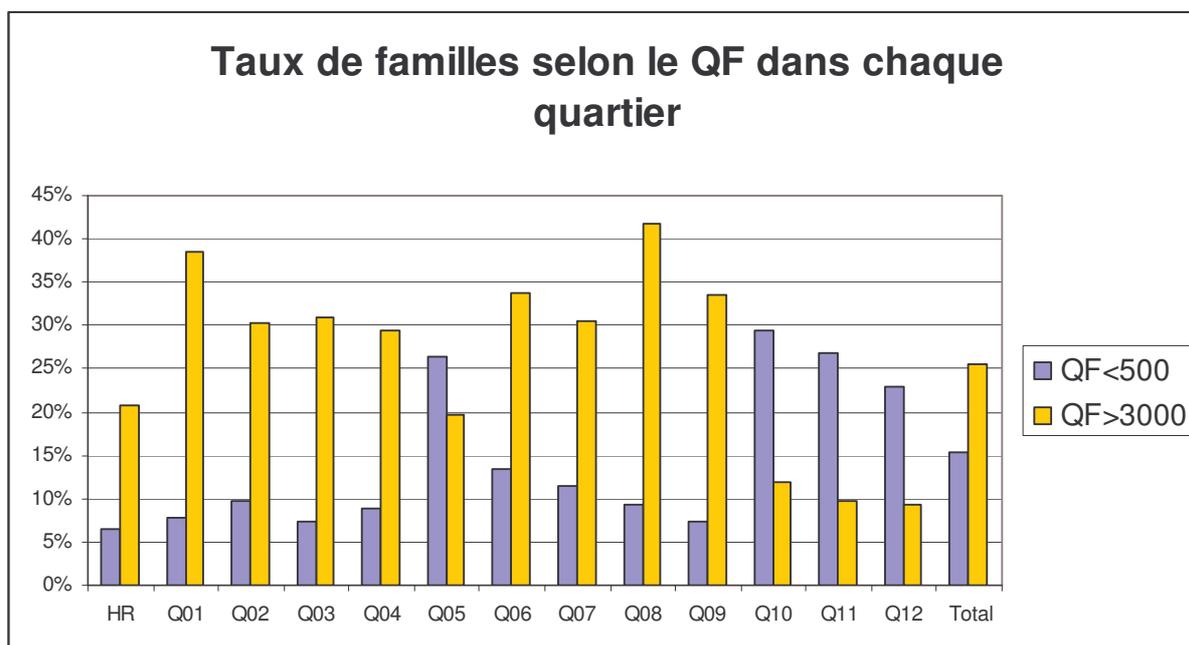
□ Les quartiers suivants ont aussi des moyennes de QF élevées:

Longs Champs	2 343.8€
Francisco Ferrer	2 388.1€
Nord Saint Martin	2 410.7€
Bourg L'évêque	2 411.2€

	QF<1	QF<500	QF≥3000
VDR	10.2%	15.3%	25.5%
Longs Champs	9.0%	13.5%	33.7%
Francisco Ferrer	7.8%	11.4%	30.5%
Nord Saint Martin	8.8%	8.8%	29.4%
Bourg L'évêque	4.1%	7.3%	30.9%

Il faut noter que le quartier **Nord Saint Martin** n'abrite que 34 familles utilisatrices des crèches.

Ces quartiers ont d'une manière générale une moyenne de QF moins importante que les 4 précédents du fait de la plus grosse proportion, pour certains quartiers des QF <500 et le nombre moins important de familles avec des QF très élevés.



FAMILLES UTILISATRICES DES HALTES-GARDERIES DE L'ASSOCIATION RENNAISE DES CENTRES SOCIAUX

L'observation porte sur les utilisateurs des haltes-garderies de l'ARCS au cours de l'année 2005. **1 463 familles rennaises ont utilisé une de ces haltes en 2005, 1 584 enfants étaient concernés.**

Les deux haltes ne faisant pas partie de l'ARCS (la halte du Carré Rennais située sur le Colombier et la halte de la Touche gérée par l'association Parenboug) n'ont pu, pour des raisons techniques, participer à cette observation. Aussi les familles des quartiers du centre (Centre – Colombier et Thabor - Saint Héliier) ainsi que les quartiers de Bourg l'Evêque - La Touche et Nord Saint Martin ne sont pas ou peu représentées. On ne peut hélas préciser dans quelle mesure les familles habitant ces quartiers sont réellement utilisatrices de ce mode d'accueil ponctuel.

Les quartiers mentionnés font référence à l'adresse des familles.

CODE Q	Quartier	Nb de familles	%	Nb d'enfants	%
Q01	Centre – Colombier	8	0,5%	8	0,5%
Q02	Thabor Saint-Hélier	65	4,4%	76	4,8%
Q03	Bourg L'Evêque - La Touche	42	2,9%	49	3,1%
Q04	Nord Saint Martin	12	0,8%	12	0,8%
Q05	Maurepas Patton	263	18,0%	296	18,7%
Q06	Longs Champs – Beaulieu	64	4,4%	72	4,5%
Q07	Francisco Ferrer - Vern Poterie	118	8,1%	123	7,8%
Q08	Sud Gare	108	7,4%	121	7,6%
Q09	Arsenal Cleunay	113	7,7%	121	7,6%
Q10	Villejean – Beauregard	165	11,3%	175	11,0%
Q11	Le Blossne	284	19,4%	299	18,9%
Q12	Bréquigny - Les Champs Manceaux	182	12,4%	191	12,1%
NR	NR	39	2,7%	41	2,6%
VDR	Rennes	1463	100%	1584	100%

Les familles utilisatrices de haltes-garderies de l'ARCS en 2005 habitent le plus souvent dans les quartiers qui présentent les plus fortes capacités d'accueil :

- Le Blossne (38 places) et Maurepas – Patton (33 places).
- Viennent ensuite Bréquigny - Les Champs Manceaux (18 places) et Villejean – Beauregard (18 places).
- Le quartier Francisco Ferrer - Vern – Poterie comporte à peu près le même nombre de familles utilisatrices que Cleunay, alors qu'il ne dispose pas de halte. Cependant les besoins de ce quartier sont plus importants du fait du nombre d'enfants de moins de 3 ans présents sur le quartier.
- Le quartier Sud Gare comprend un peu plus d'une centaine de familles utilisatrices.

A l'iris

Les iris comprenant le plus de familles utilisatrices de halte-garderie appartiennent tous aux territoires du Contrat de Ville.

	Iris	Familles	Enfants
Q11	LE LANDREL EST LES HAUTES OURMES	61	62
Q05	BRNO	60	70
Q05	EMMANUEL MOUNIER	51	59
Q12	LES CHAMPS MANCEAUX	45	46
Q05	LE GAST EST	41	48
Q09	CLEUNAY EST	40	42
Q11	TORIGNE EST	39	42
Q11	SUISSE	37	40
Q11	SAINT BENOIT	36	39
Q09	CLEUNAY OUEST	35	39
Q12	CANADA	34	35
Q12	LES HAUTES CHALAIS	33	34
Q10	VILLEJEAN NORD OUEST	32	34
Q11	TORIGNE OUEST	32	33
Q10	DALLE KENNEDY	30	30

Parmi les iris comptant plus de 20 familles utilisatrices des haltes, on trouve également quelques iris n'appartenant pas au territoire Contrat de Ville :

	Iris	Familles	Enfants
Q09	LA MABILAIS	29	30
Q05	EMILE BERNARD	28	29
Q06	PARC DE MAUREPAS	26	29
Q11	LE LANDREL OUEST	26	30
Q12	HENRI FREVILLE SUD OUEST	24	27
Q02	LES MOTTAIS	23	27
Q05	LE GAST OUEST	23	23
Q07	FRANCISCO FERRER	23	24
Q10	BEAUREGARD	23	26
Q08	VILLENEUVE	22	23
Q12	LES OLYMPIADES	22	23
Q05	SAINT LAURENT	21	24
Q10	VILLEJEAN SUD EST	21	23
Q10	VILLEJEAN NORD EST	21	21

Il convient cependant de relativiser le nombre d'enfants utilisateurs selon le nombre d'enfants habitant les quartiers.

Taux d'enfants inscrits en halte par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans au 31/12/2005 (familles allocataires CAF)

CODE Q	Quartier	Nb d'enfants	Nb enf - 3 ans	Part des enfants utilisateurs /Nb enfants - 3 ans
Q01	Centre - Colombier	8	454	1,8%
Q02	Thabor Saint-Hélier	76	608	12,5%
Q03	Bourg L'Evêque - La Touche	49	386	12,7%
Q04	Nord Saint Martin	12	240	5,0%
Q05	Maurepas Patton	296	710	41,7%
Q06	Longs Champs - Beaulieu	72	339	21,2%
Q07	Francisco Ferrer - Vern Poterie	123	658	18,7%
Q08	Sud Gare	121	527	23,0%
Q09	Arsenal Cleunay	121	482	25,1%
Q10	Villejean - Beaugard	175	560	31,3%
Q11	Le Blosne	299	879	34,0%
Q12	Bréquigny - Les Ch. Manceaux	191	508	37,6%
VDR	Rennes	1584	6351	24,9%

Le taux d'enfants fréquentant une halte de l'ARCS par rapport à la population de moins de 3 ans vivant dans les quartiers, fait également ressortir les quartiers disposant d'une halte. Cependant cette fois Maurepas et Bréquigny devancent Le Blosne.

Viennent dans un deuxième temps les quartiers ne disposant pas de halte mais étant proches d'un quartier qui en dispose.

Pour relativiser le nombre d'enfants utilisateurs des haltes selon la population enfantine de moins de 3 ans à l'iris, nous n'avons retenu que les iris comptant au moins 20 enfants utilisateurs (32 iris). Le taux varie entre 17% et 64%. Les iris où il est le plus élevé (+33%) sont :

BRNO
EMMANUEL MOUNIER
LES CHAMPS MANCEAUX
LES HAUTES CHALAIS
LE LANDREL EST LES HAUTES OURMES
VILLEJEAN NORD OUEST
PONTCHAILLOU
SUISSE
LE GAST EST
HENRI FREVILLE SUD OUEST
SAINT BENOIT
VILLEJEAN SUD EST
CLEUNAY OUEST
LES MOTTAIS
LES OLYMPIADES
CLEUNAY EST
TORIGNE EST
CANADA
HENRI FREVILLE SUD EST

Tous ces iris appartiennent aux territoires prioritaires à l'exception de Pontchaillou, des Mottais et des Olympiades.

Age de l'enfant lors de son entrée dans la halte-garderie

L'âge est calculé en faisant la différence entre la date de création du dossier et la date de naissance (nous partons de l'hypothèse selon laquelle l'enfant entre à la halte peu de temps après son inscription).

Plus de la moitié des enfants ont moins d'un an lors de leur première venue à la halte (50.6%), 36% ont entre un et deux ans et 12.8% ont plus de deux ans.

En terme de différences selon les quartiers, on remarquera juste que les Longs Champs – Beaulieu et Arsenal Cleunay se distinguent par un taux plus élevé d'enfants entrés à moins d'un an (57% ou plus). Est-ce à corréliser avec le fait que les mères de ces quartiers sont plus souvent en activité professionnelle ou à la recherche d'un emploi ? Il conviendrait de vérifier si on observe ces mêmes différences au fil des années ou si elles ne sont que ponctuelles.

Situation familiale

- **77.4% des familles déclarent être en couple** (mariage, vie maritale),
- **15.4% des familles en situation de monoparentalité** (célibat, séparation, divorce, veuvage).

Le taux de monoparents est identique à celui des familles s'inscrivant en crèche. Cependant on note sur le fichier des haltes un taux important de non-réponse (7.2%). S'agit-il justement de familles monoparentales ? Ce champ est normalement systématiquement renseigné dans le

logiciel de gestion des haltes. Il semble que le taux de non réponse puisse être dû à un problème technique ; il ne concerne pas toutes les haltes.

La part des monoparents est donc peut-être minorée dans certains quartiers. La présence des enfants vivant avec un seul parent peut en effet sembler au quotidien beaucoup plus élevée dans certaines haltes. Or, rappelons que ce fichier concerne l'ensemble des enfants inscrits en 2005 mais ne reflète pas leur fréquentation (un enfant venu une fois compte autant qu'un enfant venu 100 fois dans l'année).

De plus derrière les taux moyens au niveau de la ville, se cache une grande hétérogénéité des quartiers : **le taux de familles monoparentales varie entre 10.2% et 20%** selon les quartiers. Et sans surprise, les quartiers présentant les taux les plus élevés sont les même que pour l'ensemble des familles rennaises : Villejean – Beauregard (20%), Maurepas – Patton (17.5%), Le Blosne (16.9%) et Bréquigny - Les Champs Manceaux (15.9%). Les quartiers Sud Gare, Thabor - Saint Hélier, Les Longs Champs – Beaulieu, Arsenal – Cleunay et Francisco Ferrer - Vern – Poterie mettent en évidence des taux entre 10 et 12%.

(Les quartiers Centre – Colombier et Nord Saint Martin n'ont pas été pris en compte du fait de leurs faibles effectifs).

Parmi les iris comprenant plus de 20 familles utilisatrices, ceux dont au moins une famille sur quatre est en situation de monoparentalité sont :

Q05 BRNO
Q10 VILLEJEAN NORD EST
Q11 TORIGNE OUEST
Q05 EMMANUEL MOUNIER

Nombre d'enfants à charge

Sur les 1 463 familles utilisatrices des haltes-garderies de l'ARCS, **41.1% ont un enfant à charge, 36.4% ont deux enfants à charge et 21.5% ont au moins 3 enfants à charge.**

Le nombre de familles avec un seul enfant varie de 32.7% à 50%.

- Il est le plus élevé dans les quartiers Bourg l'Evêque - La Touche, Arsenal Cleunay et Francisco Ferrer - Vern – Poterie.
- Les familles comprenant 2 enfants sont les plus représentées (+40%) aux Longs Champs – Beaulieu, à Sud Gare et à Villejean – Beauregard.
- Viennent ensuite Bréquigny - Les Champs Manceaux et Maurepas – Patton.
- Les familles nombreuses sont plus représentées sur les quartiers de Villejean – Beauregard et de Thabor - Saint Hélier (+25%), puis au Blosne et à Maurepas – Patton (entre 22 et 23%).

Revenus des familles

Les revenus de familles pris en compte sont ceux figurant sur la déclaration d'imposition (en l'occurrence 2004 pour la fréquentation 2005). Par contre les familles connaissant une modification de leur situation à la baisse en cours d'année transmettent les justificatifs afin que le coût horaire soit recalculé.

Les revenus pris en compte sont principalement des revenus d'activité et provenant de l'ASSEDIC. Les tranches présentées ne prennent pas en compte la composition familiale.

Sur les 1 463 familles utilisatrices des haltes de l'ARCS, 62 (4.2%) déclarent des revenus équivalents à zéro.

Il ne s'agit pas a priori de familles n'ayant pas de revenus imposables, car le logiciel prévoit que dans ce cas le personnel de la halte renseigne un montant forcément différent de zéro.

Il semble que ce soit plutôt des cas spécifiques : ainsi des familles ayant fait une première démarche d'inscription mais dont l'enfant n'est jamais venu à la crèche par la suite, des familles étrangères en attente régularisation, des familles utilisant la halte exceptionnellement en situation d'urgence.

Ne pouvant pas les extraire du fichier que nous avons à notre disposition, nous avons dû les prendre en considération tout en les mettant à part sur le plan des revenus.

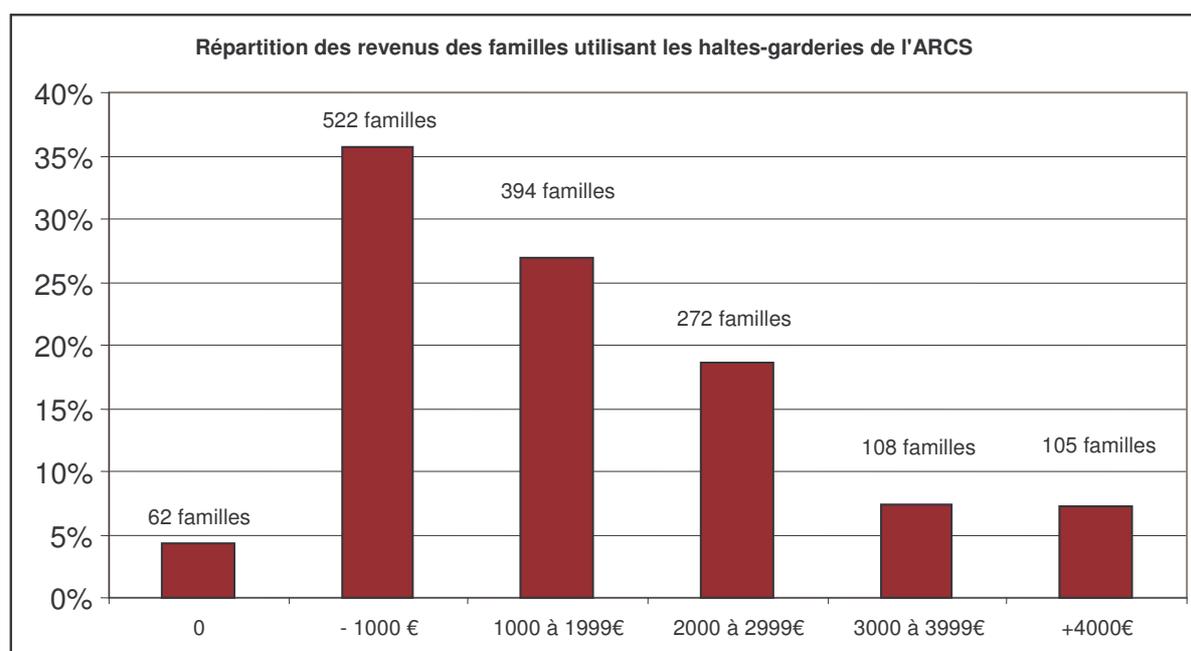
On remarquera que ces familles sont principalement localisées sur le quartier du Blosne (21 familles).

La structure des revenus des familles utilisatrices des haltes-garderies de l'ARCS est très différente de celle des familles qui s'inscrivent pour une place en crèche, même si on peut supposer qu'une partie des familles se trouve dans les deux ensembles (utilisatrices d'une halte en 2005 et s'inscrivant pour une place en crèche).

Les familles utilisatrices des haltes sont les plus nombreuses dans les tranches de revenus les plus basses. Leur nombre diminue progressivement tandis que les revenus augmentent.

Les familles s'inscrivant en crèche sont globalement les plus nombreuses dans les tranches intermédiaires.

La structure des revenus des familles utilisant les haltes-garderies de l'ARCS est spécifique : elle reflète les niveaux de revenus des ménages des quartiers sur lesquelles elles sont implantées.



Globalement sur l'ensemble des familles utilisatrices des haltes, **35.7% ont des revenus inférieurs à 1 000€** (contre 16.8% pour les familles inscrites pour une place en crèche).

Plus précisément **24.3%** (soit 356 familles) **déclarent un revenu inférieur au plancher CAF** (6 547€, soit 545.66€ mensuel) et 11.3% (1 66 familles) un revenu compris entre le plancher et 1 000€.

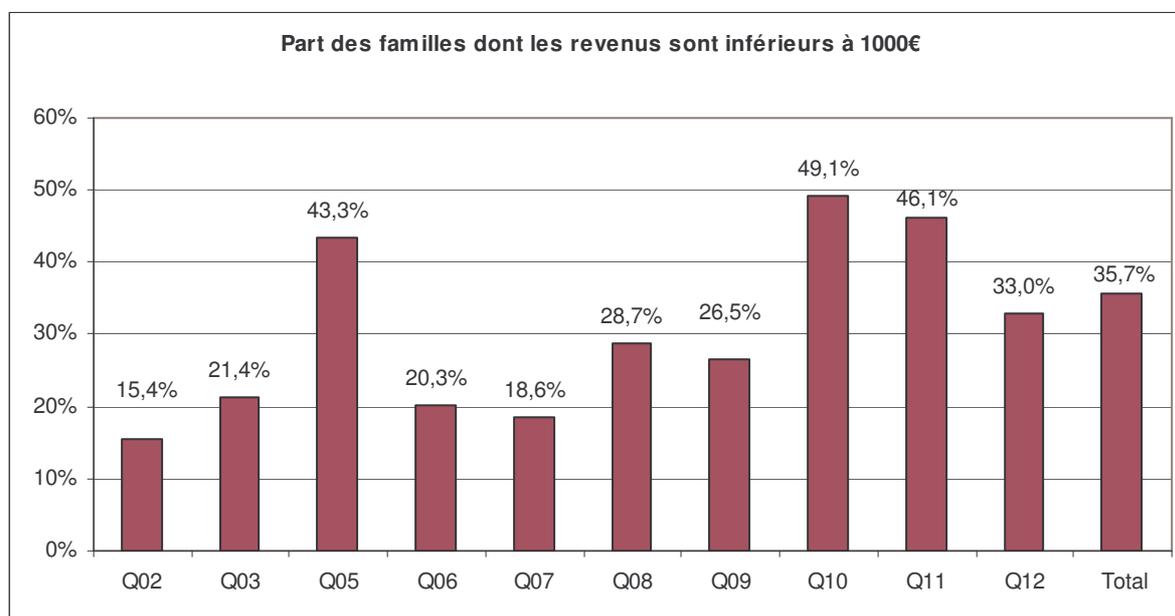
45.5% ont un revenu compris entre 1 000 et 3 000 euros (54% pour les familles inscrites sur les listes pour bénéficier d'une place en crèche) : 26.9% compris entre 1 000 et 1 999€ (394 familles) et 18.6% compris entre 2000 et 2900€ (272 familles). Au niveau des familles inscrites pour une place en crèche de la Ville, la part des 2 000 à 2 999 € était la plus importante (30.1%, contre 24.2% pour les revenus compris entre 2000 et 2999€).

14.6% des familles déclarent un revenu supérieur à 3 000 euros (28.9% des familles inscrites pour une place en crèche) : 7.4% compris entre 3000 et 3900 (17.5% inscrits en crèche) et 7.2% supérieur à 4000 euros (11.3%).

Les quartiers diffèrent également selon les revenus. **Ainsi le taux des familles disposant d'un revenu inférieur à 1 000€ varie de 15.4% à 49.1% selon les quartiers.**

- Ce taux est le plus élevé à Villejean – Beauregard (49.1%), au Blosne (46.1%) et à Maurepas – Patton (43.3%) ;
- Vient ensuite avec un taux nettement inférieur de revenus les plus faibles Bréquigny - Les Champs Manceaux (33%) ; dans l'observation des familles postulant à une place en crèche, Bréquigny - Les Champs Manceaux ne se distinguait pas des précédents quartiers.

(Les quartiers Centre – Colombier et Nord Saint Martin n'ont pas été pris en compte du fait de leurs faibles effectifs).



27 iris comptent plus de 5 familles ayant un revenu inférieur à 1 000€ (15 iris sont concernés dans le fichier des familles inscrites pour une place en crèche). Parmi ces iris le taux de familles avec les revenus les plus bas varie de 21 à 73%. Il est supérieur à 50% dans les iris suivants :

- Q05 BRNO
- Q04 CIMETIERE DU NORD
- Q08 HAUT QUINELEU
- Q05 EMMANUEL MOUNIER

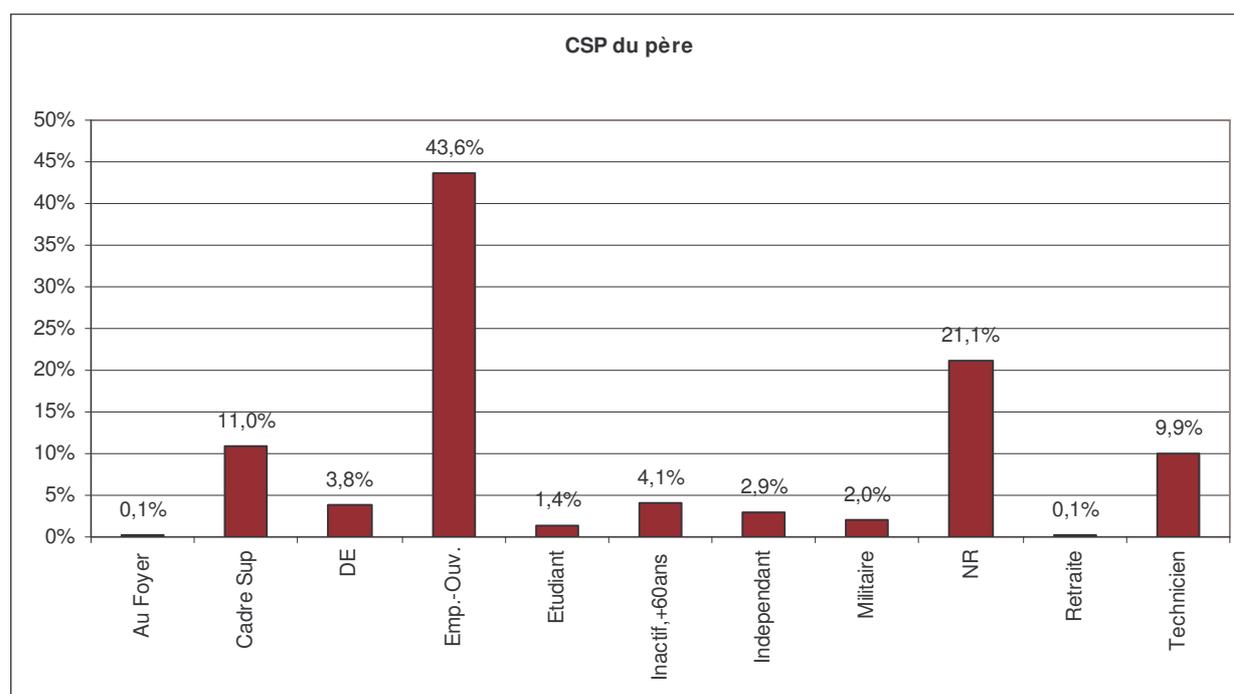
Q11 SAINT BENOIT
 Q10 VILLEJEAN SUD EST
 Q10 VILLEJEAN NORD OUEST
 Q11 TORIGNE OUEST
 Q10 PONTCHAILLOU
 Q11 LE LANDREL EST LES HAUTES OURMES
 Q10 VILLEJEAN NORD EST
 Q11 TORIGNE EST
 Q10 DALLE KENNEDY
 Q11 LE LANDREL OUEST

Tous les iris appartiennent aux territoires prioritaires du Contrat de Ville à l'exception de Cimetière du Nord, Haut Quineleu et Pontchaillou.

Catégories socioprofessionnelles et activité

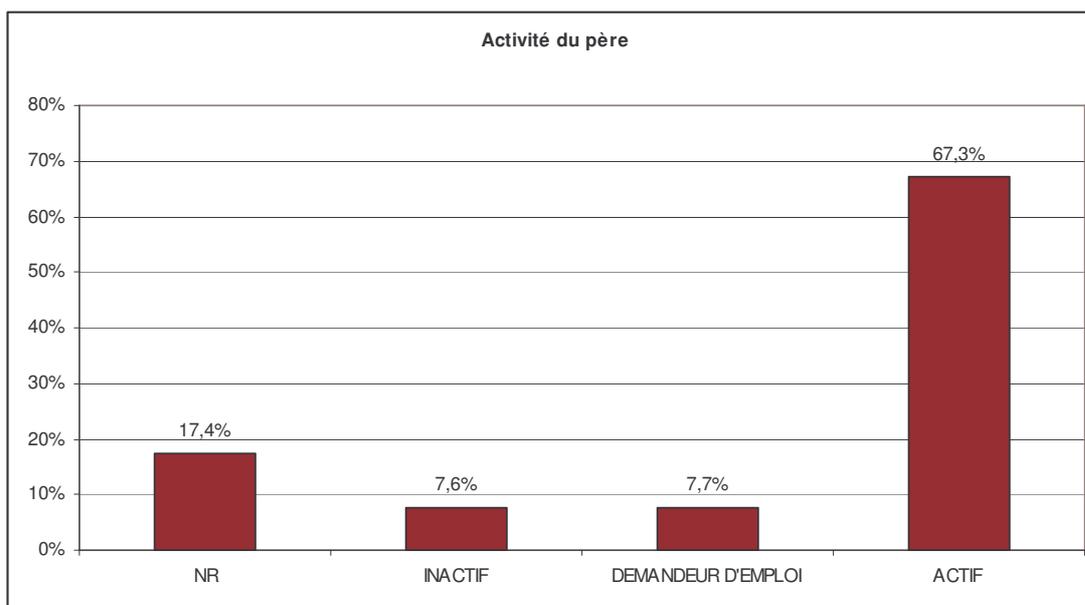
Les quartiers Centre – Colombier et Nord Saint Martin ne sont pas mentionnés compte tenu de la faiblesse des effectifs.

1/ Le père



L'information sur la catégorie socio-professionnelle a été renseignée dans 79% des cas. Le taux de non-réponse, s'il reste significatif, permet tout de même de tirer quelques enseignements : **la catégorie socio-professionnelle la plus massivement représentée parmi les pères des enfants utilisant une halte est de loin la catégorie employé/ouvrier**, viennent loin derrière les techniciens (catégorie intermédiaire) et les cadres supérieurs.

Le taux d'employés/ouvriers varie selon les quartiers de 21.5% à 52.1%. Cinq quartiers se démarquent par leur taux les plus élevés : Maurepas – Patton (52.1%), Francisco Ferrer - Vern – Poterie (49.2%), Villejean – Beauregard (49.1%), Bréquigny - Les Champs Manceaux (48.9%) et Le Blossne (47.9%).



Plus des 2/3 des pères sont déclarés en activité professionnelle. Les inactifs et les demandeurs d'emploi viennent à parts égales.

Le taux d'activité selon les quartiers varie de 59 à 91 %.

- Il est le plus élevé à Thabor - Saint Héliier (90.8%), Francisco Ferrer - Vern – Poterie (80.5%), les Longs Champs – Beaulieu (78.1%) et Arsenal Cleunay (77%).
- Il est proche de la moyenne à Maurepas – Patton (67.3%) et à Bréquigny - Les Champs Manceaux (68.1%).
- Il est le plus bas au Blosne (59.2%), Sud Gare (60.2%) et Villejean – Beauregard (61.8%).

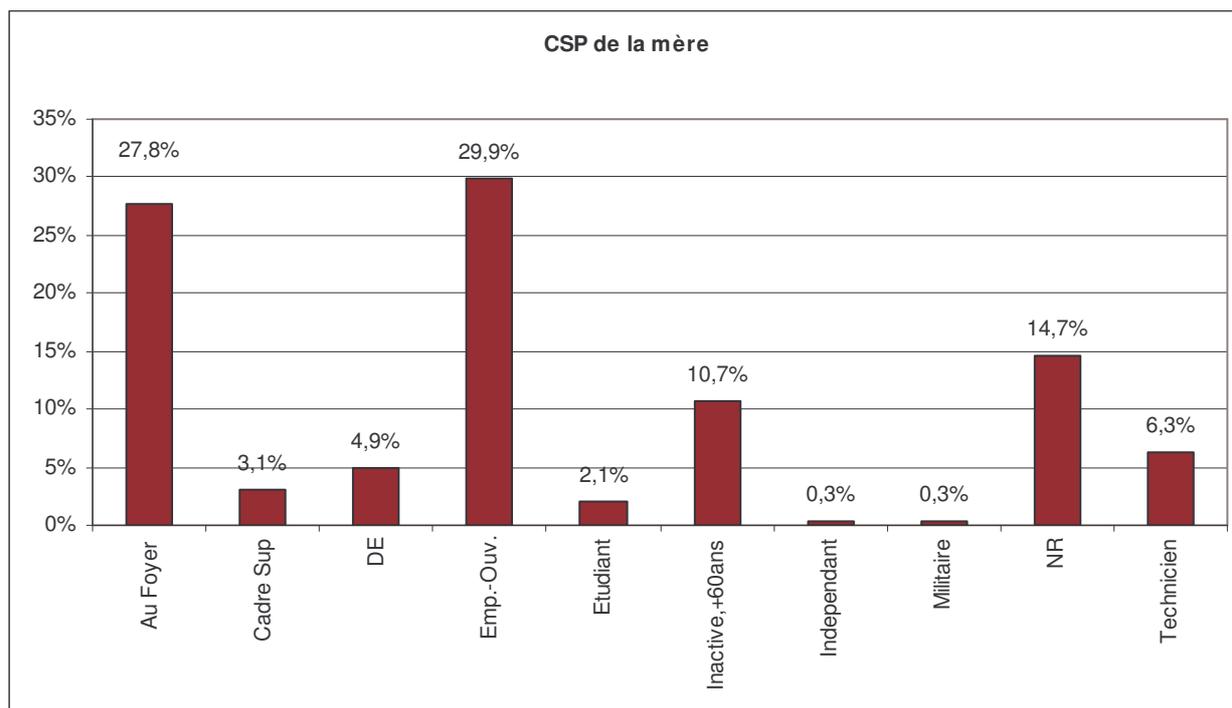
Le taux de demandeurs d'emploi est nettement au-dessus de la moyenne rennaise dans trois quartiers : Villejean – Beauregard (12.7%), Maurepas – Patton (10.6%) et Le Blosne (9.5%).

Quatre quartiers présentent un taux élevé de pères déclarés inactifs : Le Blosne (10.9%), Villejean – Beauregard (10.9%), Sud Gare (10.2%) et les Longs Champs – Beaulieu (9.4%).

Cependant on peut formuler l'hypothèse selon laquelle la frontière entre l'inactivité et le chômage peut dans certains cas être un peu floue, en particulier lorsque les personnes connaissent un chômage de longue durée.

Les éléments sur les CSP et ceux sur l'activité sont tout à fait complémentaires : on voit ainsi comment deux quartiers (Le Blosne et Francisco Ferrer - Vern – Poterie) peuvent être tout à fait proches sur le plan des CSP (à peu près les mêmes taux d'employés/ouvriers) mais sont très différents concernant l'activité. Cette dernière dimension permet d'ailleurs de faire le lien avec les revenus.

2/ La mère



Le taux de non réponse sur la CSP de la mère est plus faible que pour celui du père (15%). Ce sont les mères qui remplissent le plus souvent les documents d'inscription.

La catégorie « Inactive » est vraisemblablement à ajouter à celle « Au foyer ».

On obtient ainsi une majorité de mère inactive ou au foyer (38.4%).

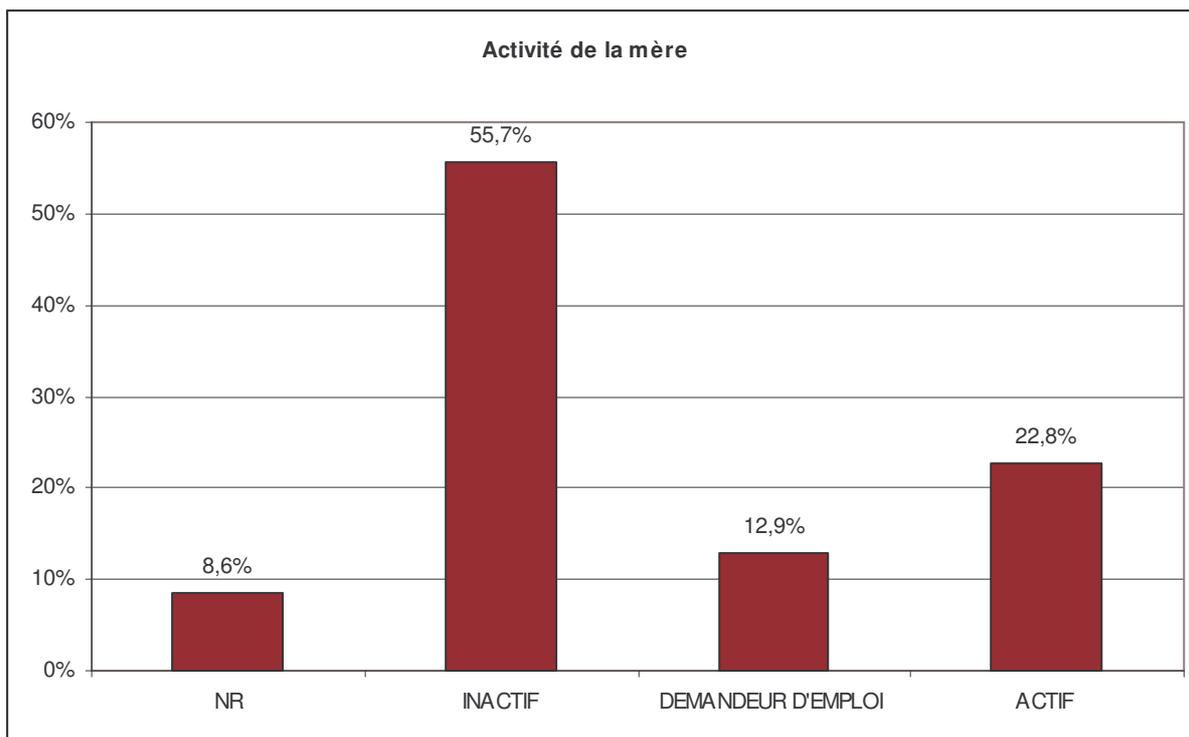
La catégorie socio-professionnelle employé/ouvrier concerne cependant de nombreuses femmes (29.9%).

Le taux de mères au foyer ou inactives varie de 17% à 58% selon les quartiers.

- Il est le plus élevé dans le quartier Villejean – Beaugard (57.6%) ;
- Viennent ensuite les quartiers Francisco Ferrer - Vern – Poterie (49.2%), Le Blosne (48.9%) et Arsenal Cleunay (46%).

Le taux de mères employées ou ouvrières varie de 15 à 46%.

- Il est le plus important à Maurepas – Patton (46.4%) et aux Longs Champs – Beaulieu (40.6%), puis à Francisco Ferrer - Vern – Poterie (36.4%).
- Il est inférieur à la moyenne rennaise au Blosne (25%), à Bourg l'Evêque - La Touche (21.4%), à Villejean – Beaugard (20.6%) et à Arsenal Cleunay (15%).



Sans surprise, **les mères dont les enfants sont accueillis dans les haltes sont très souvent inactives (55.7%)**. 22.8% se déclarent en activité professionnelle et 12.9% à la recherche d'un emploi.

Le taux de mères se déclarant inactives varie entre 36 et 70%.

- Il est le plus élevé à Villejean – Beauregard (70.3%), à Maurepas – Patton (65%).
- Viennent ensuite Thabor - Saint Héliier (61.5%), Les Longs Champs – Beaulieu (59.4%) et Le Blosne (57%).

Les mères se déclarant à la recherche d'un emploi sont plus représentées sur les quartiers Arsenal Cleunay (19.5%), Les Longs Champs – Beaulieu (18.8%), Thabor - Saint Héliier (16.9%).

Au final, le taux de mères actives varie de 18 à 30% selon les quartiers. Il est le plus élevé à Cleunay (30.1%), à Bourg l'Evêque - La Touche (28.6%) et à Sud Gare (27.8%).

On rappellera que Bourg l'Evêque - La Touche et Arsenal Cleunay font partie des quartiers où les familles n'ayant à charge qu'un seul enfant sont les plus représentées.

ELEMENTS DE SYNTHESE

EVOLUTION DES NAISSANCES

La première question que nous avons examinée est celle de **l'évolution des naissances** sur laquelle on peut s'interroger... en particulier sur Rennes où l'on a connu des fermetures de classes et d'écoles ces dernières années et sur l'ensemble de l'agglomération où le vieillissement de la population est souvent évoqué.

En fait, au regard des chiffres des années 1999 à 2005, **le nombre annuel des naissances reste stable, tant à Rennes que dans le total de l'agglomération : 4 702 enfants sont nés en 2005** de parents domiciliés sur la Métropole (2 614 sur Rennes et 2 088 sur les 36 autres communes de l'agglomération).

Ce chiffre appelle toutefois trois remarques :

- **Les variations annuelles peuvent être importantes** : en 2000, il y a eu 4 884 naissances, alors qu'il y en a eu 4 511 en 2004.
- **La part de Rennes dans le total de la Métropole reste constante autour de 56%**.
- **Les variations entre territoires peuvent être importantes** : que ce soit pour les quartiers ou les IRIS rennais ou pour les communes de l'agglomération.

L'analyse des évolutions porte de nombreuses interrogations, parmi lesquelles s'il faut en choisir une, nous proposons de retenir celle du rapport entre **l'évolution de la population et l'évolution du nombre de naissances**. En effet, pour certaines communes dont le recensement a été effectué en 2004 et 2005, on constate une baisse du nombre de naissances alors que la population globale est en forte augmentation.

FACTEURS D'EVOLUTION DES BESOINS DE MODES DE GARDE

L'actualité nous amène à porter notre attention sur deux points qui peuvent avoir une incidence non négligeable sur les besoins de mode de garde :

▪ **La question de l'incidence du Programme de l'habitat de Rennes Métropole**, qui prévoit jusqu'en 2012 **une augmentation annuelle de 6 % du nombre de logements** de la plupart des communes de l'agglomération. L'analyse de l'évolution des naissances sur Saint Jacques sur les six dernières années durant lesquelles 1000 nouveaux logements ont été livrés est intéressante sur ce point... Mais on peut penser que les typologies et tailles de logements ont une incidence non négligeable en matière de naissances et d'accueil de jeunes enfants. On ne peut être à ce jour certain que les communes auront les mêmes objectifs, même dans le cadre du PLH.

▪ **La politique de limitation de l'accueil des enfants de 2 ans dans les maternelles** d'Ille et Vilaine, décidée par l'Inspection Académique est également à observer de près. **Entre 2000 et 2005, le nombre d'enfants de 2 ans a baissé de près de 700**. Il est aujourd'hui d'environ 2100 à Rennes Métropole... Il est à prévoir qu'il baissera encore et que ces enfants devront être pris en charge par d'autres modes de garde.

SUR LES CRECHES DE LA VILLE DE RENNES

▪ Le « choix » d'une crèche de proximité ?

Il n'est en réalité pas possible de répondre à cette question dans la mesure où les familles postulantes ne choisissent pas vraiment : elles doivent émettre en premier lieu un « choix » pour la crèche de secteur. D'autres choix, comme la proximité de la crèche à leur lieu de travail ne peuvent pas s'exprimer ici, même si quelques exceptions existent. Pourtant cette question demeure ; elle renvoie aux attentes, aux contraintes et aux stratégies des familles.

▪ Une pression forte sur les quartiers du centre...

Les demandes des familles sont nombreuses, peu se désistent. Au final, malgré des taux de refus plus élevés, elles restent nombreuses parmi les utilisateurs au regard de la population des moins de 3 ans dans ces quartiers (en particulier le quartier Centre – Colombier et Bourg l'Evêque - La Touche).

▪ et des quartiers Contrat de Ville en proportion du nombre d'enfants moins présents dans les crèches.

C'est moins le cas de Maurepas – Patton et de Villejean – Beaugard ; c'est particulièrement vrai pour Le Blosne et Bréquigny - Les Champs Manceaux.

▪ malgré des corrections liées à des choix volontaristes d'attribution et liées à une « régulation » résultant de la pression importante sur certains quartiers face à une offre limitée.

▪ Assez peu de familles avec plusieurs enfants à charge

Malgré des corrections opérées entre les postulants et les utilisateurs, du fait de choix d'attribution, on peut poser l'hypothèse, à la lumière des résultats, que des familles à partir du deuxième enfant se tournent vers d'autres modes de garde que les crèches.

Un certain nombre de parents opte en effet pour le congé parental à partir du deuxième enfant. Sur le plan des stratégies des familles, il conviendrait d'aller plus loin pour comprendre si la sous-représentation des familles de deux enfants et plus est liée uniquement à l'âge des parents et aux congés parentaux, ou si ce mode de garde convient moins à ces familles pour d'autres raisons (plus de contraintes financière et de gestion du temps ...).

▪ Peu de familles monoparentales

Malgré les effets de choix volontaristes en matière d'attribution (leur part est de 14.9% parmi les familles postulantes et de 18.3% parmi les familles utilisatrices), le nombre de familles monoparentales reste faible au regard de leur représentation dans l'ensemble des ménages rennais. La faiblesse de leur représentation dans les crèches trouve en partie son explication dans le fait qu'il s'agit de familles avec de jeunes enfants, tandis que les données sur les ménages ou les allocataires CAF concernent toutes les familles avec enfants à charge. Pour autant est-ce la seule explication ?

▪ Beaucoup se joue en amont

Si les familles des territoires prioritaires, les familles monoparentales, les familles nombreuses sont peu présentes dans les crèches, c'est surtout parce qu'elles sont peu nombreuses à postuler. Les effets des attributions ne suffisent pas pour augmenter la fréquentation de ces familles. On pressent d'autres facteurs de blocage.

▪ Derrière cette question, se dessine le lien étroit avec l'emploi et l'insertion

Les quartiers très présents au moment de l'inscription mettent en évidence des taux d'activité, en particulier d'activité féminine, élevés. Mais si c'est également le cas des quartiers du Blosne, de Bréquigny,... la différence se situe sur le niveau de qualification des actifs qui est

nettement plus élevé dans les quartiers du centre : et même s'il s'agit de chômeurs, ce sont des chômeurs plus qualifiés et plus diplômés. Les chômeurs des quartiers du centre sont beaucoup moins souvent à la tête d'une famille et lorsque c'est le cas, les données dont nous disposons, nous indiquent que ce sont en général des personnes « moins éloignées de l'emploi ».

Les différences entre les quartiers concernant le nombre d'enfants à charge parmi les familles utilisatrices sont éclairantes : on pourrait s'attendre à trouver les familles plus nombreuses parmi les quartiers du Blosne, de Maurepas – Patton, de Villejean – Beauregard et de Bréquigny - Les Champs Manceaux. Ce n'est pas le cas, on les retrouve plutôt dans les familles utilisatrices avec moins d'enfants. Il apparaît en effet que les familles nombreuses dans les quartiers Contrat de Ville comptent moins souvent de mères en activité professionnelle ; à l'inverse les familles nombreuses dont les mères demeurent actives sont plutôt les quartiers où les femmes sont plus qualifiées.

▪ **Globalement sur l'ensemble des utilisateurs (et des postulants), on observe une assez bonne mixité : tous les niveaux de revenus sont bien présents.**

Cependant les profils des familles sont assez contrastés selon les quartiers et dans la mesure où elles sont orientées sur la crèche de leur quartier, ces différences sont perceptibles entre les crèches.

SUR LES HALTES-GARDERIES DE L'ARCS

▪ **Les familles des quartiers Contrat de Ville sont très largement présentes dans les utilisateurs des haltes-garderies de l'ARCS.**

▪ **Les familles utilisatrices des haltes sont les plus nombreuses dans les tranches de revenus les plus basses.**

Leur nombre diminue progressivement tandis que les revenus augmentent.

▪ **Les CSP les plus représentées dans les haltes sont Employés / Ouvriers pour les pères, inactives et employées / ouvrières pour les mères.**

Les éléments sur les CSP et ceux sur l'activité sont tout à fait complémentaires : on voit ainsi comment deux quartiers (Le Blosne et Francisco Ferrer - Vern – Poterie) peuvent être tout à fait proches sur le plan des CSP (les deux quartiers présentent des taux élevés et proche d'employés/ouvriers) mais sont très différents concernant l'activité (taux élevé de pères en activité professionnelle à Francisco Ferrer - Vern – Poterie ; à l'inverse le Blosne se distingue par un taux beaucoup plus bas de pères en activité professionnelle, taux plus important de demandeurs d'emploi et d'inactifs).

Se dessine le rôle singulier des haltes permettant l'accès à un accueil collectif des familles moins favorisées.

En plus des questions posées par les données collectées dans le cadre de cet état des lieux statistique, demeure **l'absence d'éléments sur les assistantes maternelles**. La capacité d'accueil réelle diffère des chiffres que l'on a sur les agréments, car une part non négligeable des assistantes maternelles n'est pas en activité (estimation entre 15 et 20%).

Or la connaissance plus fine de ce mode d'accueil et des stratégies qui s'opèrent autour de celui-ci est incontournable. Outre le fait que ce mode de garde est choisi par un certain nombre de familles, il constitue aussi une « variable d'ajustement » sur des territoires qui ne présentent pas d'alternatives (cf Rennes compte 36% des bénéficiaires du Complément Libre Choix d'Activité, alors qu'il rassemble 52% des moins de 3 ans).

Dans le même sens, il convient de ne pas oublier dans la poursuite de la réflexion **les familles en congé parental**. Ainsi une étude nationale récente (DRESS Août 2006), indique que « quatre bénéficiaires du Complément Libre Choix d'Activité à taux plein sur dix déclarent qu'elles auraient aimé continuer à travailler au moment où elles ont arrêté leur activité ».

Au cœur de ces réflexions se jouent les stratégies des familles, qui tentent de concilier leurs attentes, leurs contraintes familiales, professionnelles, économiques... et les possibilités en matière d'accueil. Sur ce terrain, les quelques éclairages apportés par cet état des lieux, certainement incomplet, mettent cependant déjà en évidence des différences, des contrastes, et pour tout dire des inégalités.

